



ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°07-2022-065

PUBLIÉ LE 21 JUIN 2022

Sommaire

07_DDETSPP_Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités, et de la Protection des Populations / 07_DDETSPP_Secrétariat de direction

07-2022-06-15-00005 - Décision DREETS/T/2022/22 portant affectation des agents de contrôle dans l'unité de contrôle de l'inspection du travail de la DDETSPP de l'Ardèche, et gestion des intérimis. (3 pages) Page 4

07_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche / Service Agriculture et Développement Rural

07-2022-06-17-00012 - arrêté fonds urgence gel 2022 (5 pages) Page 8

07_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche / Service Environnement

07-2022-06-20-00001 - AP auto defrichement LEDOUX Sebastien Cne LABEAUME (3 pages) Page 14

07-2022-06-21-00004 - AP capture et transport Blaireau_VESSEAU (2 pages) Page 18

07-2022-06-21-00003 - AP destruction Sangliers_BAIX (2 pages) Page 21

07-2022-06-21-00002 - AP LEPOUZIN B25 acces proprietes privees (2 pages) Page 24

07-2022-06-17-00010 - Arrêté préfectoral portant limitation des usages de l'eau sur les bassins versants de la Cance, du Doux, de l'Eyrieux, de l'Ouvèze, de l'Ardèche, de la Beaume, du Chassezac, de la Cèze de la Loire et de l'Allier (9 pages) Page 27

07_DSSEN_Directions des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ardèche /

07-2022-06-16-00006 - Arrêté n° 2022-13 portant désaffectation des locaux utilisés précédemment pour le collège de la vallée de la Beaume à Joyeuse (1 page) Page 37

07-2022-06-16-00005 - membres commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire de l'Ardèche - année scolaire 2021-2022 (1 page) Page 39

07_Préf_Préfecture de l'Ardèche / 07_PREF_Bureau de la représentation de l'Etat et de la communication interministerielle

07-2022-06-07-00009 - ARRÊTÈ MÉDAILLE DU TRAVAIL SIGNE (74 pages) Page 41

07-2022-06-15-00006 - Arrêté médailles d'honneur agricole (5 pages) Page 116

07-2022-06-10-00006 - Arrêté médailles Régionale Départementale et Communale (9 pages) Page 122

07_Préf_Préfecture de l'Ardèche / 07_PREF_Service des Sécurités

07-2022-06-19-00001 - arrêté levée pollution N1.odt (4 pages) Page 132

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes /

07-2022-06-10-00005 - Decisions DG liste HA 2022-2027 (6 pages)

Page 137

84_DREAL_Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne-Rhône-Alpes / Secrétariat Général

07-2022-06-17-00011 - Capture suivie d'un relâcher immédiat sur place d'espèces animales protégées (4 pages)

Page 144

07_DDETSPP_Direction Départementale de
l'Emploi, du Travail, des Solidarités, et de la
Protection des Populations

07-2022-06-15-00005

Décision DREETS/T/2022/22 portant affectation
des agents de contrôle dans l'unité de contrôle
de l'inspection du travail de la DDETSPP de
l'Ardèche, et gestion des intérim.

Lyon, le 15 juin 2022

DECISION DREETS/T/2022/22 portant affectation des agents de contrôle dans l'unité de contrôle de l'inspection du travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du département de l'Ardèche, et gestion des intérim

La Directrice Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 8122-3 et suivants ;

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 mars 2022 portant répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail en Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu la décision DREETS AUVERGNE RHÔNE ALPES n° 2022-03 du 27 avril 2022 publiée au recueil des actes administratifs spécial de la région Auvergne Rhône Alpes n° 84-2022-076 du 28 avril 2022 portant délégation de signature en matière de pouvoirs propres du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités à M. Régis GRIMAL, directeur régional adjoint, responsable du pôle politique du travail et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Johanne FRAVALO-LOPPIN, adjointe au responsable du pôle T ;

Vu la décision de la DREETS/T/2021/42 du 28 juin 2021 relative à la localisation et délimitation de l'unité de contrôle et des sections d'inspection dans la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de l'Ardèche ;

Vu la décision de la DREETS/T/2022/17 du 25 avril 2022 portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle de l'inspection du travail de la direction départementale de l'emploi du travail, des solidarités et de la protection des populations du département de l'Ardèche et gestion des intérim ;

Sur proposition du directeur de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Ardèche,

DECIDE

Article 1^{er} :

Le poste de responsable de l'unité de contrôle de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Ardèche étant vacant, son intérim est assuré par Monsieur Eric POLLAZZON, Directeur du Travail, Directeur adjoint de la Direction départementale de l'emploi du travail, des solidarités et de la protection des populations du département de l'Ardèche.

Article 2 :

Sans préjudice des dispositions de l'article R. 8122-10-I du code du travail et conformément aux dispositions de l'article R. 8122-11 du code du travail, sont affectés dans les sections d'inspection de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de l'Ardèche, les agents de contrôle suivants :

- 1ère section : Madame Julie BLANCARD, Inspectrice du Travail ;
- 2ème section : Madame Sandrine HILAIRE, Inspectrice du Travail ;
- 3ème section : Monsieur Olivier BOUVIER, Directeur Adjoint du Travail ;
- 4ème section : Madame Bénédicte BLANCHARD, Inspectrice du Travail ;
- 5ème section : section vacante soumise aux règles d'intérim de l'article 3 ;
- 6ème section à dominante agricole : Madame Bruna FONTA, Inspectrice du Travail ;
- 7ème section à dominante agricole : Monsieur Arnaud VINCENT, Inspecteur du Travail.

Article 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement d'un ou plusieurs agents de contrôles désignés à l'article 2, et sauf décision expresse définissant pour une durée déterminée une organisation de l'intérim particulière, l'intérim est assuré dans les conditions suivantes :

L'intérim de l'agent de contrôle de la 1ère section « Annonay » est assuré par l'agent de contrôle de la 2ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 3ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 4ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 5ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 6ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 7ème section.

L'intérim de l'agent de contrôle de la 2ème section « Tournon » est assuré par l'agent de contrôle de la 3ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 4ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 5ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 6ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 7ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 1ère section.

L'intérim de l'agent de contrôle de la 3ème section « Guilherand-Granges » est assuré par l'agent de contrôle de la 4ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 5ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 6ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 7ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 1ère section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 2ème section.

L'intérim de l'agent de contrôle de la 4ème section « Privas » est assuré par l'agent de contrôle de la 5ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 6ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 7ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 1ère section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 2ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 3ème section.

L'intérim de la 5ème section « Le Teil » est assuré par l'agent de contrôle de la 4ème section du 1^{er} mai au 30 juin 2022, puis par l'agent de contrôle de la 6ème section du 1^{er} juillet au 31 août 2022 ; en cas d'absence ou

d'empêchement d'un de ces agents de contrôle, l'intérim sera assuré conformément aux règles d'intérim propres à leur section respective.

L'intérim de l'agent de contrôle de la 6ème section « Aubenas » est assuré par l'agent de contrôle de la 7ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 1ère section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 2ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 3ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, l'agent de contrôle de la 4ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 5ème section.

L'intérim de l'agent de contrôle de la 7ème section « Largentière » est assuré par l'agent de contrôle de la 1ère section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 2ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 3ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, l'agent de contrôle de la 4ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 5ème section ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par l'agent de contrôle de la 6ème section.

Article 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de tous les agents de contrôle affectés en section d'inspection faisant obstacle à ce que l'intérim soit assuré selon les modalités fixées à l'article 3, l'intérim est assuré au sein de l'unité de contrôle par le responsable de l'unité de contrôle.

Article 5 :

Conformément aux dispositions de l'article R. 8122-10 du code du travail, les agents de contrôle mentionnés à l'article 2 participent lorsque l'action le rend nécessaire, aux actions d'inspection de la législation du travail sur le territoire de l'unité territoriale à laquelle est rattachée l'unité de contrôle où ils sont affectés.

Article 6 :

La présente décision se substitue à la décision DREETS/T/2022/17 portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle de l'inspection du travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du département de l'Ardèche, et gestion des intérim, et est applicable à compter du 1^{er} juillet 2022.

Article 7 :

La Directrice régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités de la région Auvergne-Rhône-Alpes et le Directeur départemental de l'économie, de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de l'Ardèche, sont chargés de l'application de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Ardèche.

Pour la Directrice régionale,
Le directeur régional adjoint, responsable du
pôle politique du travail par délégation,

Signé

Régis GRIMAL

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2022-06-17-00012

arrêté fonds urgence gel 2022



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires de l'Ardèche**

Arrêté N°

relatif à la mise en œuvre d'un «Fonds d'urgence» en vue de soutenir les exploitations agricoles les plus fragiles touchées par les épisodes de gel d'avril 2022 dans le département de l'Ardèche

**Le préfet de l'Ardèche
Chevalier de la Légion d'honneur**

Vu le règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis modifié, ci-après dénommé «règlement de minimis général»,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée, relative aux lois de finances,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la circulaire interministérielle du 14 septembre 2015 relative à l'application du règlement n°1407/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis modifié,

Vu l'instruction du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation TR509494 du 15/04/2022 relative à la mise en œuvre d'un « Fonds d'urgence » en vue de soutenir les exploitations agricoles les plus fragiles touchées par les épisodes de gel de début avril 2022,

Vu l'arrêté préfectoral n°07-2021-11-16-00003 du 16 novembre 2021 portant délégation de signature en tant qu'ordonnateur secondaire délégué et responsable du pouvoir adjudicateur, à Jean-Pierre GRAULE, directeur départemental des territoires de l'Ardèche,

Vu l'arrêté de Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Ardèche n° 07-2022-03-31-00001 du 31/03/2022 portant subdélégation de signature en tant qu'ordonnateur secondaire délégué et responsable du pouvoir adjudicateur,

Considérant ce qui suit :

Entre le 1^{er} et le 4 avril 2022, plusieurs épisodes de gelées nocturnes ont impacté les cultures sur une partie du territoire de la France métropolitaine, en particulier les productions fruitières à noyaux qui pouvaient être déjà en fleurs. Pour accompagner les entreprises agricoles les plus affectées, le Premier Ministre a notamment annoncé la mise en place d'un « Fonds d'urgence ». Il vise à soutenir les exploitations agricoles les plus fragiles touchées par les épisodes de gel est mis en œuvre, est mis en œuvre dans le département de l'Ardèche, conformément à l'instruction du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation TR509494 du 15/04/2022

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Ardèche

ARRETE**Article 1 : Enveloppe financière**

Une enveloppe de 550 000 € est allouée au « Fonds d'urgence » dans le département de l'Ardèche. Ce montant est susceptible d'évoluer en fonction du niveau de consommation et de la disponibilité des crédits au niveau national.

Les aides seront attribuées dans la limite des fonds disponibles.

Le dispositif est mis en œuvre sur les crédits du Programme 149 « Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt », Domaine Fonctionnel : 0149-27-08.

Article 2 : Critères d'éligibilité

Le dispositif est ouvert aux exploitants agricoles en extrême difficulté ayant été touchés par le gel, et dont la trésorerie ne permet plus de faire face aux dépenses immédiates nécessaires à la poursuite de leur activité et aux besoins essentiels du foyer.

Sont éligibles les exploitants agricoles à titre principal, les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC), les exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL), les autres personnes morales ayant pour objet l'exploitation agricole et dont au moins 50% du capital est détenu par des exploitants agricoles à titre principal (directement ou indirectement)

Pour bénéficier du fonds d'urgence, un exploitant agricole doit respecter les 3 critères d'éligibilité cumulatifs suivants :

- Avoir des pertes de production d'au moins 30 % dues à l'épisode de gel de début avril 2022 ;
- Être en situation de détresse économique : la situation de détresse peut concerner la capacité à faire face aux dépenses immédiates de l'exploitation (charges sociales ou fiscales, échéances bancaires, salaires, créances fournisseurs...), ou les besoins essentiels du foyer (prélèvements privés) ;
- Les éléments économiques d'appréciation seront apportés sur la base d'indicateurs sollicités dans le formulaire de la demande d'aide et par les membres de la cellule d'accompagnement gel

- **Atelier principal** en arboriculture fruitière (cette production devant représenter au moins 30 % du chiffre d'affaires de l'exploitation – référence 2021, sauf situation atypique). Dans le cas des exploitations ne disposant pas de référence pour l'année 2021 (exploitations récemment installés, démarrage du nouvel atelier en début d'année 2022, etc.), les montants figurant dans le plan d'entreprise ou l'étude technico-économique en cours de validité peuvent être mobilisés.

Ne sont pas éligibles au présent dispositif :

- Les entreprises faisant l'objet d'une injonction de récupération non exécutée, émise par une décision antérieure de la Commission européenne déclarant des aides illégales et incompatibles avec le marché intérieur, tant qu'elles n'auront pas remboursé ou versé sur un compte bloqué le montant total de l'aide illégale et incompatible, majoré des intérêts de récupération correspondants ;
- Les entreprises en difficulté au sens du point 35, paragraphe 15 des lignes directrices de l'Union européenne concernant les aides d'État dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales 2014-2020, au 31 décembre 2019. En outre, sont exclues de la mesure d'aide, les entreprises concernées par une procédure de liquidation judiciaire ou amiable, que la procédure de liquidation soit connue ou non au jour du dépôt du dossier ;
- Par dérogation à ce qui précède, le présent dispositif est ouvert aux micro ou petites entreprises qui remplissaient les conditions de soumission à une procédure collective d'insolvabilité au sens du droit national au 31 décembre 2019, dès lors qu'une telle procédure n'a pas encore été enclenchée et n'ont pas bénéficié d'une aide au sauvetage (qui n'a pas été remboursée) ou d'une aide à la restructuration (et soient encore soumises à un plan de restructuration).

Article 3 : Modalités de priorisation des dossiers

Si l'enveloppe départementale ne permet pas d'accompagner l'ensemble des exploitations touchées, le Préfet de l'Ardèche s'appuie sur une cellule départementale d'urgence pour statuer sur les entreprises les plus en difficultés. Les critères de priorisation suivants seront examinés :

- Être affilié en tant que chef d'exploitation à titre principal
- Être installé pour la première fois après le 1er janvier 2019
- Entreprise spécialisée en production de fruits à plus de 70 %
- Avoir été plurisinstré climatique depuis 2019
- Avoir engagé des moyens de protection en 2021
- Avoir souscrit une assurance multirisques agricoles en 2021 et/ou 2022

Article 4 : Détermination du montant de l'aide

L'aide attribuée est de nature forfaitaire, avec application de la transparence GAEC, dans la limite d'un plafond de 5 000€.

Pour les exploitations ayant connu une perte de production due au gel supérieure à 70 % en 2021, reconnue au titre de la procédure des calamités agricoles, ou de leur contrat d'assurance, et qui seraient de nouveau affectées, l'aide pourra être portée au montant estimé nécessaire pour aider l'exploitation à faire face à ses besoins de trésorerie, dans la limite du plafond « de minimis » applicable. Pour ces cas, le Préfet de Région devra valider les propositions formulées par les préfets de département et déterminer en conséquence l'allocation par départements.

Article 5 : Gestion administrative de la mesure

La demande d'aide doit être déposée via le site Mes Démarches, accompagnée des pièces justificatives nécessaires, à l'adresse suivante :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ardeche-aide-de-tresorerie-exceptionnelle-suite-au>

La DDT pourra demander toute pièce complémentaire qu'elle juge utile au contrôle et à la compréhension du dossier, en fixant un délai de réponse au-delà duquel le dossier pourra être rejeté.

La date limite de dépôt de la demande est fixée au 15 juin 2022 et pourra être prolongée si besoin par le Préfet de l'Ardèche.

Les dossiers de demande d'aide sont instruits par la DDT.

La cellule départementale d'urgence est consultée pour identifier les situations de détresse et sélectionner les exploitants agricoles devant bénéficier du fonds.

Le versement de l'aide est assuré dans le respect des seuils et plafonds d'aide et dans la limite de l'enveloppe arrêtée pour cette mesure.

Une fois le paiement réalisé, la DDT adresse à chaque bénéficiaire un courrier de notification du paiement.

Article 6 : Contrôles

Des contrôles administratifs et physiques pourront être diligentés par les services compétents, et un contrôle approfondi des informations communiquées pourra être réalisé par les administrations compétentes après paiement.

A cette fin, le bénéficiaire doit tenir à la disposition des administrations compétentes l'ensemble des documents permettant de justifier le versement de l'aide durant les 10 exercices fiscaux suivant celui du paiement de l'aide.

Ces contrôles peuvent aboutir à remettre en cause l'éligibilité à l'aide et entraîner l'application de réduction du montant de l'aide et / ou de sanctions.

Article 7 : Remboursement de l'aide indûment perçue et sanctions

En cas d'irrégularité détectée après paiement, il est demandé au bénéficiaire le reversement de tout ou partie de l'aide attribuée.

Si l'irrégularité est relevée avant paiement, l'aide sollicitée est réduite à concurrence du montant indu.

En cas de fourniture intentionnelle de données fausses ou de documents falsifiés avant ou après paiement, une sanction administrative est appliquée.

Elle correspond à 20% du montant de l'aide indûment payée ou qui aurait été payée si l'irrégularité intentionnelle n'avait pas été détectée.

Article 8 : Entrée en vigueur

Le présent arrêté entrera en vigueur le lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 9 : Exécution du présent arrêté

Pour le département de l'Ardèche, la secrétaire générale de la préfecture, le directeur départemental des territoires et le directeur départemental des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

PRIVAS, le 17 juin 2022

Le Préfet

« signé »

Thierry DEVIMEUX

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2022-06-20-00001

AP auto defrichement LEDOUX Sebastien Cne
LABEAUME



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires de l'Ardèche**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 07-
relatif à une autorisation de défrichement délivrée à M. LEDOUX SEBASTIEN sur la
commune de LABEAUME**

**Le préfet de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,**

VU le code forestier, notamment ses articles L.341-1 et suivants ;

VU le code forestier, notamment ses articles R.341-1 et suivants ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2021-11-16-00003 du 16 novembre 2021 portant délégation de signature à M. Jean-Pierre GRAULE, directeur départemental des territoires de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral du 31 mars 2022 n° 07-2022-03-31-00001 portant subdélégation de signature

CONSIDÉRANT le dossier de demande d'autorisation de défrichement n° 07-30415, reçu le 04/05/2022 et complété le 13/06/2022 et présenté par M. LEDOUX Sébastien, dont l'adresse est 33 rue des brasseries 07120 Ruoms et tendant à obtenir l'autorisation de défricher 0,4740 ha de bois situés sur le territoire de la commune de LABEAUME (Ardèche) ;

CONSIDÉRANT qu'il résulte de l'instruction, que la conservation des bois ou des massifs qu'ils complètent, ou le maintien de la destination des sols n'est nécessaire pour aucun des motifs mentionnés à l'article L.341-5 du code forestier ;

SUR PROPOSITION du directeur départemental des territoires de l'Ardèche ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Objet de l'arrêté

Le défrichement de 0,4740 ha des parcelles de bois situées sur la commune de LABEAUME et dont les références cadastrales sont les suivantes est autorisé :

Commune	Section	N°	Surface cadastrale	Surface autorisée
LABEAUME	D	1214 (lot A de la D632)	0,1750 ha	0,1750 ha
	E	61	2,1010 ha	0,0700 ha
	E	63	1,5010 ha	0,2290 ha

ARTICLE 2 : Durée de validité

La durée de la validité de cette autorisation est de 5 ans à compter de sa délivrance.

ARTICLE 3 : Conditions au respect desquelles la présente décision est subordonnée

1° Le défrichement devra être exécuté pour la réalisation de travaux de construction d'une maison individuelle à usage d'habitation et création d'une zone tampon dans l'intervalle forêt habitat. Compte tenu des risques d'incendie des forêts, le bénéficiaire devra éliminer toute végétation arborée présente sur les parcelles objet de la présente autorisation à l'exception de quelques arbres à caractère ornemental sous réserve que les arbres de haute tige ainsi conservés présentent un espacement minimum compris entre 10 et 15 mètres et maintiendra constamment cet état.

Un boisement ou reboisement compensateur sur une surface de 0,4740 ha sera exécuté, sur d'autres terrains, par le titulaire de la présente autorisation, dans un secteur écologiquement comparable, en application de l'article L.341-6 1° du code forestier.

Le boisement / reboisement sera réalisé à l'intérieur ou en continuité d'un massif boisé de plus de 4 ha. La largeur minimale du boisement / reboisement est de 20 mètres. Le choix des essences et des régions de provenance doit être conforme aux dispositions de l'arrêté régional du 7 avril 2021 relatif à l'utilisation des matériels forestiers de reproduction éligibles aux aides de l'Etat dans les projets de boisements et de reboisements, ainsi qu'aux catalogues de stations existants. Le travail éventuel du sol, la densité et les modalités de plantation doivent être compatibles avec les recommandations du guide « Comment réussir la plantation forestière ».

Les travaux de boisement ou de reboisement projetés devront faire l'objet d'une validation technique préalable par la direction départementale des territoires.

Le titulaire de la présente autorisation dispose d'un délai maximal d'un an à compter de la notification de cette obligation pour transmettre à la direction départementale des territoires un acte d'engagement des travaux à réaliser ou verser au Fonds stratégique de la forêt et du bois une indemnité équivalente fixée à 1753 €. Ces travaux feront l'objet d'un contrôle de l'administration pendant une période de 5 ans à compter de la transmission de l'acte d'engagement des travaux à réaliser.

À défaut, l'indemnité sera mise en recouvrement dans les conditions prévues pour les créances de l'État étrangères à l'impôt et au domaine.

2° Les opérations techniques de déboisement permises par la présente autorisation seront obligatoirement réalisées antérieurement au début du chantier de construction, de réhabilitation ou de transformation du bâtiment ou des équipements pour la mise en sécurité desquels le défrichement est nécessaire.

La réglementation sur l'emploi du feu devra être respectée durant les travaux de déboisement sur ces terrains sensibles aux incendies de forêts.

ARTICLE 4 : Transfert de propriété

En cas de transfert de propriété de tout ou partie des terrains concernés pendant la durée de validité de la présente autorisation, le bénéficiaire de l'autorisation est tenu d'en informer préalablement la direction départementale des territoires.

A défaut d'une décision de transfert de l'autorisation au profit du ou des nouveaux propriétaires prononcée par l'autorité administrative, le bénéficiaire initial de l'autorisation reste seul responsable de la bonne réalisation des conditions figurant à l'article 3 de la présente décision.

ARTICLE 5 : Publication

La présente autorisation sera affichée 15 jours au moins avant le début des travaux :

- sur le terrain par les soins du bénéficiaire jusqu'à la fin des travaux ;
- à la mairie, pendant deux mois à compter du début des travaux : le demandeur déposera à la mairie, le plan cadastral des parcelles à défricher qui sera consultable pendant toute la durée des travaux. Mention en sera faite sur les affiches apposées en mairie et sur le terrain.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche. Il sera notifié au demandeur.

ARTICLE 6 : Délais et voies de recours

La présente autorisation peut être contestée devant le tribunal administratif de Lyon (Tribunal administratif de LYON – Palais des juridictions administratives – 184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de cette décision.

Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 7 : Exécution

Le directeur départemental des territoires de l'Ardèche et le maire de la commune de situation des travaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Privas, le 20 juin 2022

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur départemental des
territoires,
Le Responsable du Pôle Nature,

« signé »

Christian DENIS

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2022-06-21-00004

AP capture et transport Blaireau_VESSEAUX

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°

chargeant un lieutenant de louveterie de capturer et transporter un blaireau compromettant la sécurité et salubrité publique sur le territoire communal de VESSEAUX

**Le préfet de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,**

VU le code de l'environnement notamment les articles L.427.1 à L.427.6 ;

VU le code de l'environnement notamment les articles R.427.1 à R.427.4 ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU l'arrêté ministériel du 14 juin 2010 relatif aux de lieutenants de louveterie,

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2019-03-01-003 du 1^{er} mars 2019 relatif aux conditions de sécurité des mesures administratives de destruction des animaux sauvages et au service des lieutenants de louveterie dans le département de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2019-12-11-013 du 11 décembre 2019 fixant la liste des 26 lieutenants de louveterie sur les 21 circonscriptions du département de l'Ardèche

VU l'arrêté préfectoral du 16 novembre 2021 n° 07-2021-11-16-00003 portant délégation de signature au directeur départemental des territoires de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral du 31 mars 2022 n° 07-2022-03-31-00001 portant subdélégation de signature ;

CONSIDÉRANT les signalements d'un habitant de VESSEAUX qui observe depuis plusieurs jours un blaireau à proximité de sa piscine et qui le 19 juin 2022 a été alerté, par ses enfants, de la présence d'un blaireau nageant dans sa piscine ; que ce blaireau a déféqué dans sa piscine ; que cet habitant demande, en date du 21 juin 2022, la capture de l'animal au regard du risque lié à la sécurité et à la salubrité que fait courir cet animal envers sa famille ;

CONSIDÉRANT que l'habitant de VESSEAUX à entraver, avec de grosses pierres, le passage régulier du blaireau menant à la piscine ; que cette mesure de protection reste aléatoire et temporaire au regard de la capacité de l'animal à creuser ou à contourner le grillage de la piscine.

CONSIDÉRANT que la présence de ce blaireau à proximité des habitations et de jeunes enfants compromet la sécurité et salubrité publique ; que cette situation rend nécessaire une opération de capture transport du blaireau pour assurer la sécurité et salubrité publique ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du président de la fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche,

CONSIDÉRANT que la capture puis le transport de ce blaireau représente un caractère d'urgence qui s'oppose à la consultation du public prévue à l'article L.123-19-1 du code de l'environnement ; qu'il y a lieu de constater l'urgence prévue par le premier alinéa de l'article L.123-19-3 de ce même code et de renoncer à la participation du public même pour un délai réduit,

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Ardèche,

Arrête

Article 1^{er} : Un lieutenant de louveterie du département de l'Ardèche est autorisé à capturer et à transporter un blaireau, sur le territoire communal de VESSEAUX.

Cette opération aura lieu entre **le 21 juin 2022 et le 22 juillet 2022**.

Article 2 : Le lieutenant de louveterie susnommé déterminera les modalités de l'opération conformément à l'arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2019 susvisé.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication, d'un recours gracieux auprès du préfet de l'Ardèche ou d'un recours hiérarchique auprès de la ministre de la transition écologique (MTE), ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 : Le directeur départemental des territoires de l'Ardèche, le lieutenant de louveterie, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche et dont copie sera adressée au commandant du groupement de gendarmerie, au président de la fédération départementale des chasseurs, à la cheffe du service départemental de l'Office français de la biodiversité, au directeur de l'agence interdépartementale de l'Office national des forêts à VALENCE, au maire de VESSEAUX et au président de l'ACCA de VESSEAUX.

Privas, le 21 juin 2022

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur départemental des Territoires,
Le chef d'unité patrimoine naturel

« signé »

Jérôme DUMONT

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2022-06-21-00003

AP destruction Sangliers_BAIX

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°
chargeant M. LAUNAY Marcel de détruire
les sangliers sur le territoire communal de BAIX**

**Le préfet de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,**

VU le code de l'environnement notamment les articles L.427.1 à L.427.6 ;

VU le code de l'environnement notamment les articles R.427.1 à R.427.4 ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU l'arrêté ministériel du 14 juin 2010 relatif aux de lieutenants de louveterie,

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2019-03-01-003 du 1^{er} mars 2019 relatif aux conditions de sécurité des mesures administratives de destruction des animaux sauvages et au service des lieutenants de louveterie dans le département de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2019-12-11-013 du 11 décembre 2019 fixant la liste des 26 lieutenants de louveterie sur les 21 circonscriptions du département de l'Ardèche

VU l'arrêté préfectoral du 16 novembre 2021 n° 07-2021-11-16-00003 portant délégation de signature au directeur départemental des territoires de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral du 31 mars 2022 n° 07-2022-03-31-00001 portant subdélégation de signature ;

CONSIDÉRANT la demande du président de l'ACCA de BAIX

CONSIDÉRANT l'avis favorable du président de la fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche,

CONSIDÉRANT que des dégâts et des nuisances causés par les sangliers ont été constatés sur le territoire de la commune de BAIX ; que cette situation rend nécessaires des opérations de destruction de sangliers pour prévenir des dommages importants aux cultures, aux parcs et jardins, aux voies et chemins et sauvegarder la sécurité publique ;

CONSIDÉRANT que l'acuité des nuisances causés par ces sangliers, les risques que l'abondance et la localisation de ces animaux font courir aux cultures, aux jardins et aux équipements, confèrent à la destruction de ces animaux un caractère d'urgence qui s'oppose à la consultation du public prévue à l'article L.123-19-1 du code de l'environnement ; qu'il y a lieu de constater l'urgence prévue par le premier alinéa de l'article L.123-19-3 de ce même code et de renoncer à la participation du public même pour un délai réduit,

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Ardèche,

Arrête

Article 1^{er} : M. LAUNAY Marcel, lieutenant de louveterie du département de l'Ardèche est chargé de détruire les sangliers, par tout moyen autorisé par la réglementation, sur le territoire communal de BAIX .

Ces opérations auront lieu **du 21 juin 2022 au 21 juillet 2022**.

Article 2 : Le lieutenant de louveterie susnommé déterminera les modalités et le nombre d'opérations à exécuter conformément à l'arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2019 susvisé.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication, d'un recours gracieux auprès du préfet de l'Ardèche ou d'un recours hiérarchique auprès de la ministre de la transition écologique (MTE), ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 : Le directeur départemental des territoires de l'Ardèche, M. LAUNAY Marcel, lieutenant de louveterie, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche et dont copie sera adressée au commandant du groupement de gendarmerie, au président de la fédération départementale des chasseurs, à la cheffe du service départemental de l'Office français de la biodiversité, au directeur de l'agence interdépartementale de l'Office national des forêts à VALENCE, au maire de BAIX et au président de l'ACCA de BAIX .

Privas, le 21 juin 2022

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur départemental des Territoires,
Le Chef d'unité Patrimoine Naturel,

« signé »

Jérôme DUMONT

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2022-06-21-00002

AP LEPOUZIN B25 acces proprietes privees



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires de l'Ardèche**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°

Portant autorisation de pénétrer sur les propriétés privées pour réaliser des inventaires naturalistes sur certains secteurs du site Natura 2000 N° FR8201669

« Rompon, Ouvèze, Payre » dans le cadre des démarches Natura 2000 et ENS

**Le préfet de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,**

VU le code de l'environnement, notamment son article L.411-A alinéa V

Vu la loi du 29 décembre 1892 sur les dommages causés à la propriété privée par l'exécution des travaux publics,

VU la circulaire du 2 octobre 2007 concernant l'accès à la propriété privée dans le cadre des inventaires du patrimoine naturel de l'article L. 411-1 A du code de l'environnement,

VU l'arrêté ministériel du 29 novembre 2019 portant désignation du site Natura 2000 - B25 - « Rompon, Ouvèze, Payre », n° FR8201669, en zone spéciale de conservation,

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU l'arrêté préfectoral du 16 novembre 2021 n° 07-2021-11-16-00003 portant délégation de signature au directeur départemental des territoires de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral du 31 mars 2022 n° 07-2022-03-31-00001 portant subdélégation de signature,

Considérant la demande en date du 31 mai 2022 présentée par la commune de LE POUZIN, sollicitant l'autorisation de pénétrer dans les propriétés privées pour procéder aux opérations nécessaires au suivi de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire, notamment pour la réalisation de différents suivis d'espèces tel que la loutre, le castor, les odonates, l'écrevisse à pieds blancs, l'avifaune,...dans le cadre et sur le territoire couvert par les démarches Natura 2000, site FR8201669 « Rompon, Ouvèze, Payre » et l'Espace Naturel Sensible « de la Boissine »,

Considérant l'absence de dépossession des propriétaires,

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Ardèche,

Arrête

Article 1^{er} : En vue d'exécuter les opérations nécessaires à la réalisation d'inventaires naturalistes liés au suivi de l'état de conservation des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire, répondant aux objectifs du document d'objectifs du site Natura 2000 FR8201669 « Rompon, Ouvèze, Payre », ainsi que pour la réalisation de différents suivis d'espèces tel que la loutre, le castor, les odonates, l'écrevisse à pieds blancs, l'avifaune,..., les agents de la direction régionale de l'environnement (DREAL) et ceux auxquels cette administration aura délégué ses droits sont autorisés à procéder, dans les communes listées ci-après, à toutes les opérations qu'exigent leurs travaux, dont les visites de terrains, les photographies et autres supports d'inventaires, ou toute autre opération que l'étude rend indispensable, et, à cet effet, à pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non closes (à l'exception des locaux consacrés à l'habitation), à franchir les murs et autres clôtures et obstacles qui pourraient entraver leurs opérations.

Les communes concernées, sur leur partie incluse dans le site B25/ENS sont les suivantes : Alissas, Baix, Chomérac, Coux, Creysseilles, Flaviac, Freyssenet, Lyas, Pourchères, Le Pouzin, Pranles, Privas, Rompon, Saint-Julien-en-Saint-Alban, Saint-Priest, Saint-Symphorien-sous-Chomérac, Veyras, La-Voulte-sur-Rhône.

Article 2 : La présente autorisation est accordée de la date de signature du présent arrêté jusqu'au :
- **31 décembre 2024**, pour **Madame Sophie Coste-Durieux**, chargée de mission, animatrice natura 2000 du site B25-FR8201669.

Article 3 : La personne bénéficiaire de la présente autorisation devra être en possession d'une copie certifiée conforme au présent arrêté ainsi que d'un ordre de mission, qui devront être présentés à toute réquisition.

Article 4 : L'introduction des agents dans les propriétés closes autres que les maisons d'habitation ne pourra, cependant, avoir lieu qu'après notification du présent arrêté au propriétaire ou, en son absence, au gardien de la propriété. A défaut de gardien connu demeurant dans la commune, le délai ne courra qu'à partir de la notification au propriétaire faite en mairie.

Article 5 : Défense est faite aux propriétaires d'opposer aux personnes bénéficiaires de la présente autorisation, et chargées de cette étude, toute forme de trouble, d'entrave, d'empêchement dans leurs propriétés.

Article 6 : Les maires des communes concernées sont invités à prêter leurs concours et, au besoin, l'appui de leur autorité pour écarter les difficultés auxquelles pourrait donner lieu l'exécution des opérations envisagées.

En cas d'opposition à ces opérations, il est enjoint aux fonctionnaires municipaux et à tous les agents de la force publique d'intervenir pour assurer l'exécution des dispositions qui précèdent.

Article 7 : Les indemnités qui pourraient être dues pour dommages causés aux propriétaires seront à la charge de l'administration. A défaut d'entente amiable, elles seront réglées par le tribunal administratif.

Article 8 : Le présent arrêté sera publié et affiché dans les communes listées à l'article n°1 ci-avant, à la diligence des maires au moins dix jours avant le début des opérations d'inventaire.

Un certificat constatant l'accomplissement de cette formalité sera adressé par chaque maire au directeur de la direction départementale des territoires de l'Ardèche, qui lui se chargera d'en informer la direction régionale en charge de l'environnement.

Article 9 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication, d'un recours gracieux auprès du préfet de l'Ardèche ou d'un recours hiérarchique auprès de la ministre de la transition écologique (MTE), ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 10 : La secrétaire générale de la Préfecture, le directeur départemental des territoires de l'Ardèche, les maires des communes listées à l'article n°1, le commandant du groupement de gendarmerie de l'Ardèche, le chef du service départemental de l'Office français de la biodiversité (OFB), sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche et dont copie sera notifiée à la commune de LE POUZIN et dont copie sera adressée à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, à l'OFB.

Privas, le 21 juin 2022

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur départemental des Territoires,
Le Chef du Service Environnement
« signé »

Christophe MITTENBUHLER

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2022-06-17-00010

Arrêté préfectoral portant limitation des usages
de l'eau sur les bassins versants de la Cance, du
Doux, de l'Eyrieux, de l'Ouvèze, de l'Ardèche,
de la Beaume, du Chassezac,
de la Cèze de la Loire et de l'Allier



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires de l'Ardèche**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°
portant limitation des usages de l'eau sur les bassins versants de la Cance, du Doux, de
l'Eyrieux, de l'Ouvèze, de l'Ardèche, de la Beaume, du Chassezac,
de la Cèze de la Loire et de l'Allier**

**Le préfet de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,**

VU le code de l'environnement, pris notamment en ses articles L. 211-3, R. 211-66 et suivants et R. 211-71 et suivants ;

VU le code civil et notamment les articles 640 à 645 ;

VU le code pénal et notamment son article R. 25 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2215-1 ;

VU les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Rhône-Méditerranée et Loire-Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral cadre n° 07-2021-06-17-00007 du 17 juin 2021 fixant des mesures de préservation de la ressource en eau en période d'étiage pour les cours d'eau et nappes du département de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral N° 30-2022-06-16-00003 de Madame la Préfète du Gard en date du 16 juin 2022, instaurant des mesures de restrictions temporaire des usages de l'eau dans le Gard ;

CONSIDÉRANT l'évolution des débits des rivières ardéchoises, et que certaines d'entre elles ont atteint un débit d'étiage inférieur au 1/5ème, au 1/10ème ou au 1/40ème de leur débit moyen annuel (module) ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'interdire ou de limiter les prélèvements d'eau de manière à préserver la santé, la salubrité publique, l'alimentation en eau potable, la faune piscicole, les écosystèmes aquatiques et à protéger la ressource en eau ;

SUR PROPOSITION de Madame la secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche ;

ARRÊTE

Article 1 : Situation des différents bassins versants du département de l'Ardèche

Au regard des critères définis dans l'arrêté préfectoral cadre 07-2021-06-17-00007 du 17 juin 2021 fixant des mesures de préservation de la ressource en eau en période d'étiage pour les cours d'eau et nappes du département de l'Ardèche et des situations constatées dans les secteurs hydrographiques interdépartementaux limitrophes du département de l'Ardèche, la situation départementale est la suivante :

Zone hydrographique	Niveau
Cance	3 – ALERTE RENFORCEE
Doux - Ay	3 – ALERTE RENFORCEE
Eyrieux	3 – ALERTE RENFORCEE
Ouvèze	4 – CRISE
Ardèche	2 - ALERTE
Beaume - Chassezac	3 – ALERTE RENFORCEE
Cèze	3- ALERTE RENFORCEE
Loire	2 - ALERTE
Allier	2 - ALERTE

Ressource spécifique	Niveau
Rhône	1 - vigilance
Fontaulière en aval du barrage de Pont de Veyrières	1 - vigilance
Ardèche en aval de la confluence avec la Fontaulière	2 - ALERTE
Chassezac en aval du barrage de Malarce	1 - vigilance
Eyrieux en aval du barrage des Collanges	1 - vigilance

La carte présentée en annexe au présent arrêté présente les niveaux de gestion des différents bassins hydrographiques et ressources spécifiques.

Article 2 : Limitation des usages de l'eau

Les mesures de limitation des usages de l'eau prévues par l'arrêté cadre susvisé sont mises en œuvre à compter de la publication du présent arrêté.

Article 3 : Dérogations

3.1-Dispositions spécifiques aux organisations collectives d'irrigation

Les dispositions découlant du présent arrêté ne sont pas applicables aux organisations collectives d'irrigation dont le règlement d'arrosage a été approuvé par la direction départementale des territoires. Ces organisations collectives appliquent les dispositions fixées dans leur règlement d'arrosage.

Ce règlement d'arrosage revêtu du cachet du service de police de l'eau de la direction départementale des territoires, ainsi que les autorisations de pompage, devront être affichés au siège de l'association et devront pouvoir être présentés sur toute réquisition des agents chargés du contrôle de l'application du présent arrêté.

Les organisations collectives d'irrigation qui n'auront pas déposé de règlement d'arrosage dûment agréé devront respecter et faire respecter par leurs adhérents, dès signature de l'arrêté préfectoral constatant la situation d'alerte, d'alerte renforcée ou de crise, les conditions générales de restrictions définies dans l'arrêté cadre sécheresse.

3.2 - Dispositions particulières liées au bruit

En fonction de situations pour lesquelles l'application des mesures de restriction d'usage de l'eau est soumise à de fortes contraintes en matière de bruit, après examen de la demande par le service de police de l'eau de la direction départementale des territoires, une dérogation pourra être accordée aux exploitants agricoles concernés.

Article 4 : Période de validité

Les dispositions mentionnées ci-dessus seront maintenues jusqu'au **31 octobre 2022**.

Cependant, les présentes dispositions pourront être prorogées, annulées ou renforcées en fonction de l'évolution de la situation météorologique et hydrologique.

Article 5 : Sanctions

Tout contrevenant aux dispositions du présent arrêté s'expose à une peine d'amende de 5^{ème} classe (jusqu'à 1.500 euros et, si récidive, jusqu'à 3.000 euros).

Article 6 : Délais et voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification, d'un recours gracieux auprès du préfet de l'Ardèche ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de la transition écologique (MTE), ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon.

Le tribunal administratif peut-être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 7 : Publication

Le présent arrêté est adressé pour affichage aux maires des communes du département, mention en est insérée dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département de l'Ardèche et il sera inséré au recueil des actes administratif de la préfecture.

Le présent arrêté et l'arrêté cadre susvisé sont consultables sur le site Internet de la préfecture de l'Ardèche : <http://www.ardeche.gouv.fr>

Article 8 : Exécution

La secrétaire générale de la préfecture, le directeur départemental des territoires, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, le directeur de l'Agence régionale de santé, les chefs de service départemental et régional de l'office français de la biodiversité, le commandant de groupement de la gendarmerie, le directeur départemental de la sécurité publique, les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Privas, le 17 juin 2022
Le Préfet
signé
Thierry DEVIMEUX

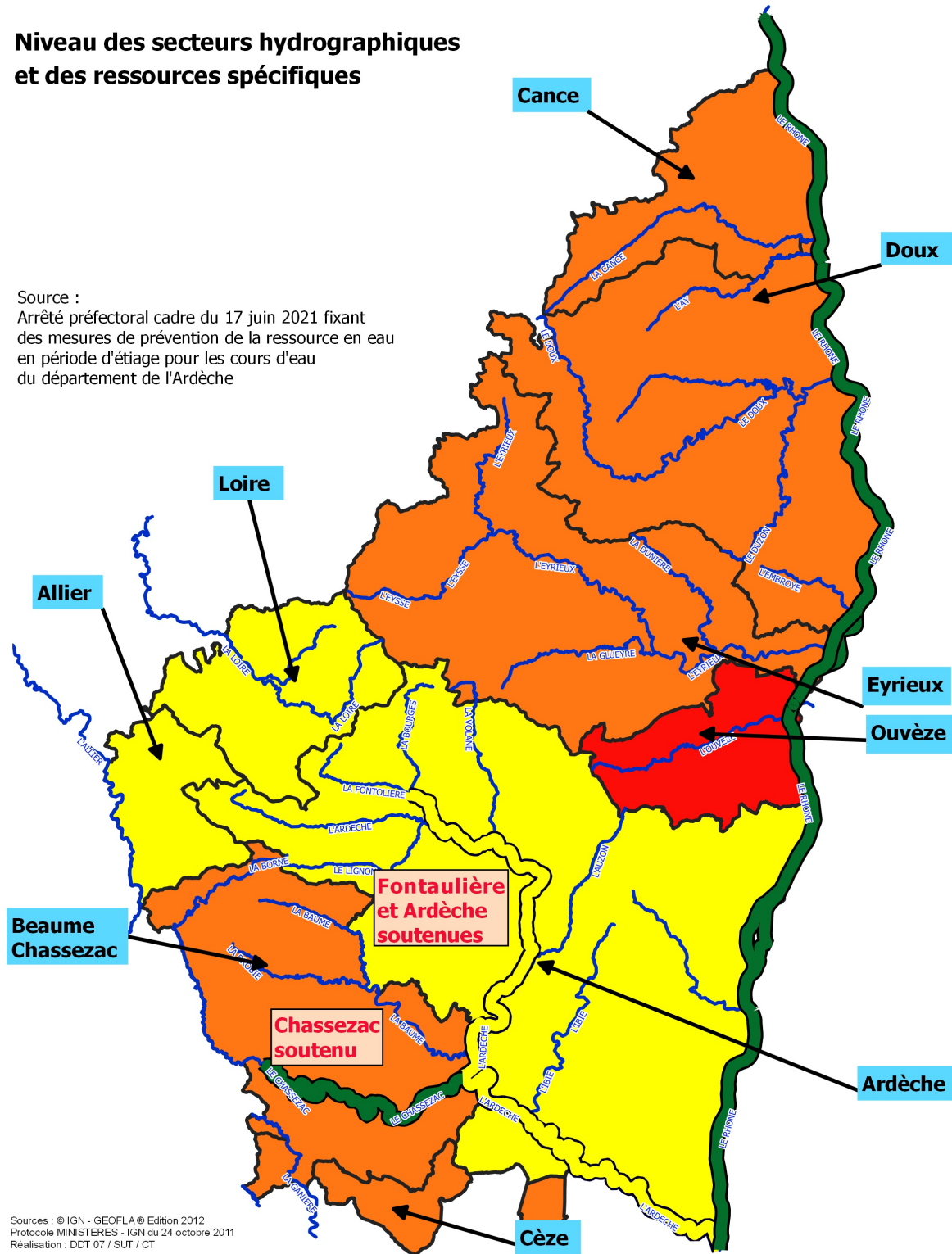
Zones hydrographiques

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

Gestion des pénuries d'eau

Niveau des secteurs hydrographiques et des ressources spécifiques

Source :
Arrêté préfectoral cadre du 17 juin 2021 fixant des mesures de prévention de la ressource en eau en période d'étiage pour les cours d'eau du département de l'Ardèche



POUR INFORMATION
Rappel des mesures de restriction des usages de l'eau
(extrait de l'arrêté préfectoral cadre)

Mesures de limitation des usages de l'eau domestique non prioritaire et industriels

a) Dispositions générales

Les restrictions d'usage suivantes sont applicables quel que soit le type de ressource sollicité (réseau d'eau potable, forage, prélèvement en rivière, sources...) à l'exception des stockages constitués avant la mise en œuvre des mesures de restriction ou d'interdiction.

b) Restrictions d'usages

Usages	Niveau 2 : Mesures d'ALERTE
<p>Usages de l'eau domestique</p> <p>(particuliers et collectivités territoriales)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'alimentation en eau des plans d'eau, des canaux d'agrément et des béalières ne disposant pas de règlement d'eau autorisé par le préfet (arrêté préfectoral) et le prélèvement d'eau depuis ces ouvrages sont interdits. Une attention particulière sera portée lors des opérations de fermeture des canaux afin de ne pas porter préjudice à la faune piscicole présente. • L'alimentation en eau des plans d'eau, des canaux d'agrément et des béalières autorisés par arrêté préfectoral et le prélèvement d'eau depuis ces ouvrages doivent respecter les prescriptions fixées dans l'arrêté. • L'arrosage des pelouses, ronds points, espaces verts publics et privés, jardins d'agrément et des espaces sportifs n'est autorisé que trois jours par semaine (lundi, mercredi et vendredi) entre 20 h et 9 h. • Le lavage des voitures est interdit hors des stations professionnelles recyclant l'eau et sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires, alimentaires ou techniques) et pour les organismes liés à la sécurité. • Le remplissage des piscines est interdit (sauf piscines de volume inférieur à 1 m³) ; toutefois le premier remplissage des piscines <u>nouvellement construites</u> et le remplissage complémentaire des piscines sont autorisés entre 20 h et 9 h. • Le lavage à l'eau des voiries est interdit, sauf impératifs sanitaires et à l'exception des lavages effectués par des balayeuses laveuses automatiques. • Les fontaines publiques en circuits ouverts doivent être arrêtées. • Les tests de capacité des hydrants et points d'eau incendie (PEI) sont interdits.
<p>Usages industriels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) appliquent les prescriptions fixées dans leur arrêté d'autorisation, leur enregistrement ou leur déclaration pour les épisodes d'alerte. Les besoins prioritaires et indispensables des autres activités industrielles doivent être portés à la connaissance du service de police de l'eau ou de contrôle des installations classées.
<p>Stations d'épuration des eaux usées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les gestionnaires d'installations signalent préalablement aux services de police des eaux les interventions susceptibles de générer un rejet dépassant les normes autorisées, notamment les opérations de maintenance sur des organes de traitement ou les opérations d'entretien des réseaux (curages...).

RAPPEL ET RECOMMANDATIONS	
Arrosages autorisés	Il est recommandé de ne pas arroser aux heures les plus chaudes de la journée
Ouvrages hydrauliques	Les ouvrages hydrauliques avec ou sans vocation énergétique doivent respecter strictement la réglementation qui leur est applicable, notamment en ce qui concerne le débit réservé.
Interventions en rivière	Éviter en cette période d'étiage sévère des cours d'eau, parce qu'ils sont préjudiciables à la préservation des frayères : <ul style="list-style-type: none"> • la circulation, le passage, le piétinement dans les cours d'eau, • le piétinement par les animaux d'élevage dans le lit des cours d'eau.

Usages	Niveau 3 : Mesures d'ALERTE RENFORCEE
Usage de l'eau domestique (particuliers et collectivités territoriales)	<ul style="list-style-type: none"> • L'alimentation en eau et le prélèvement depuis des plans d'eau, des canaux d'agrément et béalières ne disposant pas de règlement d'eau sont interdits. • L'arrosage des pelouses, ronds points, espaces verts publics et privés, jardins d'agrément est interdit, sauf pour les arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de deux ans, pour lesquels il est autorisé trois jours par semaine (lundi, mercredi et vendredi) entre 20 h et 9 h. • L'arrosage des jardins potagers hors prélèvement dans canaux ou béalières, est autorisé trois jours par semaine (mercredi, vendredi et dimanche) et trois heures par jour (entre 19 h et 22 h). • L'arrosage des espaces sportifs est autorisé deux jours par semaine (lundi et jeudi) et trois heures par jour (entre 19 h et 22 h) ; • Le lavage des voitures est interdit hors des stations professionnelles recyclant l'eau et sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires, alimentaires ou techniques) et pour les organismes liés à la sécurité. • Le premier remplissage des piscines d'un volume de plus de 1 m³ est interdit. Le remplissage complémentaire des piscines à usage public n'est autorisé qu'entre 22 h et 6 h. • Le lavage à l'eau des voiries est interdit, sauf impératifs sanitaires et à l'exception des lavages effectués par des balayeuses laveuses automatiques. • Les fontaines publiques en circuits ouverts doivent rester arrêtées. • Les tests de capacité des hydrants et points d'eau incendie (PEI) sont interdits.
Usages industriels	Les ICPE appliquent les directives contenues dans leur arrêté d'autorisation, leur enregistrement ou leur déclaration pour les épisodes d'alerte renforcée. Les autres industries limitent leurs prélèvements aux besoins indispensables.
Stations d'épuration des eaux usées	Les opérations de maintenance ayant un impact sur le niveau de rejet sont interdites sauf celles indispensables au fonctionnement des installations et signalées au service de police de l'eau.

Niveau 4 : Mesures de CRISE

Interdiction de tout prélèvement dans les cours d'eau et dans leur nappe d'accompagnement, dans les nappes profondes et depuis des sources, à l'exception des prélèvements destinés à la consommation humaine ou à des opérations de secours, notamment la sécurité incendie, ainsi que les prélèvements nécessaires pour des raisons sanitaires.

Interdiction de tout usage de l'eau, sauf pour la consommation humaine, les opérations de secours, le remplissage complémentaire des piscines publiques et les raisons sanitaires.

Mesures de limitation des usages de l'eau à des fins agricoles

a) Définitions

Dans ce qui suit, on entend par prélèvements d'eau à des fins agricoles : prélèvements pour un usage agricole, ayant fait l'objet d'un récépissé de déclaration, d'un arrêté d'autorisation ou d'une reconnaissance d'antériorité. Tout prélèvement non régulièrement autorisé est interdit.

b) Dispositions générales

Les restrictions d'usage suivantes sont applicables quel que soit le type de ressource sollicité (réseau d'eau potable, réseau d'irrigation, forage en nappe profonde ou alluviale, prélèvement en rivière, lacs, retenues de stockage, sources, etc.), à l'exception des stockages constitués avant le niveau de vigilance et déconnectés des cours d'eau, sources et forages pendant toute la période d'étiage (juin à septembre) et pendant toutes les périodes de restriction des usages de l'eau.

Pour les usages utilisant exclusivement les ressources spécifiques identifiées à l'article 4.5 (Rhône, Eyrieux à l'aval du barrage des Collanges, Fontaulière en aval du barrage de Pont de Veyrières, Ardèche en aval de la confluence avec la Fontaulière et Chassezac en aval du barrage de Malarce, ainsi que leur nappe d'accompagnement), il conviendra de se référer aux modalités de gestion spécifiquement établies.

c) Restrictions d'usages

Usages	Niveau 1 : Mesures de VIGILANCE
Usages agricoles	Vérification de la pertinence des tours d'eau et validation.

Niveau 2 : Mesures d'ALERTE

- **L'abreuvement des animaux, les plantes sous serres, les plantes en containers et les retenues collinaires** constituées avant le niveau de vigilance et déconnectées des cours d'eau, sources et forages pendant toute la période d'étiage (juin à septembre) et pendant toutes les périodes de restriction des usages de l'eau, ne sont pas concernés par les mesures de restriction.
- L'arrosage par **micro-aspersion** n'est autorisé qu'entre 18 h et 10 h, tous les jours.
- L'arrosage par **goutte à goutte** est n'est autorisé qu'entre 10 h et 18 h, tous les jours.

Niveau 2 : Mesures d'ALERTE

- L'arrosage par **aspersion** n'est autorisé que quatre jours par semaine, en respectant les tours d'eau et les horaires définis dans le tableau ci-après, ainsi que l'annexe 3 pour la définition des secteurs agricoles.
- **L'abreuvement des animaux, les stockages dans les retenues collinaires** constitués avant le niveau de vigilance ne sont pas concernés par les mesures de restriction.

	Début arrosage	Fin arrosage
Secteur 1	Lundi : 20 h	Mardi : 6 h
	Mardi : 20 h	Mercredi : 6 h
	Jeudi : 20 h	Vendredi : 6 h
	Samedi : 20 h	Dimanche : 6 h
Secteur 2	Mardi : 20 h	Mercredi : 6 h
	Mercredi : 20 h	Jeudi : 6 h
	Vendredi : 20 h	Samedi : 6 h
	Dimanche : 20 h	Lundi : 6 h
Secteur 3	Lundi : 20 h	Mardi : 6 h
	Mercredi : 20 h	Jeudi : 6 h
	Jeudi : 20 h	Vendredi : 6 h
	Samedi : 20 h	Dimanche : 6 h

- **Les béalières et canaux d'irrigation alimentés par gravité ou par pompage doivent respecter strictement la réglementation sur les débits réservés, par tout moyen approprié (vannes, batardeaux...).** Sous réserve du respect du débit réservé, l'irrigation par gravité depuis les canaux ou béalières (submersion) n'est autorisée que quatre jours par semaine, en respectant les tours d'eau et les horaires définis dans le tableau ci-dessus, ainsi que l'annexe 3 pour la définition des secteurs agricoles.

Niveau 3 : Mesures d'ALERTE RENFORCEE

- **L'abreuvement des animaux, les stockages dans les retenues collinaires** constitués avant le niveau de vigilance ne sont pas concernés par les mesures de restriction.
- **L'arrosage des plantes sous serre ou en containers** n'est autorisé qu'entre 20 h et 6 h.
- **Les béalières et canaux d'irrigation alimentés par gravité ou par pompage** doivent être maintenus fermés par tout moyen approprié (vannes, batardeaux...). Toute irrigation depuis ces canaux est interdite.
- L'arrosage par **micro-aspersion** n'est autorisé qu'entre 20 h et 6 h, quatre jours par semaine, en respectant les tours d'eau et les horaires définis dans le tableau ci-dessous, ainsi que l'annexe 3 pour la définition des secteurs :
- L'arrosage par **goutte à goutte** n'est autorisé qu'entre 10 h et 18 h, tous les jours ou quatre jours par semaine, en respectant les tours d'eau et les horaires définis dans le tableau ci-dessous, ainsi que l'annexe 3 pour la définition des secteurs :

Niveau 3 : Mesures d'ALERTE RENFORCEE

	Goutte-à-goutte entre 10 h et 18 h	Début et fin d'arrosage micro-aspiration	
Secteur 1	lundi	Lundi : 20 h	Mardi : 6 h
	mardi	Mardi : 20 h	Mercredi : 6 h
	jeudi	Jeudi : 20 h	Vendredi : 6 h
	samedi	Samedi : 20 h	Dimanche : 6 h
Secteur 2	Mardi	Mardi : 20 h	Mercredi : 6 h
	Mercredi	Mercredi : 20 h	Jeudi : 6 h
	Vendredi	Vendredi : 20 h	Samedi : 6 h
	Dimanche	Dimanche : 20 h	Lundi : 6 h
Secteur 3	Lundi	Lundi : 20 h	Mardi : 6 h
	Mercredi	Mercredi : 20 h	Jeudi : 6 h
	jeudi	Jeudi : 20 h	Vendredi : 6 h
	samedi	Samedi : 20 h	Dimanche : 6 h

- L'arrosage par **aspersion** n'est autorisé que trois jours par semaine, en respectant les tours d'eau et les horaires définis dans le tableau ci-dessous, ainsi que l'annexe 3 pour la définition des secteurs :

	Début arrosage	Fin arrosage
Secteur 1	Lundi : 22 h	Mardi : 6 h
	Mercredi : 22 h	Jeudi : 6 h
	Vendredi : 22 h	Samedi : 6 h
Secteur 2	Mardi : 22 h	Mercredi : 6 h
	Jeudi : 22 h	Vendredi : 6 h
	Samedi : 22 h	Dimanche : 6 h
Secteur 3	Mercredi : 22 h	Jeudi : 6 h
	Vendredi : 22 h	Samedi : 6 h
	Dimanche : 22 h	Lundi : 6 h

Niveau 4 : Mesures de CRISE

Interdiction de tout prélèvement et de toute irrigation, quelle que soit la ressource en eau sollicitée, exceptés les prélèvements pour l'abreuvement des animaux et les prélèvements depuis les stockages déconnectés des cours d'eau pendant toute la période d'étiage.

07_DSDEN_Directions des services
départementaux de l'éducation nationale de
l'Ardèche

07-2022-06-16-00006

Arrêté n° 2022-13 portant désaffectation des
locaux utilisés précédemment pour le collège de
la vallée de la Beaume à Joyeuse

LE PREFET DE L'ARDECHE

Privas, le 16 juin 2022

Arrêté n° 2022-13 portant désaffectation des locaux utilisés précédemment pour le collège de la vallée de la Beaume à Joyeuse

Le Préfet de l'Ardèche,

Chevalier de la légion d'honneur,

Direction des Services
départementaux de
l'Éducation nationale de
l'Ardèche

Secrétariat Général

Affaire suivie par
Anne-Marie GINEYS

Téléphone
04 75 66 93 06
Mél :
ce.dsden07-sg
@ac-grenoble.fr

www.ac-grenoble.fr/ia07

18, place André Malraux
CS 10627
07006 PRIVAS

VU l'article L1321-3 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'article L213.6 du Code de l'Éducation ;

VU l'avis favorable du conseil d'administration du collège de la vallée de la Beaume de Joyeuse du 1^{er} février 2022 concernant la désaffectation des anciens locaux du collège ;

VU la délibération N° 2-33-1 de la commission permanente du conseil départemental de l'Ardèche du 25 mars 2022 ayant pour objet la désaffectation des anciens locaux du collège de la vallée de la Beaume de Joyeuse ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2021-01-25-037 du 25 janvier 2021 portant délégation de signature à madame la Rectrice de l'Académie de Grenoble ;

VU l'arrêté rectoral n° 2022-19 du 17 mai 2022 portant délégation de signature à M. l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Ardèche.

Considérant la construction d'un nouveau collège à Joyeuse et sa mise en service effective le 22 février 2022

Sur proposition de madame la secrétaire générale de la Préfecture et de monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Ardèche

ARRETE

Article 1 : la désaffectation des locaux scolaires et des biens utilisés pour l'ancien collège de la vallée de la Beaume de Joyeuse situé sur les parcelles cadastrées AE 858, AE 860, AE 863.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Ardèche.

Article 3 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n° 2022-9 du 17 mai 2022. Il entre en vigueur à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche.

Article 4 : madame la secrétaire générale de la Préfecture, monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Ardèche et monsieur le président du Conseil Départemental de l'Ardèche sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet et par délégation,

Pour la Rectrice et par subdélégation,

L'inspecteur d'académie – directeur académique des
services de l'Éducation nationale de l'Ardèche

Signé
Patrice GROS

07_DSDEN_Directions des services
départementaux de l'éducation nationale de
l'Ardèche

07-2022-06-16-00005

membres commission départementale d'appel
des décisions relatives à la poursuite de la
scolarité à l'école primaire de l'Ardèche - année
scolaire 2021-2022

Pôle Vie de l'Elève et 2nd degré

Affaire suivie par :
Gwénola PASQUALE
Tél : 04 26 53 80 58
Mél : Ce.dsden07-p2@ac-grenoble.fr

18 place André Malraux
CS10627
07006 PRIVAS Cedex

Vu le code de l'Éducation articles D 321-2 à D 321-11
Vu l'arrêté du 5 décembre 2005

ARRETE n° 14 - 2022

Article 1^{er} : La commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire de l'Ardèche se réunira le 29 Juin 2022 à partir de 9 heures à la DSDEN de l'Ardèche à Privas et sera composée comme suit :

- Monsieur MARZOUK, inspecteur de l'Éducation Nationale, adjoint au directeur académique – chargé du 1^{er} degré
- Monsieur TISSINIER, inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Privas-Lamastre.
- Monsieur DUPRAZ Cédric, directeur à l'école Habozit à Privas
- Madame LEHMANN Sarah , enseignante à l'école de Veyras
- Monsieur CAPIAN Denis, enseignant RASED Alissas
- Madame VIGUIER Agnès, enseignante à l'école Habozit à Privas
- Monsieur SOUTOUL Thierry, directeur à l'école « Rosa Parks » à Privas
- Monsieur SANNIER, psychologue scolaire sur Cévennes-Vivarais
- Monsieur VALLE, médecin et conseiller technique de l'éducation nationale à la DSDEN de Privas
- Monsieur VAN OUTRYVE, principal du collège « Bernard de Ventadour » à Privas
- Madame DUPUY, professeur de mathématiques au collège « Bernard de Ventadour » à Privas
- Monsieur FOURGOUX, représentant parent d'élève FCPE
- Madame OUGIER, représentante parent d'élève FCPE
- Madame MACHADOT, représentante parent d'élève FCPE
- Madame PATONNIER, représentante parent d'élève PEEP

Liste des destinataires SUPPLEANTS concernés :

- Madame VITRICE, inspectrice de l'Éducation Nationale de Aubenas/Le Cheylard
- Monsieur BAPTISTE Emmanuel, directeur à l'école des Ollières
- Madame MAUVAIS Valérie, enseignante RASED à l'école La Voulte Centre
- Madame FONTAINE VIVE CURTAZ Isabelle, directrice de l'école « Roger Planchon » à Privas
- Madame PONTIER Valérie, directrice à l'école de Saint Priest
- Madame BAKHABBA, psychologue scolaire à La Savine Guilherand Granges
- Madame VAN ZWYNWOORDE Guylaine, principale Adjointe au collège « Les 3 Vallées » LA VOULTE SUR RHONE
- Monsieur ROMIEU, représentant parent d'élève PEEP

Les membres de la commission pourront être remplacés par leurs suppléants en cas d'indisponibilité des titulaires.

Article 2 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n° 2022-12 du 9 juin 2022. Il entre en vigueur à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche

Article 3 : la Secrétaire générale de la DSDEN de l'Ardèche est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Privas, le 16 juin 2022

L'inspecteur d'académie – Directeur académique
des services de l'Éducation nationale de l'Ardèche

signé
Patrice GROS

07_Préf_Préfecture de l'Ardèche

07-2022-06-07-00009

ARRÊTÈ MÉDAILLE DU TRAVAIL SIGNE

ARRETE N°

Accordant la médaille d'honneur du Travail

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2022

Le préfet de l'Ardèche
Chevalier de la légion d'honneur

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

Sur proposition du directeur de cabinet,

A R R E T E

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Madame ABIDELLAH Christine**
Gouvernante, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.
demeurant à AUBENAS
- **Monsieur ACHOURI Tayeb**
Technicien exploitation, SUEZ RR IWS CHEMICALS FRANCE, SALAISE-SUR-SANNE.
demeurant à PEYRAUD
- **Monsieur AMROUCHE Mohamed**
Correspondant informatique, AKWEL SA, ROMANS-SUR-ISÈRE.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES
- **Monsieur ARCHENAULT-ROMEY Pascal**
Monteur mécanicien, COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE, LAUDUN L'ARDOISE.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- **Monsieur ARNAUD Didier**
Ouvrier polyvalent secteur humide, TANNERIE D ANNONAY, ANNONAY.
demeurant à SAINT-ALBAN-D'AY
- **Monsieur ARNAUD Pierre**
Magasinier plateforme expédition, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-
VALAMAS.
demeurant à ACCONS
- **Madame ARNAUD Sandrine**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-
ÉTIENNE.
demeurant à ROIFFIEUX
- **Monsieur ARTAUD Xavier**
Coordinateur opérationnel, QUADIENT FRANCE, RUEIL-MALMAISON.
demeurant à SAINT-SYLVESTRE
- **Monsieur ARTIGAUD Yoann**
Opérateur de fabrication, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à VANOSC
- **Monsieur ARTIGE Cédric**
Opérateur industrie agro-alimentaire, ETS SABATON, AUBENAS.
demeurant à AUBENAS
- **Monsieur AUBERT Sébastien**
Chargé de montage des opérations immobilières, IMMOBILIERE VALRIM,
VALENCE.
demeurant à CORNAS
- **Madame AUGERAS Véronique**
Infirmière DE, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE,
CHAMALIÈRES.
demeurant à PRIVAS
- **Madame AUVITY Gaëlle**
Technicienne chimiste, LABORATOIRE BAUSCH & LOMB/CHAUVIN,
AUBENAS.
demeurant à VEYRAS
- **Monsieur AVCU Erdal**
Operateur fabrication, PLASTIC OMNIUM COMPOSITES, ANDANCE.
demeurant à ANNONAY
- **Madame AYGLON Pascale**
Responsable de service fin de contrat, FEDERATION ADMR DE L
ARDECHE, AUBENAS.
demeurant à MONTSELGUES
- **Monsieur BACONNIER-MALBURET Jérémy**
Gestionnaire prestations, KLESIA MUT', GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à CORNAS

- **Monsieur BACONNIER Yannick**
chef d'équipe, ETS SABATON, AUBENAS.
demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE
- **Madame BAILLEUX Valérie**
Assistante ressources humaines, CONCEPT' FRUITS, VERNOSC-LÈS-
ANNONAY.
demeurant à DAVEZIEUX
- **Madame BALLESTER Geneviève**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS.
demeurant à RUOMS
- **Madame BARBERINO Bernadette**
Conseiller technique services en santé, CPAM Ardèche, PRIVAS.
demeurant à CHOMERAC
- **Monsieur BARBISAN Stéphane**
Agent de maîtrise, CEMENTS CALCIA, CRUAS.
demeurant à CRUAS
- **Madame BARBOSA Evelyne**
Préparatrice en pharmacie, HOPITAL PRIVE DROME-ARDECHE,
GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à ROMPON
- **Monsieur BATHAIL Eric**
Animateur ctehs 1er échelon, IVECO FRANCE, ANNONAY.
demeurant à ANNONAY
- **Madame BAUDOIN Mélanie**
Assistante commerciale export, CANSON, ANNONAY.
demeurant à SAINT-CLAIR
- **Madame BECHERON Rachel**
Secrétaire commerciale, BERNARD ROYAL DAUPHINE SA, GRANE.
demeurant à ARRAS-SUR-RHONE
- **Madame BEQUE Florence**
Assistante service qualité, LABORATOIRE BAUSCH & LOMB/CHAUVIN,
AUBENAS.
demeurant à AUBENAS
- **Madame BERGERON Laurence**
Employée d'entretien coursière, SELARL UNIBIO, SAINT-VALLIER.
demeurant à ANDANCE
- **Madame BERNE Nathalie**
Comptable, PURFER, SALAISE-SUR-SANNE.
demeurant à PEYRAUD
- **Madame BERTHAUD Monique**
Cuisinière, NEWREST RESTAURATION, LE CHEYLARD.
demeurant à LE CHEYLARD

- **Madame BERTHOIS Magalie**
Agent administratif, TREDI, SALAISE-SUR-SANNE.
demeurant à SERRIERES
- **Monsieur BERT Nicolas**
Maître ouvrier catégorie B, IVECO FRANCE, VÉNISSIEUX.
demeurant à PEAUGRES
- **Madame BERTRAND Véronique**
Secrétaire de direction, SM DU PARC NATUREL REGIONAL DES MONTS
D'ARDECHE, JAUJAC.
demeurant à FABRAS
- **Monsieur BESSON Yannick**
Préparateur PVC, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à LE CHEYLARD
- **Monsieur BIGOT François**
Employé de banque, LYONNAISE DE BANQUE, LYON 1ER.
demeurant à LES VANS
- **Monsieur BLACHE Yannick**
Electromécanicien, FAUN ENVIRONNEMENT, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES
- **Monsieur BLACHIER Simon**
Ouvrier de production, ADAPEI - ESAT de PIERRELATTE, PIERRELATTE.
demeurant à BOURG ST ANDEOL
- **Monsieur BOISSY Pierrick**
Analyste programmeur, ABC INFORMATIQUE, SAINT-MARCEL-LÈS-
VALENCE.
demeurant à PLATS
- **Madame BOIS Yvette**
Opératrice de conditionnement, LABORATOIRE BAUSCH &
LOMB/CHAUVIN, AUBENAS.
demeurant à VALS-LES-BAINS
- **Monsieur BONGARD Stéphane**
Opérateur régleur machines outils, KALISTRUT AEROSPACE, SAINT-
VALLIER.
demeurant à ANDANCE
- **Monsieur BONHOMME MICHEL Michel**
Responsable services généraux, LABORATOIRES M&L, LAGORCE.
demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON
- **Monsieur BONNET Julien**
Menuisier, MENUISERIE ANDRE, CHAVANNES.
demeurant à SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN

- **Monsieur BORIASSE Cédric**
Magasinier cariste, BRAND FRANCE SAS, TREVOUX.
demeurant à LE POUZIN
- **Monsieur BOTELLA Christian**
Ingenieur commercial, EMERSON PROCESS MANAGEMENT SAS, SAINT-
PRIEST.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES
- **Monsieur BOTELLA Patrick**
Inspecteur principal service système, XEROX TECHNOLOGY SERVICES,
VILLEPINTE.
demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE
- **Monsieur BOULY Xavier**
Technicien S.A.V, LINCOLN ELECTRIC FRANCE, MONTOIR-DE-BRETAGNE.
demeurant à BOULIEU-LES-ANNONAY
- **Monsieur BOURGEOIS Dominique**
Chef d'équipe, HEXCEL FIBERS, ROUSSILLON.
demeurant à VILLEVOCANCE
- **Monsieur BOUSCHON Alain**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Madame BOUTHIER Chantal**
Opératrice de production, LABORATOIRES M&L, LAGORCE.
demeurant à PRADONS
- **Monsieur BOUZERA Zobert**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Madame BRANDAO Veasna**
Opératrice, PLASTIC OMNIUM COMPOSITES, ANDANCE.
demeurant à ROIFFIEUX
- **Madame BRAYARD ROMAIN**
Dessinateur d'Ouvrages Métalliques, SAS CIBOX, ETOILE SUR RHONE.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES
- **Monsieur BRUYERE Pascal**
Monteur usineur, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY.
demeurant à ROIFFIEUX
- **Madame BUFFAT Viviane**
Vendeuse conseil, POINT P, CHAMBERY Cédex.
demeurant à SAINT-ROMAIN-D'AY
- **Monsieur BUTTENAERE Eddy**
Chef de chantier, FLORENTAISE, LAVILLEDIEU.
demeurant à VESSEAUX

- **Madame CABUS Lydie**
Analyste de gestion, CANSON, ANNONAY.
demeurant à SATILLIEU

- **Madame CADET Virginie**
Employée de Restauration, STE RESTAURATION SERVICES SUD, LE
HAILLAN.
demeurant à ALBA-LA-ROMAINE

- **Monsieur CAMET Bruno**
Peintre industriel, KALISTRUT AEROSPACE, SAINT-VALLIER.
demeurant à SAINT-DESIRAT

- **Monsieur CANO HERRERO Christophe**
Magasinier, ENDEL, BAGNOLS-SUR-CÈZE.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- **Monsieur CANOSI Joël**
Directeur d'agence, SOC FIDUCIAIRE NATIO EXPERTISE COMPTABLE,
COURBEVOIE.
demeurant à DUNIERE-SUR-EYRIEUX

- **Monsieur CANZIANI Frédéric**
Commercial, AMBIANCE BAIN, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- **Monsieur CASTANIER Axel**
Expert catégorie maquillage, L'OREAL, LEVALLOIS-PERRET.
demeurant à SARRAS

- **Madame CATINON Laurence**
Conseillère relation client, MMA IARD, LYON.
demeurant à COLOMBIER-LE-CARDINAL

- **Monsieur CELETTE Stéphane**
Pétrisseur - Conducteur de four, BISCUITERIE DE LA TOUR D'ALBON,
ANNEYRON.
demeurant à CHARNAS

- **Madame CHABALIER Nancy**
Assistante R.H, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES,
PIERRELATTE.
demeurant à CRUAS

- **Monsieur CHALECON Guy**
Guimpier, BLANCHARD FRANGES BOUILLON ET FILE, SAINT-JULIEN-
BOUTIERES.
demeurant à SAINT-JULIEN-D'INTRES

- **Monsieur CHAMPETIER François**
Responsable informatique, ETS SABATON, AUBENAS.
demeurant à UCEL

- **Monsieur CHANAL Jean-Christophe**
Aide soignant diplômé, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE,
PRIVAS.
demeurant à COUX

- **Madame CHANEGUIER Marie**
Conseiller services de l'assurance maladie, CPAM Ardèche, PRIVAS.
demeurant à ALISSAS

- **Monsieur CHAPUS Pascal**
Dessinateur projeteur, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à VERNOUX-EN-VIVARAIS

- **Monsieur CHARDONNY Jérôme**
1er Opérateur, EUROFLOAT, SALAISE-SUR-SANNE.
demeurant à CHARNAS

- **Monsieur CHARRE Christopher**
Gareur dorniers, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à MARIAC

- **Monsieur CHEYNET Christophe**
Manager, CPAM Ardèche, PRIVAS.
demeurant à PRIVAS

- **Monsieur CHOSSON Olivier**
cariste, SAICA PAPER, LAVEYRON.
demeurant à SARRAS

- **Monsieur CLAUZEL Guillaume**
Aide soignant, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.
demeurant à CHOMERAC

- **Monsieur COGNET Jérôme**
Responsable de service, CAISSE D ALLOCATION FAMILIALES DE L
ARDECHE, ANNONAY.
demeurant à SAINT-CYR

- **Monsieur COSTE Patrick**
Technicien de maintenance, LE MOULIN DE LA CHAUME, LA VOULTE-SUR-
RHONE.
demeurant à MEYSSE

- **Monsieur COUDENE Emmanuel**
Technicien, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE.
demeurant à SAINT-MARTIN-D'ARDECHE

- **Monsieur COUDENE Nicolas**
Formateur, A.D.A.F.P., LIVRON-SUR-DROME.
demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS

- **Monsieur COULAUD Vincent**
Opérateur régleur machines outils, KALISTRUT AEROSPACE, SAINT-VALLIER.
demeurant à ARDOIX
- **Monsieur D'ABRIGEON Mickaël**
Tisseur rubans-coli, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à LE CHEYLARD
- **Madame DA SILVA Ghislane**
Conseiller patrimonial, LYONNAISE DE BANQUE, AUBENAS.
demeurant à SAINT-GINEIS-EN-COIRON
- **Monsieur DEBARD Gérald**
Gareur MX, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à LE CHEYLARD
- **Monsieur DEBRAISE Damien**
Peintre, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à PEYRAUD
- **Madame DEBROS Séverine**
Secrétaire comptable, ARGEXCO, BAIX.
demeurant à SAINT-LAURENT-DU-PAPE
- **Madame DEGLENE Myriam**
cheffe d'antenne tutelles, UDAF DE L'ARDECHE, PRIVAS.
demeurant à ANNONAY
- **Monsieur DEGUILHEM Nicolas**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Monsieur DE JONG Philippe**
Responsable maintenance, ETS SABATON, AUBENAS.
demeurant à VESSEAUX
- **Monsieur DELOCHE Alain**
Technicien réseau, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,
VALENCE.
demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS
- **Madame DELOINCE Brigitte**
Conductrice de ligne, ANTARTIC II, CHARMES-SUR-RHONE.
demeurant à CHARMES-SUR-RHONE
- **Madame DELUBAC Audrey**
Vendeuse, HYPER CASAMONTE, MONTÉLIMAR.
demeurant à VIVIERS
- **Madame DESCHAUX Madelyne**
Réfèrent technique, CAISSE D ALLOCATION FAMILIALES DE L ARDECHE,
ANNONAY.
demeurant à ANNONAY

- **Madame DEUTSCH Delphine**
Hôtesse de caisse, SAS MERIMAN, VALENCE.
demeurant à TOULAUD
- **Monsieur DEVES Laurent**
Cariste, ANTARTIC II, CHARMES-SUR-RHONE.
demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE
- **Monsieur DEVIDAL Vincent**
Visiteur, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à LE CHEYLARD
- **Monsieur DIAZ Jean**
Ingénieur, ORANO, CHÂTILLON.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL
- **Madame DIDIER Marjorie**
Assistante d'enseigne, CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, VALENCE.
demeurant à SAINT-PERAY
- **Madame DI MAYO Anne**
Conseiller patrimonial, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL
DAUPHINE VIVARAIS, AUBENAS.
demeurant à MERCUER
- **Madame DUCHAMP Nadine**
Leader technique, LABORATOIRE BAUSCH & LOMB/CHAUVIN, AUBENAS.
demeurant à LABEGUDE
- **Madame DUCHIER Catherine**
Opératrice finition, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à VILLEVOCANCE
- **Monsieur DUFAUD Christophe**
Opérateur essais fin de chaîne, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS,
SAINT-FÉLICIEN.
demeurant à PAILHARES
- **Monsieur DUPRE Ludovic**
Conducteur de ligne, LE MOULIN DE LA CHAUME, LA VOULTE-SUR-
RHONE.
demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE
- **Monsieur DURAND Frédéric**
Ouvrier, SAS COMBEDIMANCHE, TOULAUD.
demeurant à ALBOUSSIÈRE
- **Monsieur DURAND Jérôme**
chauffeur livreur, CHARVET LA MURE BIANCO, PORTES-LÈS-VALENCE.
demeurant à SAINT-LAGER-BRESSAC

- **Monsieur EL BAZ Abderrazak**
Maçon, EUROVIA DALA, AUBENAS.
demeurant à AUBENAS
- **Monsieur FALLOT Jérôme**
Conducteur de ligne, LE MOULIN DE LA CHAUME, LA VOULTE-SUR-RHONE.
demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE
- **Monsieur FANGET Lilian**
Ouvrier Transport, CANSON, ANNONAY.
demeurant à SAVAS
- **Monsieur FARGER Alain**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Monsieur FAUCON Damien**
Responsable équipe logistique, NUTRITION ET SANTE, ALBON.
demeurant à SAINT-CYR
- **Monsieur FAURE Didier**
Chauffeur livreur, RELAIS D'OR, PORTES-LÈS-VALENCE.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES
- **Monsieur FAVIER Damien**
Réfèrent technique des ateliers de production, SAS CIBOX, ETOILE SUR RHONE.
demeurant à CHARMES-SUR-RHONE
- **Monsieur FAYOLLE Richard**
Responsable d'activité, REYES INTEGRATIONS SAS, VALENCE.
demeurant à CHARMES-SUR-RHONE
- **Monsieur FERREIRE Flavien**
Agent de production, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE.
demeurant à ECLASSAN
- **Madame FERNANDES Céline**
Approvisionnement, SOC DES ATELIERS LOUIS VUITTON, MARSAZ.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE
- **Monsieur FLEURY Arnaud**
Délégué commercial, MEDIA-PARTICIPATIONS PARIS, PARIS.
demeurant à SAINT-MARTIN-D'ARDECHE
- **Monsieur FLORENTIN Laurent**
Ingénieur R&D, BAUMERT, SCHAEFFERSHEIM.
demeurant à CRUAS
- **Monsieur FONBARLET Cyril**
Formateur, A.D.A.F.P., LIVRON-SUR-DROME.
demeurant à SAINT-LAURENT-DU-PAPE

- **Monsieur FOUR Sébastien**
Technicien coater, EUROFLOAT, SALAISE-SUR-SANNE.
demeurant à SAINT-CYR
- **Madame FOVELLE Anne-Sophie**
Opératrice de conditionnement, LABORATOIRES M&L, LAGORCE.
demeurant à AUBENAS
- **Monsieur FRANITCH Alexandre**
Opérateur gestion réseau, SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L
ARDECHE, LARGENTIÈRE.
demeurant à ASPERJOC
- **Madame FROMENTOUX Sandrine**
Monteuse P.I, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-FÉLICIEN.
demeurant à ROCHEPAULE
- **Monsieur GAILLARD Daniel**
Directeur commercial, S.N. COMPTOIR RHODANIEN, TAIN-L'HERMITAGE.
demeurant à DAVEZIEUX
- **Madame GAILLARD Nathalie**
Employée commerciale, CSF, PONT-SAINT-ESPRIT.
demeurant à SAINT-MARTIN-D'ARDECHE
- **Monsieur GAILLARD Sylvain**
Manager service ingénierie fonctionnelle, CONDUENT BUSINESS
SOLUTIONS (FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à CHAMPIS
- **Madame GALLET Géraldine**
Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, AUBENAS.
demeurant à AUBENAS
- **Madame GANDY Jocelyne**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Monsieur GARNIER Eric**
Responsable technique, LANTEK SYSTEMES SARL, VIENNE.
demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE
- **Monsieur GAY François**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Monsieur GELIN Eric**
Gérant responsable de restaurant, SOCIETE FRANCAISE DE
RESTAURATION ET SERVICES, SAINTE-COLOMBE.
demeurant à ANNONAY
- **Monsieur GEOFFROY Pierre**
Ouvrier papetier, SAICA PAPER, LAVEYRON.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-MUZOLS

- **Madame GERET Laurence**
Comptable, CONCEPT' FRUITS, VERNOSC-LÈS-ANNONAY.
demeurant à COLOMBIER-LE-CARDINAL
- **Monsieur GERY Hervé**
Ouvrier papetier, CANSON, ANNONAY.
demeurant à VILLEVOCANCE
- **Monsieur GIARDINA Yves**
Technicien Hotline Export, L P G SYSTEMS, VALENCE.
demeurant à TOULAUD
- **Monsieur GILLES Yohan**
Métallier, SARL RIBA, ROSIÈRES.
demeurant à LABLACHERE
- **Monsieur GINARD Stéphane**
Conducteur d'engins, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, MONDRAGON.
demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE
- **Monsieur GODINAUD Laurent**
Formateur, A.D.A.F.P., LIVRON-SUR-DROME.
demeurant à LE POUZIN
- **Monsieur GONTHIER Jérôme**
Ouvrier de l'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-
AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Madame GOUDARD Lilian**
Papetier, PAPETERIE D'ANNONAY, ANNONAY.
demeurant à ANNONAY
- **Monsieur GOUVILLE Eric**
Chargé d'affaires, ONET TECHNOLOGIES ND, PIERRELATTE.
demeurant à BIDON
- **Monsieur GRANDSERRE Stéphane**
Responsable des ressources humaines, AUTOROUTES DU SUD DE LA
FRANCE, BOURG LES VALENCE.
demeurant à CHARMES-SUR-RHONE
- **Madame GRENIER Estelle**
Assistante administrative, CONCEPT' FRUITS, VERNOSC-LÈS-ANNONAY.
demeurant à ANNONAY
- **Monsieur GRENIER Nicolas**
Contrôleur Financier International, CONDUENT BUSINESS SOLUTIONS
(FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à SAINT-PERAY

- **Madame GREVE Célia**
Conseillère affinité, BNP PARIBAS, PIERRELATTE.
demeurant à VALVIGNERES
- **Madame GROMIER Caroline**
Secrétaire export, ETS SABATON, AUBENAS.
demeurant à THUEYTS
- **Madame HAOND Laetitia**
Agent planning, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à MARIAC
- **Madame HAUBERT Fabienne**
Conductrice activité de production, LABORATOIRES M&L, MANOSQUE.
demeurant à LAVILLEDIEU
- **Madame HELIN Marie-Thérèse**
Secrétaire, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL
- **Monsieur HENARD Gérard**
Magasinier, COMITE D'ETABLISSEMENT MERCEDES BENZ ETOILE, ÉTOILE-
SUR-RHÔNE.
demeurant à SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX
- **Monsieur HERITIER Denis**
Maçon, CAMPENON BERNARD CENTRE EST, PIERRELATTE.
demeurant à VIVIERS
- **Monsieur HERITIER Philippe**
Mécanicien, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - INFRA RHONE ALPES,
LAMASTRE.
demeurant à ARCENS
- **Madame HEYRAUD Stéphanie**
Conducteur Activité de Production, LABORATOIRES M&L, LAGORCE.
demeurant à LAVILLEDIEU
- **Madame ISSARTEL Joelle**
Employée à la banque postale, LA BANQUE POSTALE, LYON.
demeurant à LES OLLIERES-SUR-EYRIEUX
- **Madame JACOUTON Mireille**
Employée commerciale, CSF, DAVEZIEUX.
demeurant à TALENCIEUX
- **Monsieur JAUFFRES Stephane**
Acheteur, SECHE ALLIANCE, CHANGÉ.
demeurant à VINZIEUX
- **Monsieur JAUSSENT Renaud**
Agent de fabrication, LABORATOIRE BAUSCH & LOMB/CHAUVIN,
AUBENAS.
demeurant à AUBENAS

- **Monsieur JOFFRE Michaël**
Chargé accueil conseiller commercial, BANQUE POPULAIRE DU SUD,
PERPIGNAN.
demeurant à LAVILLEDIEU

- **Monsieur JOLY Emmanuel**
V.R.P titulaire, THIRIET DISTRIBUTION, ÉLOYES.
demeurant à UZER

- **Monsieur JOSEPH DIT CHIRON Ludovic**
Opérateur finition, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à TALENCIEUX

- **Monsieur KLEY David**
Opérateur industrie agro-alimentaire, ETS SABATON, AUBENAS.
demeurant à AUBENAS

- **Madame LAFARGUE Brigitte**
Assistante tutélaire, UDAF DE L'ARDECHE, PRIVAS.
demeurant à VEYRAS

- **Monsieur LAFHAL Abdelkader**
Technicien maintenance nucléaire, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET
SERVICES, BOLLÈNE.
demeurant à CRUAS

- **Monsieur LAGORSSE Christian**
Second, GERFLOR, SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX.
demeurant à SAINT-MARTIN-D'ARDECHE

- **Monsieur LAGUERRE Richard**
Directeur clientèle des professionnels, CAISSE D'EPARGNE ET DE
PREVOYANCE DE RHONE ALPES, LYON 3EME.
demeurant à CORNAS

- **Monsieur LALUC Xavier**
Agent de sécurité, CSE ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT TRICASTIN,
PIERRELATTE.
demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

- **Monsieur LAPORTE Bruno**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- **Monsieur LAUMET Julien**
Régleur, CROUZET, VALENCE.
demeurant à CORNAS

- **Monsieur LAURENT Eric**
Banquier, LYONNAISE DE BANQUE, VALENCE.
demeurant à CHARMES-SUR-RHONE

- **Monsieur LAURENT Francis**
Magasinier, SOLYSTIC, ALIXAN.
demeurant à SAINT-PERAY
- **Monsieur LECOQ Fabien**
Responsable S.A.V., CITINEA, VILLEURBANNE.
demeurant à QUINTENAS
- **Madame LESAGE Sandra**
Conseillère gestion des droits, POLE EMPLOI, ANNONAY.
demeurant à SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY
- **Monsieur LHOSTE Romaric**
Project quality leader, TESCA PACIFIC, PUTEAUX.
demeurant à LE CHEYLARD
- **Madame LIOZON Viviane**
Gestionnaire santé, AESIO MUTUELLE, PARIS.
demeurant à PRIVAS
- **Madame LOHSE Stéphanie**
Responsable magasin, THIRIET MAGASINS, ÉLOYES.
demeurant à LE TEIL
- **Madame LOMBARD Céline**
Assistante qualité, CEC PACKAGING, VALENCE.
demeurant à BAIX
- **Monsieur LOMBARD David**
Responsable études réalisation, ROUSSELET CENTRIFUGATION,
ANNONAY.
demeurant à ANNONAY
- **Madame LOUMAGNE Virginie**
Infirmière, HOPITAL PRIVE DROME-ARDECHE, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à BEAUCHASTEL
- **Madame LOURDEL Catherine**
Assistante commerciale, ANTARTIC II, CHARMES-SUR-RHONE.
demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS
- **Madame MAGANA Denise**
Employée de nettoyage, ETS SABATON, AUBENAS.
demeurant à ASPERJOC
- **Madame MAISONNEUVE Nathalie**
Sage-femme, HOPITAL PRIVE DROME-ARDECHE, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à PLATS
- **Monsieur MALATIER Alexandre**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS.
demeurant à LABEAUME

- **Monsieur MANDONNET Philippe**
Opérateur de production, FRAMATOME, ROMANS-SUR-ISERE.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL
- **Madame MANDON Sylvie**
Manager, CPAM Ardèche, PRIVAS.
demeurant à CHALENCON
- **Madame MANSARD Christelle**
Aide-soignante, MAISON DE RETRAITE PROTESTANTE, MONTPELLIER.
demeurant à PEAUGRES
- **Madame MARCHAND Sylvette**
Assistante administrative, THIRIET DISTRIBUTION, ÉLOYES.
demeurant à SAINT-SERNIN
- **Madame MARTINENT Delphine**
Gestionnaire de clientèle particuliers, CAISSE EPARGNE PREVO LOIRE
DROME ARDECHE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à PRADES
- **Madame MATHON Gaëlle**
Data Manager, MANUFACTURE DE MAROQUINERIE DU DAUPHINE,
GRANGES LES BEAUMONT.
demeurant à ANDANCE
- **Monsieur MAURIN Jimmy**
Agent de fabrication, LABORATOIRE BAUSCH & LOMB/CHAUVIN,
AUBENAS.
demeurant à PRADES
- **Monsieur MAVY Frédéric**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS.
demeurant à RUOMS
- **Madame MAZOYER Aurèlie**
Chef de Projet Evolution, CONDUENT BUSINESS SOLUTIONS (FRANCE)
SAS, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à SAINT-PERAY
- **Monsieur MEILLER Rémi Mathieu**
Technicien de maintenance, BLANCHARD FRANGES BOUILLON ET FILE,
SAINT-JULIEN-BOUTIERES.
demeurant à SAINT-AGREVE
- **Monsieur MESSAOUDI Khalid**
Ouvrier de production, ANNONAY PRODUCTIONS FRANCE, ANNONAY.
demeurant à ANNONAY
- **Monsieur MESSER Stéphane**
Responsable Energie, SAICA PAPER FRANCE, LAVEYRON.
demeurant à CHEMINAS

- **Madame METHE Dominique**
Conducteur de ligne, EXCELVISION, ANNONAY.
demeurant à QUINTENAS
- **Madame MEUNIER Martine**
Aide à domicile, SEMAD, ANNONAY.
demeurant à VILLEVOCANCE
- **Monsieur MIALON Frédéric**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Monsieur MICHEL Cyrille**
Employé façonnage tube, LAFUMA MOBILIER S.A.S, ANNEYRON.
demeurant à SAINT-VICTOR
- **Monsieur MILAN Maxime**
Ouvrier polyvalent, HYPERION MATERIALS & TECHNOLOGIES (FRANCE)
S.A.S, ÉPINOUBE.
demeurant à SARRAS
- **Monsieur MINODIER David**
Agent technique de production, STE AGRANA FRUIT FRANCE, VALENCE.
demeurant à PLATS
- **Madame MOINEL Régine**
Agent de fabrication, LABORATOIRE BAUSCH & LOMB/CHAUVIN,
AUBENAS.
demeurant à JAUJAC
- **Monsieur MONCHAL Laurent**
Electricien, REYES INTEGRATIONS SAS, VALENCE.
demeurant à SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT
- **Madame MONTIGNY Virginie**
Conducteur de ligne, LE MOULIN DE LA CHAUME, LA VOULTE-SUR-
RHONE.
demeurant à SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN
- **Monsieur MORIAT Raymond**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à VINEZAC
- **Monsieur MOURARET Laurent**
Technicien électronicien, ARDECHE APPLICATIONS TECHNIQUES
D'ELECTRICITE ET DE MESURES, BOURG-SAINT-ANDÉOL.
demeurant à SAINT-MONTAN
- **Madame MOURARET Sabine**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- **Monsieur MUGNIER Jean-François**
Chef d'équipe dépôt, GERFLOR, SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX.
demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE
- **Madame NEBOIT Myriam**
pharmacienne, HOPITAL PRIVE DE SAINT AGREVE, SAINT-AGRÈVE.
demeurant à SAINT-AGREVE
- **Madame NEYRON Valia**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS.
demeurant à RUOMS
- **Madame NIER Karine**
Assistante RH et Administrative, UDAF DE L'ARDECHE, PRIVAS.
demeurant à ALISSAS
- **Monsieur NURY Florent**
Chargé de clientèle bancaire, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL
DAUPHINE VIVARAIS, VALENCE.
demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE
- **Madame OBIS Katia**
Réfèrent technique expert prestations, CAISSE D ALLOCATION
FAMILIALES DE L ARDECHE, AUBENAS.
demeurant à ANNONAY
- **Monsieur ODRAT Gabrielle**
Conductrice de ligne, ANTARTIC II, CHARMES-SUR-RHONE.
demeurant à BEAUCHASTEL
- **Monsieur OLLIER Thibaud**
Responsable projets Automatismes, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES,
LE CHEYLARD.
demeurant à SAINT-PIERREVILLE
- **Monsieur OMOBONO Silvio**
Opérateur reseaux, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,
ROMANS-SUR-ISÈRE.
demeurant à SAINT-CYR
- **Monsieur ORIOL Sébastien**
Gestionnaire du système local informatique, CPAM Ardèche, PRIVAS.
demeurant à FLAVIAC
- **Monsieur PABION Fabrice**
Soudeur, FAUN ENVIRONNEMENT, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à CHOMERAC
- **Monsieur PANAYE Raphaël**
Technicien méthode, FRAMATOME, ROMANS-SUR-ISERE.
demeurant à ANNONAY

- **Madame PAPAZOGLU Catherine**
Conducteur de nettoyage, LE MOULIN DE LA CHAUME, LA VOULTE-SUR-RHONE.
demeurant à SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX

- **Madame PEREIRA Hilda**
Technicienne de laboratoire, BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH FRANCE, SAINT-PRIEST.
demeurant à ANNONAY

- **Monsieur PEREZ-CANO Lionel**
Peintre, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à SAINT-CLAIR

- **Madame PEREZ Renée**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS.
demeurant à RUOMS

- **Madame PERGE Michèle**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à AUBENAS

- **Monsieur PERRET Raphaël**
P1 Magasinier Cariste, IVECO FRANCE, ANNONAY.
demeurant à ANNONAY

- **Madame PETIT Isabelle**
Hôtesse de caisse, CSF, DAVEZIEUX.
demeurant à DAVEZIEUX

- **Monsieur PETIT Maxime**
Acheteur Electrical Commodity Specialist, IVECO FRANCE, ANNONAY.
demeurant à SAVAS

- **Monsieur PIALLAT Patrick**
Technicien, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, PIERRELATTE.
demeurant à ROCHEMAURE

- **Madame PITRE Carole**
Aide-soignante, MUTUALITE FRANCAISE ARDECHE-DROME, PRIVAS.
demeurant à MEYRAS

- **Monsieur PLAGNAT Raphaël**
Mécanicien P3, IVECO FRANCE, ANNONAY.
demeurant à SATILLIEU

- **Madame POINARD Isabelle**
Employée commerciale, CSF, DAVEZIEUX.
demeurant à DAVEZIEUX

- **Monsieur POINARD Jérôme**
Cariste, SAICA PAPER FRANCE, LAVEYRON.
demeurant à SAINT-JEURE-D'AY

- **Monsieur PONSON Anthony**
Responsable industrialisation, FREGATE AERO, LA VOULTE-SUR-RHONE.
demeurant à DUNIERE-SUR-EYRIEUX
- **Madame POULENARD Delphine**
Comptable, LEROY MERLIN FRANCE, VALENCE.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES
- **Madame QUEBRE Hélène**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS.
demeurant à RUOMS
- **Madame QUEVAL Catherine**
Auxiliaire de soins principal 2ème classe, EHPAD LES MYRTILLES, SAINT-PIERREVILLE.
demeurant à GLUIRAS
- **Madame RAHMANI Yamina**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS.
demeurant à RUOMS
- **Monsieur RAVINEL Jean Lou**
Ingénieur Développement, DEKRA INDUSTRIAL, LIMOGES.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE
- **Monsieur RELIN Aurelien**
Chargé d'essai, SAS AUTAJON C.S., MONTELIMAR.
demeurant à SARRAS
- **Madame REMY Catherine**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Madame REVOL Lucie**
cheffe d'atelier, ANNONAY PRODUCTIONS FRANCE, ANNONAY.
demeurant à ETABLES
- **Monsieur REYNAUD Jérôme**
Expansieur mouleur, SINIAT, LORIOLE-SUR-DROME.
demeurant à SAINT-PERAY
- **Monsieur RIBES Jean Philippe**
Responsable service achats, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY.
demeurant à SAINT-CLAIR
- **Madame RIBOT Karine**
Ambulancière, AMBULANCES PAYAN, VALENCE.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES
- **Monsieur RIOU Philippe**
Responsable de production, PRSE, SAINT-VALLIER.
demeurant à ARRAS-SUR-RHONE

- **Madame RIO Virginie**
 Coordinatrice du système qualité, MARKEM-IMAJE INDUSTRIES, BOURG-
 LES-VALENCE.
 demeurant à ETABLES

- **Monsieur ROCHE Fabien**
 Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
 demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- **Madame ROCHE Sidonie**
 Chargée de clientèles particuliers, LYONNAISE DE BANQUE, LE
 CHEYLARD.
 demeurant à SAINT-CIERGE-SOUS-LE-CHEYLARD

- **Monsieur ROCHETTE Romain**
 Technicien d'exploitation, ENGIE ENERGIE SERVICES, VILLARS.
 demeurant à ROMPON

- **Monsieur RODRIGUEZ Antonio**
 Mécanicien robinnetier, TARANIS SOLUTIONS, PIERRELATTE.
 demeurant à MIRABEL

- **Monsieur ROSTAIND Thierry**
 Responsable administration systèmes informatiques, CONDUENT
 BUSINESS SOLUTIONS (FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES.
 demeurant à SOYONS

- **Monsieur ROUBY Vincent**
 Technicien de maintenance, PMG ARDECHE, SAINT-JULIEN-EN-SAINT-
 ALBAN.
 demeurant à SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN

- **Madame ROUSSET Géraldine**
 Manager d'équipe, LABORATOIRES M&L, LAGORCE.
 demeurant à RUOMS

- **Monsieur ROUX Pascal**
 Responsable commercial, COMASUD, MARSEILLE 14.
 demeurant à FONS

- **Monsieur ROWIECKI Stéphane**
 Directeur machine, SAICA PAPER FRANCE, LAVEYRON.
 demeurant à ECLASSAN

- **Monsieur SABATIER Norbert**
 Conducteur d'engin, FLORENTAISE, LAVILLEDIEU.
 demeurant à AUBENAS

- **Madame SAGNES Antonia**
 Ouvrier conducteur machine niveau 2, CARPENTER S.A.S., LORIOLE-SUR-
 DROME.
 demeurant à ALISSAS

- **Madame SAPET Bernadette**
Educatrice spécialisée, DEPARTEMENT DE LA DROME, VALENCE.
demeurant à ARDOIX
- **Monsieur SAROUL David**
Chef d'équipe atelier niveau IV, PHAREL, VALENCE.
demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS
- **Madame SASSOLAS Nicole**
Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS.
demeurant à ARDOIX
- **Madame SAUZE Sandrine**
Technicien qualité, NSE, SOYONS.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES
- **Madame SECARD Ludivine**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS.
demeurant à RUOMS
- **Madame SEIGNOVERT Régine**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS.
demeurant à RUOMS
- **Madame SEITIER Carine**
Préparatrice de commandes, CANSON, ANNONAY.
demeurant à ROIFFIEUX
- **Madame SELVY Audrey**
Comptable, AESIO MUTUELLE, PARIS.
demeurant à LE POUZIN
- **Monsieur SEN Mehmet**
Tisseur, LES SOIERIES DE LA DEOME, BOURG-ARGENTAL.
demeurant à DAVEZIEUX
- **Monsieur SEN Nail**
Tisseur, LES SOIERIES DE LA DEOME, BOURG-ARGENTAL.
demeurant à ANNONAY
- **Monsieur SERPEGINI Olivier**
Enseignant EPS, A.D.A.F.P., LIVRON-SUR-DROME.
demeurant à BEAUCHASTEL
- **Monsieur SERRETTE Sébastien**
Superviseur secteur semi-fini, AMBIANCE BAIN, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à SOYONS
- **Monsieur SEUX Philippe**
Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé, SYSTRA FRANCE,
PARIS.
demeurant à SAINT-DESIRAT

- **Madame SILVA Christine**
Réfèrent technique biens et services, CPAM Ardèche, PRIVAS.
demeurant à PRIVAS
- **Monsieur SILVA Sébastien**
Magasinier, CARPENTER S.A.S., LORIOLE-SUR-DROME.
demeurant à ROMPON
- **Monsieur SILVESTRE Stéphane**
Carriste, MERCEDES-BENZ FRANCE, ÉTOILE-SUR-RHÔNE.
demeurant à SAINT-LAURENT-DU-PAPE
- **Monsieur SOUBEYRAND Thierry**
Superviseur, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à THORRENC
- **Monsieur SOUCHE Hugo**
Chef d'équipe, COLAS FRANCE, LE POUZIN.
demeurant à LE POUZIN
- **Madame SYX Catherine**
Magasinier Réfèrent Intégration, MERCEDES-BENZ FRANCE, ÉTOILE-SUR-RHÔNE.
demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE
- **Madame SZYMKOWIAK Thérèse**
Secrétaire comptable, GEFIX SNC, PORTES-LÈS-VALENCE.
demeurant à BAIX
- **Monsieur TAFLA Arsène**
Technicien exploitation adhésifage/mixing, PMG ARDECHE, SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN.
demeurant à BEAUCHASTEL
- **Monsieur TAIEB Camel**
Chef de service, CYCLIFE FRANCE SA, CODOLET.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL
- **Monsieur TAVERNE Renaud**
Maçon, EIFFAGE CONSTRUCTION, VALENCE Cédex 9.
demeurant à PRIVAS
- **Monsieur THO David**
Coordinateur d'ilôt, MECELEC COMPOSITES SA, MAUVES.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE
- **Madame THOMY Aurélie**
Responsable R.H., STRADAL, CERGY.
demeurant à ROCHEMAURE
- **Madame TOCABENS Jacqueline**
Assistante administration des ventes, CONCEPT' FRUITS, VERNOSC-LÈS-ANNONAY.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- **Madame TOURRETTE Fanny**
Agent de production, BIOMET FRANCE, VALENCE.
demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE
- **Monsieur TOUSSAINT Cyril**
Décontamineur, ONET TECHNOLOGIES ND, BAGNOLS-SUR-CEZE.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL
- **Monsieur TRUONG Trong-Dung**
Contrôleur qualité, KALISTRUT AEROSPACE, SAINT-VALLIER.
demeurant à ANNONAY
- **Monsieur VACHON John**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à VALS-LES-BAINS
- **Madame VALETTE Martine**
A.S.H ménage, MUTUALITE FRANCAISE ARDECHE-DROME, PRIVAS.
demeurant à PRADES
- **Monsieur VALLIENNE Rodolphe**
Dnl systèmes et energie france espagne, O-I FRANCE SAS, LABEGUDE.
demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON
- **Madame VEAUX Nathalie**
Responsable Communication Marketing, CPAM Ardèche, PRIVAS.
demeurant à DAVEZIEUX
- **Madame VEDRENNE Elodie**
cheffe d'antenne tutelles, UDAF DE L'ARDECHE, PRIVAS.
demeurant à MEYRAS
- **Madame VEYRE Sandrine**
Technicienne de prestations, CPAM Ardèche, PRIVAS.
demeurant à ANNONAY
- **Madame VIALLE Alexandra**
Réfèrent technique vérification paie au service SNPV, CAISSE D
ALLOCATION FAMILIALES DE L ARDECHE, AUBENAS.
demeurant à LE TEIL
- **Monsieur VIALLE Sébastien**
Technicien de préparation, ANTARTIC II, CHARMES-SUR-RHONE.
demeurant à LES OLLIERES-SUR-EYRIEUX
- **Monsieur VIAU Nicolas**
Chargé d'Affaires - Responsable d'Exploitation, ENGIE ENERGIE SERVICES,
VITROLLES.
demeurant à SAINT-MARTIN-D'ARDECHE
- **Monsieur VIDIL Julien**
Conseiller en assurances, GAN PREVOYANCE, PARIS.
demeurant à ALISSAS

- **Monsieur VIEILLARD Michel**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS.
demeurant à RUOMS
- **Monsieur VILLE Christophe**
Technicien de maintenance, ENGIE HOME SERVICES, COURBEVOIE.
demeurant à LAVILLEDIEU
- **Madame VINUESA Aurélie**
Conducteur d'activité de production, LABORATOIRES M&L, LAGORCE.
demeurant à UCEL
- **Monsieur VO Hoang Dung**
Responsable de ligne, ANTARTIC II, CHARMES-SUR-RHONE.
demeurant à CHOMERAC
- **Madame WELLER Fabienne**
Assistante commerciale, ETS SABATON, AUBENAS.
demeurant à MERCUER
- **Monsieur WISNIEWSKI Dominique**
Technicien Services Généraux, LABORATOIRES M&L, LAGORCE.
demeurant à VOGUE
- **Monsieur WNUK Stanislas**
Responsable formation produit, CROUZET, VALENCE.
demeurant à VIVIERS
- **Monsieur YOUSFI Khalid**
Opérateur de fabrication, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à ANNONAY

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- **Madame AGNELLO Antoinette**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Monsieur AISSAOUI Jamel**
Conducteur d'engins, COLAS FRANCE, LE POUZIN.
demeurant à LE POUZIN
- **Monsieur ALIVON Patrick**
Agent chargé de gestion des réseaux d'eau, SAUR, VILLENEUVE-DE-BERG.
demeurant à VILLENEUVE-DE-BERG
- **Monsieur ALLIBERT Pascal**
Conseiller de vente, LEROY MERLIN FRANCE, VALENCE.
demeurant à SAINT-PERAY

- **Monsieur Aoustet Vincent**
Serrurier, SNEF POWER SERVICES, MARSEILLE 15.
demeurant à LE TEIL
- **Monsieur ARNAUD Denis**
Opérateur plateforme, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS.
demeurant à ACCONS
- **Monsieur ARNAUD Didier**
Ouvrier polyvalent secteur humide, TANNERIE D ANNONAY, ANNONAY.
demeurant à SAINT-ALBAN-D'AY
- **Monsieur ARNAUD Thierry**
Opérateur industrie agro-alimentaire, ETS SABATON, AUBENAS.
demeurant à UCEL
- **Monsieur AUBERT Xavier**
Cadre bancaire, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE
- **Monsieur AVENAS Denis**
Employé, REYES INTEGRATIONS SAS, VALENCE.
demeurant à SAINT-LAURENT-DU-PAPE
- **Madame BACCONIER Florence**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS.
demeurant à RUOMS
- **Madame BADAR Sandra**
Responsable plateforme, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS.
demeurant à MARIAC
- **Madame BAILLEUX Valérie**
Assistante ressources humaines, CONCEPT' FRUITS, VERNOSC-LÈS-ANNONAY.
demeurant à DAVEZIEUX
- **Madame BANCEL Elisabeth**
Employée commerce, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à CORNAS
- **Madame BANCEL Hélène**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY
- **Monsieur BARBUT Jérôme**
Chef de chantier, EIFFAGE CONSTRUCTION, VALENCE Cédex 9.
demeurant à ROSIERES
- **Monsieur BARD Thierry**
Employé de bureau, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à SAINT-AGREVE

- **Madame BARROT Déolinda**
Technicienne Formulation, LABORATOIRES M&L, MANOSQUE.
demeurant à SAINT-GERMAIN
- **Monsieur BATTANDIER Jérôme**
ouvrier, NOVOCERAM PRODUITS CERAMIQUES, LAVEYRON.
demeurant à ARDOIX
- **Monsieur BENCHEIKH MOHAMMED**
ouvrier, STE ELECTRIQUE D'AUBENAS, AUBENAS.
demeurant à VESSEAUX
- **Madame BENZOUACHE Samiha**
Ouvrière en ESAT, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX.
demeurant à ANNONAY
- **Madame BERGERON Laurence**
Employée d'entretien coursière, SELARL UNIBIO, SAINT-VALLIER.
demeurant à ANDANCE
- **Monsieur BERNARD Michel**
Opérateur industrie agro-alimentaire, ETS SABATON, AUBENAS.
demeurant à GENESTELLE
- **Monsieur BERT Emmanuel**
Responsable maintenance - Agent de maîtrise, SA MECANIQUE
OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-FÉLICIEN.
demeurant à SAINT-FELICIEN
- **Monsieur BERTHON Philippe**
Responsable approvisionnements, O-I FRANCE SAS, LABEGUDE.
demeurant à JAUJAC
- **Madame BERTRAND Véronique**
Secrétaire de direction, SM DU PARC NATUREL REGIONAL DES MONTS
D'ARDECHE, JAUJAC.
demeurant à FABRAS
- **Madame BLANCHARD Corinne**
Secrétaire, A.D.A.F.P., LIVRON-SUR-DROME.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES
- **Monsieur BLANC Pascal**
Chef d'équipe, VOLVO TRUCKS FRANCE, PORTES-LÈS-VALENCE.
demeurant à SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC
- **Monsieur BOIS Jérôme**
Ouvrier routier, COLAS FRANCE, LE POUZIN.
demeurant à BAIX
- **Madame BOIS Laurence**
Hôtesse d'accueil, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à LE CHEYLARD

- **Monsieur BONNARDEL Laurent**
Technicien chimiste principal, SAUR, ANNONAY.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY
- **Madame BONNET Béatrice**
Spécialiste techlines électronique, IVECO FRANCE, VÉNISSIEUX.
demeurant à SATILLIEU
- **Monsieur BONNET David**
Monteur confirmé, L P G SYSTEMS, VALENCE.
demeurant à VION
- **Madame BONNET Véronique**
Peintre industriel, KALISTRUT AEROSPACE, SAINT-VALLIER.
demeurant à SAINT-ROMAIN-D'AY
- **Monsieur BORNE Hugues**
Moniteur d'atelier, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.
demeurant à PRIVAS
- **Monsieur BOTELLA Patrick**
Inspecteur principal service système, XEROX TECHNOLOGY SERVICES,
VILLEPINTE.
demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE
- **Madame BOURDAT Pascale**
Monitrice d'atelier, Les Ateliers Sud Rhône-Alpes, BEAUCHASTEL.
demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS
- **Monsieur BOUSCHON Alain**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Monsieur BREYSSE P Philippe**
Gestionnaire de recouvrement, U R S S A F RHONE ALPES, VÉNISSIEUX.
demeurant à SAINT-PRIVAT
- **Monsieur BRUNEL Benoît**
Ingénieur maîtrise des procédés, GERFLOR PROVENCE SNC, SAINT-PAUL-
TROIS-CHÂTEAUX.
demeurant à ALBA-LA-ROMAINE
- **Madame BRUNEL-GOUNON Corinne**
Secrétaire de Direction, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE,
PRIVAS.
demeurant à ALISSAS
- **Madame BRUNET Séverine**
Conseillère emploi, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à ANNONAY
- **Madame BRUN Françoise**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS.
demeurant à RUOMS

- **Monsieur BRUN Guy**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Monsieur BRUYERE Franck**
Employé commercial, CSF, DAVEZIEUX.
demeurant à SAINT-ALBAN-D'AY
- **Monsieur BRUYERE Laurent**
Responsable projets industriels, CONDAT SA, CHASSE-SUR-RHÔNE.
demeurant à SERRIERES
- **Monsieur BRUYERE Pascal**
Monteur usineur, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY.
demeurant à ROIFFIEUX
- **Madame BUCH Christel**
Responsable de service, MSA ARDECHE DROME LOIRE, PRIVAS.
demeurant à FLAVIAC
- **Monsieur BUISSON Noel**
Technicien supérieur, FRAMATOME, LYON.
demeurant à ANNONAY
- **Madame BUNIAZET Nathalie**
Usineur tourneur fraiseur, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY.
demeurant à SAINT-ALBAN-D'AY
- **Monsieur BUTTENAERE Eddy**
Chef de chantier, FLORENTAISE, LAVILLEDIEU.
demeurant à VESSEAUX
- **Monsieur CAUSSE Stéphane**
Ouvrier, NOVOCERAM PRODUITS CERAMIQUES, LAVEYRON.
demeurant à VION
- **Monsieur CELLARIER Laurent**
Appui technique, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à SAINT-CYR
- **Madame CHALLEAT Marie Christine**
Standardiste, PLASTIC OMNIUM COMPOSITES, ANDANCE.
demeurant à ANNONAY
- **Madame CHAMBON Florence**
Comptable principal, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL
- **Monsieur CHAMBON Franck**
Approvisionnement, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à LE CHEYLARD

- **Madame CHAMP Catherine**
Agent logistique, CONSTRUCTION ELECTRIQUE DU VIVARAIS,
MONTELIMAR.
demeurant à FLAVIAC

- **Monsieur CHAMPETIER Laurent**
Ingénieur chef de projet études, CONDUENT BUSINESS SOLUTIONS
FRANCE, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à SAINT-PERAY

- **Monsieur CHAPELLE Joseph**
Tisseur rubans-coli, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à LE CHEYLARD

- **Monsieur CHARROIN Alain**
Ouvrier en ESAT, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX.
demeurant à ROIFFIEUX

- **Monsieur CHASSARD Christian**
Agent de maitrise, SAICA PAPER FRANCE, LAVEYRON.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- **Madame CHAULET Catherine**
Manager de proximité - responsable d'équipe, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à SAINT-PERAY

- **Madame CHEVALIER Chantal**
Auxiliaire de vie sociale, AESIO SANTE SUD RHONE ALPES, VALENCE.
demeurant à GILHAC-ET-BRUZAC

- **Monsieur CHEVAUGEON Christian**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à AUBENAS

- **Madame CHEVROT Christine**
Contrôleur process et produits finis, BISCUITERIE DE LA TOUR D'ALBON,
ANNEYRON.
demeurant à SARRAS

- **Monsieur CHUVIN Philippe**
Ouvrier, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE.
demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

- **Madame COLOMBEL Valerie**
Assistante commerciale, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à VINZIEUX

- **Monsieur COOLEN Etienne**
Mécanicien, ELECTRICITE DE FRANCE, PONT-SAINT-ESPRIT.
demeurant à SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC

- **Monsieur COSTET Christophe**
Livreur, CONFRATERNELLE D'EXPLOITATION ET DE REPARTITION PHARMACEUTIQUE RHIN RHONE MEDITERRANEE, MONTÉLIMAR.
demeurant à CRUAS
- **Madame COSTET Ida**
Assistant administratif, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX.
demeurant à ROIFFIEUX
- **Madame COULOMB Jocelyne**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à SAINT-PERAY
- **Monsieur COURTIAL Lilian**
Technicien méthodes et base de données, SOLYSTIC, ALIXAN.
demeurant à GLUN
- **Monsieur CROS Guy**
Opérateur fabrication, PLASTIC OMNIUM COMPOSITES, ANDANCE.
demeurant à ANNONAY
- **Monsieur CROUZET Claude**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Madame CROUZET Joëlle**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à AUBENAS
- **Madame CROZE Annick**
Chef Comptable Adjointe, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS.
demeurant à SAINT-AGREVE
- **Monsieur DACHIS Joel**
Technicien maintenance, AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE, MONTREUIL.
demeurant à SAINT-DESIRAT
- **Madame DALLAR Sylvie**
Technicien administratif, LABORATOIRES M&L, LAGORCE.
demeurant à LAGORCE
- **Monsieur DA SILVA Joao Paulo**
Agent de service, ISS FACILITY SERVICES, AIX-EN-PROVENCE.
demeurant à ANNONAY
- **Madame DAVID Danielle**
psychomotricienne, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX.
demeurant à JAUJAC

- **Monsieur DEBARD Yves**
Employé, BLANCHARD FRANGES BOUILLON ET FILE, SAINT-JULIEN-BOUTIERES.
demeurant à JAUNAC

- **Monsieur DE BARRY Joël**
Chargé de clientèle, AXA FRANCE IARD, NÎMES.
demeurant à SAINT-SAUVEUR-DE-CRUZIERES

- **Monsieur DEBOUVIER Tony**
Chef de chantier principal, COLAS FRANCE, LE POUZIN.
demeurant à LE POUZIN

- **Monsieur DECHAUD Jacques**
Représentant commercial, SOCIETE DES MEUBLES GENTE,
CHAUVONCOURT.
demeurant à CORNAS

- **Madame DEGLENE Myriam**
cheffe d'antenne tutelles, UDAF DE L'ARDECHE, PRIVAS.
demeurant à ANNONAY

- **Monsieur DEJOUX Thierry**
Responsable des études des marchés parisiens, CONDUENT BUSINESS
SOLUTIONS (FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- **Monsieur DE LA CRUZ José**
Conducteur de ligne, ANTARTIC II, CHARMES-SUR-RHONE.
demeurant à BEAUCHASTEL

- **Madame DELEPINE Françoise**
Chargé d'inspection assurances, MMA IARD, LYON.
demeurant à LE TEIL

- **Madame DELIMARD Sylviane**
Assistante de production, BLANCHARD FRANGES BOUILLON ET FILE,
SAINT-JULIEN-BOUTIERES.
demeurant à SAINT-AGREVE

- **Monsieur DELOCHE Alain**
Technicien réseau, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,
VALENCE.
demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS

- **Monsieur DENIARD Arnaud**
Titulaire cadre, BANQUE DE FRANCE, LYON 2EME.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- **Madame DERRAIL Catherine**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- **Madame DESESTRET Mireille**
Assistante Supply Chain, SAICA PAPER FRANCE, LAVEYRON.
demeurant à LEMPS
- **Madame DESHAYS Frédérique**
Technicienne administrative, LABORATOIRES M&L, LAGORCE.
demeurant à VOGUE
- **Monsieur DESMARTIN Sébastien**
Responsable Wet-Blue / Derayage, TANNERIE D ANNONAY, ANNONAY.
demeurant à VANOSC
- **Monsieur DESPERT Franck**
Approvisionnement, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à LE CHEYLARD
- **Monsieur DIAZ Jean**
Ingénieur, ORANO, CHÂTILLON.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL
- **Monsieur DIGONNET Franck**
Opérateur Carbone, HEXCEL FIBERS, ROUSSILLON.
demeurant à COLOMBIER-LE-CARDINAL
- **Monsieur DIMIER Frédéric**
Employé, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, GIF-SUR-YVETTE.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL
- **Monsieur DUCLOS Pascal**
Chauffeur, EIFFAGE ROUTE CENTRE EST, SALAISE-SUR-SANNE.
demeurant à SAINT-ROMAIN-D'AY
- **Monsieur DURAND Gilles**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à MERCUER
- **Madame DURAND Isabelle Marie-Paule Andrée**
Opérateur textile, BLANCHARD FRANGES BOUILLON ET FILE, SAINT-
JULIEN-BOUTIERES.
demeurant à SAINT-AGREVE
- **Monsieur DURAND Jérôme**
chauffeur livreur, CHARVET LA MURE BIANCO, PORTES-LÈS-VALENCE.
demeurant à SAINT-LAGER-BRESSAC
- **Madame EIDUKEVICIUS Catherine**
Employée, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL DAUPHINE VIVARAIS,
VALENCE.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-MUZOLS
- **Madame EL FANE Fatima**
Déléguée mandataire judiciaire, UDAF DE L'ARDECHE, PRIVAS.
demeurant à PRIVAS

- **Madame ELIES Véronique**
Responsable qualité et amélioration continue, CONCEPT' FRUITS,
VERNOSC-LÈS-ANNONAY.
demeurant à ANNONAY

- **Monsieur FANGET Lilian**
Ouvrier Transport, CANSON, ANNONAY.
demeurant à SAVAS

- **Madame FAURE Christine**
technicien supérieur comptable, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX.
demeurant à ROIFFIEUX

- **Madame FAURE Isabelle**
Employée Crédit Client, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS.
demeurant à NONIERES

- **Monsieur FERREIRA DA COSTA Carlos Bernardino**
Conducteur autoplatine, CEC PACKAGING, VALENCE.
demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- **Monsieur FLORENTIN Laurent**
Ingénieur R&D, BAUMERT, SCHAEFFERSHEIM.
demeurant à CRUAS

- **Madame FOULLIER Sabine**
Préparateur en pharmacie, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE,
PRIVAS.
demeurant à VEYRAS

- **Monsieur FRACHISSE Yvan**
Cariste, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à SAINT-ROMAIN-D'AY

- **Monsieur FRAYSSE Sébastien**
Préparateur bain, PMG ARDECHE, SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN.
demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- **Madame FRERY Sylvie**
Attachée commerciale, APAVE SUDEUROPE SAS, MARSEILLE 16.
demeurant à PREAUX

- **Monsieur FULACHIER Gilles**
Opérateur industrie agro-alimentaire, ETS SABATON, AUBENAS.
demeurant à SAINT-GERMAIN

- **Monsieur GACHE Laurent**
Ajusteur, IVECO FRANCE, ANNONAY.
demeurant à SAINT-ROMAIN-D'AY

- **Monsieur GAILLARD Jean-Pierre**
commercial, CHEDDITE FRANCE, BOURG-les-VALENCE.
demeurant à SAINT-PRIEST

- **Madame GALLET Géraldine**
Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, AUBENAS.
demeurant à AUBENAS
- **Monsieur GALLI Christophe**
Responsable d'atelier, REYES INTEGRATIONS SAS, VALENCE.
demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE
- **Madame GANDY Jocelyne**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Madame GARCIA Chantal**
Employée administrative et qualifiée, CENTRE HOSPITALIER ST JOSEPH ET
ST LUC, LYON 7EME.
demeurant à FELINES
- **Madame GATELET Lydie**
Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS.
demeurant à ECLASSAN
- **Madame GAY Ghyslaine**
Ouvrière d'Esat, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX.
demeurant à ANNONAY
- **Madame GERLAND Carole**
Gestionnaire flux, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON.
demeurant à COUX
- **Monsieur GERLAND Philippe**
Educateur, A.D.A.F.P., LIVRON-SUR-DROME.
demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE
- **Madame GHOUBALI Noram**
Ouvrière d'Esat, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX.
demeurant à ANNONAY
- **Monsieur GIARDINA Yves**
Technicien Hotline Export, L P G SYSTEMS, VALENCE.
demeurant à TOULAUD
- **Monsieur GILLES Christian**
Assistant qualité clientèle, O-I FRANCE SAS, LABEGUDE.
demeurant à PRADES
- **Madame GIMENEZ Corinne**
Chargée de clientèle, CANSON, ANNONAY.
demeurant à PEAGRES
- **Madame GOMES Carole**
Agent hôtelier spec. N1, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE-MARIE,
PRIVAS.
demeurant à PRIVAS

- **Madame GOUDARD Lilian**
Papetier, PAPETERIE D'ANNONAY, ANNONAY.
demeurant à ANNONAY
- **Monsieur GOUNON Didier**
Chef de projet I.T, AESIO MUTUELLE, PARIS.
demeurant à ALISSAS
- **Monsieur GOUVILLE Eric**
Chargé d'affaires, ONET TECHNOLOGIES ND, PIERRELATTE.
demeurant à BIDON
- **Madame GOUYET Chrystel**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à TALENCIEUX
- **Madame GOUY Valérie**
Ouvrière en ESAT, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX.
demeurant à ROIFFIEUX
- **Madame GRAMAYZE Marie-Paule**
A.S.H, MUTUALITE FRANCAISE ARDECHE-DROME, PRIVAS.
demeurant à LALEVADE-D'ARDECHE
- **Monsieur GUERIN Patrick**
Ouvrier en ESAT, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX.
demeurant à ANNONAY
- **Madame GUILHOT Martine**
Assistante commerciale et administrative, ITM ALIMENTAIRE SUD EST,
PIERRELATTE.
demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE
- **Madame GUILLON Martine**
Responsable validations systèmes, CONDUENT BUSINESS SOLUTIONS
(FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à SAINT-PERAY
- **Monsieur HAON Claude**
Technicien de fonction, NUTRITION ET SANTE, REVEL.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE
- **Monsieur HEBRARD Francis**
Responsable de secteur, VILMORIN JARDIN, SAINT-QUENTIN-FALLAVIER.
demeurant à ANNONAY
- **Madame HELIN Marie-Thérèse**
Secrétaire, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL
- **Monsieur HERITIER Denis**
Maçon, CAMPENON BERNARD CENTRE EST, PIERRELATTE.
demeurant à VIVIERS

- **Monsieur JAHIER Pierre-Marie**
Technicien de laboratoire, OSIRIS, ROUSSILLON.
demeurant à DAVEZIEUX
- **Monsieur JENCEL Franck**
Chauffeur poids lourds, COLAS FRANCE, LE POUZIN.
demeurant à SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN
- **Madame JULIEN Christine**
Secrétaire Médicale, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE,
PRIVAS.
demeurant à SAINT-BARTHELEMY-GROZON
- **Monsieur JURDIC Christian**
Opérateur logistique, NUTRITION ET SANTE, ALBON.
demeurant à VANOSC
- **Monsieur KAUFFMAN Carlos**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à VINEZAC
- **Monsieur KERVELLA Thierry**
Chef d'équipe, SNEF POWER SERVICES, MARSEILLE 15.
demeurant à VIVIERS
- **Madame KLEIN Rachel**
Directrice d'agence de proximité, CAISSE EPARGNE PREVO LOIRE DROME
ARDECHE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE
- **Monsieur LALUC Xavier**
Agent de sécurité, CSE ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT TRICASTIN,
PIERRELATTE.
demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE
- **Monsieur LAPORTE Bruno**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Monsieur LARPENT Christian**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Madame LINOSSIER Aline**
Hôtesse de caisse, CSF, DAVEZIEUX.
demeurant à SAINT-CLAIR
- **Monsieur MAESTRE Jean-Philippe**
Responsable dépôt, KLOECKNER METALS FRANCE, PORTES-LÈS-VALENCE.
demeurant à SOYONS

- **Madame MAGNET Véronique**
Agent de fabrication, CONSTRUCTION ELECTRIQUE DU VIVARAIS,
PRIVAS.
demeurant à ROCHEMAURE
- **Madame MANDON Sylvie**
Manager, CPAM Ardèche, PRIVAS.
demeurant à CHALENCON
- **Monsieur MANGOLD Régis**
Approvisionnement, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à BELSENTES
- **Monsieur MARION Jean Pierre**
Agent de sécurité intervention environnement, OSIRIS, ROUSSILLON.
demeurant à FELINES
- **Monsieur MARTY Patrick**
Agent technique, SNEF POWER SERVICES, MARSEILLE 15.
demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE
- **Monsieur MATHIEU Laurent**
Employé de banque, LYONNAISE DE BANQUE, VIENNE.
demeurant à TOULAUD
- **Madame MATHIEU Marie**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Monsieur MATHON Philippe**
Visiteur textile, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à SAINT-ANDEOL-DE-FOURCHADES
- **Monsieur MERAH Nassar**
Agent de maîtrise atelier, ARMABETON, MALATAVERNE.
demeurant à VIVIERS
- **Monsieur METEYER Marc**
Technicien, CSE ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT TRICASTIN,
PIERRELATTE.
demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE
- **Madame MEUNIER Martine**
Aide à domicile, SEMAD, ANNONAY.
demeurant à VILLEVOCANCE
- **Monsieur MEZGUELDI Mohamed**
Resp. customer engineering coac, IVECO FRANCE, ANNONAY.
demeurant à ANNONAY
- **Madame MONMAGNON Marie-Agnès**
Responsable d'agence assurances, COVEA, PARIS.
demeurant à MAUVES

- **Monsieur MOREL Bruno**
Responsable Développement Commercial, POINT P, CHAMBERY Cédex.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-MUZOLS

- **Monsieur MORIAT Raymond**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à VINEZAC

- **Monsieur MOULA Didier**
Chef d'équipe et de production, BLANCHARD FRANGES BOUILLON ET
FILE, SAINT-JULIEN-BOUTIERES.
demeurant à SAINT-AGREVE

- **Monsieur MOULIN Norbert**
ANNONAY, STS COMPOSITES FRANCE, FELINES.
demeurant à CHAMPAGNE

- **Madame MOUNIER Angeline**
Assistante relation clients, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE
CHEYLARD.
demeurant à SAINT JULIEN D'INTRES

- **Madame MOUNIER Cristel**
Responsable Service Clients, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS.
demeurant à LE CHEYLARD

- **Monsieur MOUNIER Didier**
Guimpier, BLANCHARD SA, SAINT-JULIEN-BOUTIERES.
demeurant à SAINT-JULIEN-D'INTRES

- **Madame MOURARET Sabine**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- **Monsieur MOUREZ Jean-Bernard**
Responsable R.H., SAVOIE REFRACTAIRES, VÉNISSIEUX.
demeurant à ANNONAY

- **Madame MOUSTIER Florence**
Comptable, BONNETERIE CEVENOLE, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à CORNAS

- **Monsieur NGUYEN Dominique**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- **Monsieur NOGIER Claude**
Contrôleur qualité, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-
FÉLICIEN.
demeurant à CHANEAC

- **Monsieur OMOBONO Silvio**
Opérateur reseaux, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,
ROMANS-SUR-ISÈRE.
demeurant à SAINT-CYR

- **Monsieur PAPEGUAY Laurent**
Ouvrier, KALISTRUT AEROSPACE, SAINT-VALLIER.
demeurant à SAINT-CLAIR

- **Madame PERALTA Florence**
Approvisionnement, LOUIS VUITTON, MARSAZ.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- **Madame PEREZ Renée**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS.
demeurant à RUOMS

- **Madame PERGE Christine**
Comptable, FEDERATION ADMR DE L ARDECHE, AUBENAS.
demeurant à LAVILLEDIEU

- **Madame PERRIER Muriel**
Aide comptable, TANNERIE D ANNONAY, ANNONAY.
demeurant à ANDANCE

- **Monsieur PERRIN Stéphane**
Directeur de succursale, BANQUE POPULAIRE DU SUD, SETE.
demeurant à AUBENAS

- **Monsieur PETIT Jean-Charles**
Chauffeur poids lourds, COLAS FRANCE, LE POUZIN.
demeurant à LE POUZIN

- **Madame PHILIPPOT Sylvie**
Secrétaire de Direction, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE,
PRIVAS.
demeurant à VEYRAS

- **Monsieur PICAUD Jean-Yves**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- **Monsieur PICHON Gérard**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à VOGUE

- **Madame PONS Françoise**
Assistante RH, ORANO DS, BAGNOLS-SUR-CEZE.
demeurant à SAINT-JUST-D'ARDECHE

- **Monsieur PONSONNET Laurent**
Technicien de maintenance, BISCUITERIE DE LA TOUR D'ALBON,
ANNEYRON.
demeurant à SARRAS

- **Monsieur RAPENNE Frédéric**
Agent de sécurité, intervention, environnement., OSIRIS, ROUSSILLON.
demeurant à PEYRAUD
- **Monsieur RAVINEL Jean Lou**
Ingénieur Développement, DEKRA INDUSTRIAL, LIMOGES.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE
- **Madame REBOUL Caroline**
Chef d'antenne - Service de tutelle, UDAF DE L'ARDECHE, PRIVAS.
demeurant à LE POUZIN
- **Madame REBOULET Joëlle**
Vendeuse, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à TALENCIEUX
- **Monsieur REGAT Maxime**
ouvrier, FAUN ENVIRONNEMENT, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à ALBOUSSIÈRE
- **Madame REMY Catherine**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Monsieur REY Franck**
Technicien atelier coffrets, SAS AUTAJON C.S., MONTELMAR.
demeurant à UCEL
- **Madame REYNAUD Isabelle**
Téléconseillère, CPAM Ardèche, PRIVAS.
demeurant à ANNONAY
- **Madame REYNOUARD Christine**
Employée de commande Préparateur, VALDIS, VALENCE.
demeurant à CORNAS
- **Madame RICHARD Christine**
Employée administration ventes clients, CANSON, ANNONAY.
demeurant à PEAUGRES
- **Monsieur RIEU Martial**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à AUBENAS
- **Monsieur ROCA - VIVES Marc**
Superviseur de montage, SNEF POWER SERVICES, MARSEILLE 15.
demeurant à MEYSSE
- **Monsieur ROCCO Christian**
Performance energy manager, ENGIE ENERGIE SERVICES, VILLARS.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- **Monsieur ROCHE Frédéric**
Ouvrier en ESAT, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX.
demeurant à ANNONAY

- **Monsieur ROCHE Jean-Louis**
Technicien de maintenance, LE MOULIN DE LA CHAUME, LA VOULTE-SUR-
RHONE.
demeurant à CRUAS

- **Monsieur ROCHE Philippe**
Technicien process, SAICA PAPER FRANCE, LAVEYRON.
demeurant à OZON

- **Monsieur ROSTAIND Thierry**
Responsable administration systèmes informatiques, CONDUENT
BUSINESS SOLUTIONS (FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à SOYONS

- **Monsieur ROUCHOUZE Frédéric**
Ouvrier papetier, CANSON, ANNONAY.
demeurant à PEAUGRES

- **Madame ROUSSET Denise**
Responsable d'équipe agence/plateforme/services centralisés, POLE
EMPLOI, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-PERAY

- **Madame ROUSSET Géraldine**
Manager d'équipe, LABORATOIRES M&L, LAGORCE.
demeurant à RUOMS

- **Monsieur ROUSSON Bernard**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- **Monsieur ROYET Thierry**
Technicien méthodes, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY.
demeurant à SAINT-CLAIR

- **Madame SAGNES Antonia**
Ouvrier conducteur machine niveau 2, CARPENTER S.A.S., LORIOLE-SUR-
DROME.
demeurant à ALISSAS

- **Monsieur SAROUL David**
conducteur poudreuse, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE
CHEYLARD.
demeurant à LE CHEYLARD

- **Monsieur SAVEL Raphaël**
Opérateur finition, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à OZON

- **Monsieur SCARINGELLA David**
Manager de rayons, ALISSAS DISTRIBUTION, ALISSAS.
demeurant à SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC
- **Monsieur SEIGNOVERT Patrick**
P2 Montage carrosserie, IVECO FRANCE, ANNONAY.
demeurant à FELINES
- **Madame SEIGNOVERT Régine**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS.
demeurant à RUOMS
- **Monsieur SELETTE Pierre**
Directeur administratif et financier, LXF ASSURANCES, VALENCE.
demeurant à ANNONAY
- **Madame SENEPART Laurence**
Ingenieur/cadre, STE ELECTRIQUE D'AUBENAS, AUBENAS.
demeurant à PRADES
- **Monsieur SEN Mehmet**
Tisseur, LES SOIERIES DE LA DEOME, BOURG-ARGENTAL.
demeurant à DAVEZIEUX
- **Monsieur SEN Nail**
Tisseur, LES SOIERIES DE LA DEOME, BOURG-ARGENTAL.
demeurant à ANNONAY
- **Madame SERRANO Catherine**
Infirmière de secteur psychiatrique, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE
MARIE, PRIVAS.
demeurant à PEAUGRES
- **Monsieur SERRE Dominique**
Magasinier, IVECO FRANCE, ANNONAY.
demeurant à ETABLES
- **Madame SERRE Laure**
Directrice d'agence de proximité, CAISSE EPARGNE PREVO LOIRE DROME
ARDECHE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à LE CHEYLARD
- **Monsieur SEUX Jean-Claude**
Ouvrier, KALISTRUT AEROSPACE, SAINT-VALLIER.
demeurant à SAVAS
- **Madame SEVENIER Corine**
Gestionnaire, IMMO DE FRANCE, AUBENAS.
demeurant à LAVILLEDIEU
- **Madame SIMON Sylvie**
Conseillère emploi, POLE EMPLOI, AUBENAS.
demeurant à VINEZAC

- **Monsieur SOLER Laurent**
Conducteur impression, LGR CARTONNAGES GIRARD, LE TEIL.
demeurant à LE TEIL

- **Madame SOUCHE Patricia**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PRIVAS.
demeurant à SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC

- **Monsieur SOUTEYRAT Stéphane**
Technicien d'atelier, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à SERRIERES

- **Madame SOUVIGNET Nadine**
Secrétaire administrative, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY.
demeurant à SAVAS

- **Monsieur SURROQUE Michel**
Agent Haute Maîtrise - Technicien Automatismes et Informatique
industrielle, EUROFLOAT, SALAISE-SUR-SANNE.
demeurant à FELINES

- **Madame SYLVESTRE Françoise**
Employée administrative, LEROY MERLIN FRANCE, VALENCE.
demeurant à SAINT-VICTOR

- **Monsieur TAIEB Camel**
Chef de service, CYCLIFE FRANCE SA, CODOLET.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- **Monsieur TEIL Serge**
Ouvrier en distribution, CANSON, ANNONAY.
demeurant à SAINT-ALBAN-D'AY

- **Monsieur THOMAS David**
Opérateur logistique, NUTRITION ET SANTE, ALBON.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- **Madame TOCABENS Jacqueline**
Assistante administration des ventes, CONCEPT' FRUITS, VERNOSC-LÈS-
ANNONAY.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- **Monsieur TORIBIO Jean**
Chargé du parc, FLORENTAISE, LAVILLEDIEU.
demeurant à VALS-LES-BAINS

- **Madame TOURENC DELPHINE Delphine, Marie**
A.S.H, MUTUALITE FRANCAISE ARDECHE-DROME, PRIVAS.
demeurant à UCEL

- **Monsieur TREPPOZ Denis**
Ingénieur S.A.V, ABB FRANCE, BEYNOST.
demeurant à EMPURANY

- **Madame VALETTE Corinne**
Responsable formation, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE,
PRIVAS.
demeurant à DUNIERE-SUR-EYRIEUX

- **Madame VALLART Anne**
Technicienne editique, AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE
SECURITE SOCIALE, SAINT-PIREST.
demeurant à CHAMPAGNE

- **Monsieur VALLET Olivier**
Ouvrier en ESAT, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX.
demeurant à ROIFFIEUX

- **Monsieur VANDROZ Alain**
Agent de maîtrise, HABITAT DAUPHINOIS, BOURG-LÈS-VALENCE.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- **Monsieur VEIGA Paulo**
Électromécanicien, CANSON, ANNONAY.
demeurant à VILLEVOCANCE

- **Madame VERGNE Marie-Paule**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- **Monsieur VERGNIER Joël**
Tisseur Malimo, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à SAINT-MICHEL-D'AURANCE

- **Monsieur VERITE Laurent**
Responsable environnement, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE
CHEYLARD.
demeurant à SAINT-CIERGE-SOUS-LE-CHEYLARD

- **Madame VEY Annick**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-
ÉTIENNE.
demeurant à AUBENAS

- **Monsieur VEYRAND Franck**
Changeur de séries, STS COMPOSITES France, ANDANCE.
demeurant à ECLASSAN

- **Monsieur VIDALENCHE Laurent**
Contrôleur matières nucléaires, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT,
PIERRELATTE.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- **Monsieur VIEILLARD Michel**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS.
demeurant à RUOMS

- **Monsieur VINANDY Philippe**
Cadre FRAMATOME LYON, FRAMATOME, LYON 6EME.
demeurant à LIMONY
- **Monsieur VINSON Philippe**
Agent de production, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE.
demeurant à SAINT-PERAY
- **Madame VITAUD Marie Christelle**
Vétérinaire, SAFARI PARC DU HAUT VIVARAIS, PEAUGRES.
demeurant à SAINT-ALBAN-D'AY
- **Monsieur WISNIEWSKI Dominique**
Technicien Services Généraux, LABORATOIRES M&L, LAGORCE.
demeurant à VOGUE
- **Monsieur ZAMITI Nabile**
Chef de chantier, COLAS FRANCE, LE POUZIN.
demeurant à LE POUZIN

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Madame AGNELLO Antoinette**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Monsieur ANDRE Christophe**
Infirmier psychiatrique, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE,
PRIVAS.
demeurant à SAINT-GERMAIN
- **Monsieur ANDRE Jacques**
Infirmier psychiatrique, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE,
PRIVAS.
demeurant à PRIVAS
- **Monsieur ARMENGAUD Philippe**
Responsable achat prestations I.T, THALES SERVICES NUMERIQUES SAS,
VALENCE.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE
- **Monsieur AYGLON Dominique**
Ouvrier, STE ELECTRIQUE D'AUBENAS, AUBENAS.
demeurant à SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS
- **Monsieur AYGLON Jean-Pierre**
Technicien atelier prototype, CONDUENT BUSINESS SOLUTIONS
(FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à SAINT-PERAY
- **Madame BACCONIER Florence**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS.
demeurant à RUOMS

- **Monsieur BALLET Laurent**
Superviseur, PLASTIC OMNIUM COMPOSITES, ANDANCE.
demeurant à OZON

- **Madame BANCEL Hélène**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- **Monsieur BARBIN Laurent**
Fraiseur, LORD SOLUTIONS FRANCE, PONT-DE-L'ISÈRE.
demeurant à PEUGRES

- **Madame BASTIDE Hélène**
Gestionnaire de clientèle particuliers, CAISSE EPARGNE PREVO LOIRE DROME ARDECHE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON

- **Madame BATIFOL Brigitte**
animateur technique prestations, CPAM Ardèche, PRIVAS.
demeurant à GRAVIERES

- **Madame BELOU Brigitte**
Opératrice polyvalente, MECELEC COMPOSITES SA, MAUVES.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- **Madame BERCHAUD Laurence**
Gestionnaire appui, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à ROCHEMAURE

- **Madame BERGERON Laurence**
Employée d'entretien coursière, SELARL UNIBIO, SAINT-VALLIER.
demeurant à ANDANCE

- **Monsieur BERTHELOT Jean-Noël**
Superviseur Chef de Quart, ORANO CYCLE, PIERRELATTE.
demeurant à CRUAS

- **Monsieur BLACHIER Christian**
Technicien, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à DAVEZIEUX

- **Madame BONNAVE Katia**
Agent de fabrication, L'EBENOID, VERNOSC-LES-ANNONAY.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- **Monsieur BOROWIACK Sylvain**
Magasinier, SAS AUTAJON C.S., MONTELIMAR.
demeurant à VIVIERS

- **Monsieur BOURDIN Philippe**
Directeur de la fabrication, ETS SABATON, AUBENAS.
demeurant à SAINT-SERNIN

- **Monsieur BOUSCHON Alain**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Monsieur BROT Jean-Louis**
Expasseur mouleur, SINIAT, LORIOLE-SUR-DROME.
demeurant à FLAVIAC
- **Madame BROUARD Fabienne**
Hôtesse de caisse, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à LES OLLIERES-SUR-EYRIEUX
- **Monsieur BRUNEL Eric**
Technicien méthodes, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES
- **Monsieur BRUN Guy**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Madame BRUNO Karen**
Assistante crédit manager, CROUZET S.A.S., VALENCE Cédex 9.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES
- **Monsieur BUGNAZET François**
Opérateur fabrication, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à DAVEZIEUX
- **Monsieur BUISSON Daniel**
Ouvrier canalisateur, EUROVIA DROME ARDECHE LOIRE AUVERGNE,
AUBENAS.
demeurant à VILLENEUVE-DE-BERG
- **Monsieur BUTTENAERE Eddy**
Chef de chantier, FLORENTAISE, LAVILLEDIEU.
demeurant à VESSEAUX
- **Monsieur CARBAIN Didier**
Technicien de maintenance, ENGIE HOME SERVICES, COURBEVOIE.
demeurant à LIMONY
- **Monsieur CARRARA Hubert**
Agent de fabrication, CONSTRUCTION ELECTRIQUE DU VIVARAIS,
PRIVAS.
demeurant à PRIVAS
- **Monsieur CATERIN Bernard**
Technicien spécialiste peinture, FAUN ENVIRONNEMENT, GUILHERAND-
GRANGES.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- **Madame CERRUTI MICLET Laurence**
Secrétaire, CENTRES SOCIAUX DE GIVORS, GIVORS.
demeurant à ANDANCE

- **Monsieur CHABAUD Frédéric**
A.P.L, O-I FRANCE SAS, LABEGUDE.
demeurant à AUBENAS

- **Madame CHALANCON Josiane**
Opérateur textile, BLANCHARD SA, SAINT-JULIEN-BOUTIERES.
demeurant à DESAIGNES

- **Monsieur CHALLAYE Laurent**
Tourneur P.I, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-FÉLICIEN.
demeurant à ROCHEPAULE

- **Monsieur CHARRE Didier**
Chauffeur, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS

- **Monsieur CHAUDIER Jacques**
Maroquinier, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- **Monsieur CHENEVIER James**
cariste, SAICA PAPER FRANCE, LAVEYRON.
demeurant à ROIFFIEUX

- **Monsieur CHEVAL Denis**
Opérateur finition, PLASTIC OMNIUM COMPOSITES, ANDANCE.
demeurant à SARRAS

- **Monsieur CHEVAUGEON Christian**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à AUBENAS

- **Monsieur CHIROL Thierry**
Responsable process industriel, STS COMPOSITES France, ANDANCE.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- **Monsieur CLUZEL Franck**
Chef d'équipe, ETS SABATON, AUBENAS.
demeurant à THUEYTS

- **Monsieur COMBE Patrick**
Opérateur industrie agro-alimentaire, ETS SABATON, AUBENAS.
demeurant à ASPERJOC

- **Monsieur COMBETTES Gabriel**
Menuisier, SARL BESSET, LALOUVESC.
demeurant à LALOUVESC

- **Monsieur CORDIER Eric**
V.R.P, HENRI MAIRE FRANCE, ARBOIS.
demeurant à VILLEVOCANCE
- **Madame COTTE Martine**
Animatrice d'équipe, UGECAM, SAINT-MARCEL-LES-VALENCE.
demeurant à CHATEAUBOURG
- **Monsieur COULMONT Philippe**
Directeur R & D, FAUN ENVIRONNEMENT, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à SOYONS
- **Monsieur COUVAT-DUTERRAIL Thierry**
Agent d'exploitation, SULO FRANCE, COLOMBES.
demeurant à SAINT-VICTOR
- **Madame CRAFFE Isabelle**
Aide à domicile, ASSAD GUILHERAND-GRANGES, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES
- **Monsieur CROS Gilbert**
Chef de chantier, EUROVIA DROME ARDECHE LOIRE AUVERGNE,
CUSSAC-SUR-LOIRE.
demeurant à LESPERON
- **Monsieur CROUZET Claude**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Monsieur CROUZET Jean-Noël**
P1 Magasinier Cariste, IVECO FRANCE, ANNONAY.
demeurant à CHANEAC
- **Madame CROUZET Joëlle**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à AUBENAS
- **Monsieur CROUZET Pascal**
Technicien d'affaires, REYES INTEGRATIONS SAS, VALENCE.
demeurant à SAINT-MICHEL-DE-CHABRILLANOUX
- **Monsieur DE BIASIO René**
Tisseur Dorniers, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-CHANEAC
- **Monsieur DEFOUR Philippe**
Responsable de la gestion des ressources financières et de trésorerie,
GRANDLYON HABITAT - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, LYON.
demeurant à DAVEZIEUX
- **Madame DEGUILHEN Patricia**
Conseillère, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à CHASSIERS

- **Monsieur DELAPLACETTE Mario**
Cariste, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à BOULIEU-LES-ANNONAY

- **Monsieur DELARBRE Thierry**
Moniteur trafic, POMONA, SAINT-PRIEST.
demeurant à SARRAS

- **Monsieur DELL'OMO Hervé**
Maçon, EIFFAGE CONSTRUCTION, VALENCE Cédex 9.
demeurant à SOYONS

- **Monsieur DELOCHE Alain**
Technicien réseau, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,
VALENCE.
demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS

- **Madame DELPY Catherine**
Assistante sociale, CAISSE D ALLOCATION FAMILIALES DE L ARDECHE,
AUBENAS.
demeurant à CHARMES-SUR-RHONE

- **Madame DERAIL Catherine**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- **Monsieur DESCHAMPS Christophe**
Agent de production, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE.
demeurant à EMPURANY

- **Monsieur DESRUOL Daniel**
Tourneur fraiseur perceur, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY.
demeurant à ARDOIX

- **Monsieur DEYGAS Jacques**
Cariste en distribution, CANSON, ANNONAY.
demeurant à VILLEVOCANCE

- **Madame DIAZ Christine**
Officier central de sécurité, ONET TECHNOLOGIES, MARSEILLE.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- **Monsieur DIAZ Jean**
Ingénieur, ORANO, CHÂTILLON.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- **Monsieur DROUET Jean-Charles**
Ouvrier en ESAT, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX.
demeurant à ANNONAY

- **Monsieur DUCLOS Didier**
P2 électricien industriel, IVECO FRANCE, ANNONAY.
demeurant à PEAUGRES

- **Monsieur DUCLOS Robert**
Opérateur de production, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX.
demeurant à ROIFFIEUX
- **Monsieur DUCLOT Christian**
Technicien sup. études, SOLYSTIC, ALIXAN.
demeurant à ANNONAY
- **Monsieur DUGAS Laurent**
Electro-posté, O-I FRANCE SAS, LABEGUDE.
demeurant à CHASSIERS
- **Monsieur DUPLAND Thierry**
Conducteur, O-I FRANCE SAS, LABEGUDE.
demeurant à FONS
- **Monsieur DURY Dominique**
Responsable approvisionnements, PROLIANS RAA, PORTES-LES-VALENCE.
demeurant à ROMPON
- **Monsieur DUVAL Christophe**
Technicien de fabrication, ADISSEO FRANCE S.A.S., SAINT-CLAIR-DU-
RHÔNE.
demeurant à SARRAS
- **Madame EDMONT Isabelle**
Magasinière cariste, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON.
demeurant à ALISSAS
- **Madame ESPEIL Cécile**
Responsable transport, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE
CHEYLARD.
demeurant à SAINT-MICHEL-D'AURANCE
- **Madame FANGET Nadine**
Assistante commerciale, CANSON, ANNONAY.
demeurant à VILLEVOCANCE
- **Monsieur FARGIER Jérôme**
Chef d'équipe Dornier, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE
CHEYLARD.
demeurant à SAINT-MICHEL-D'AURANCE
- **Madame FAURE Catherine**
Employée de banque, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL DAUPHINE
VIVARAIS, VALENCE.
demeurant à VESSEAUX
- **Monsieur FELDEN Laurent**
Ajusteur, FRAMATOME, ROMANS-SUR-ISERE.
demeurant à SAINT-LAURENT-DU-PAPE

- **Monsieur FERNANDEZ David**
Responsable d'affaires, FACEO FM CENTRE EST, SAINT-PRIEST.
demeurant à BEAUCHASTEL
- **Monsieur FILIOT Pierre**
Responsable atelier, NOVOCERAM PRODUITS CERAMIQUES, LAVEYRON.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE
- **Monsieur FINON Didier**
Ouvrier en transformation, CANSON, ANNONAY.
demeurant à SAVAS
- **Monsieur FLAQUIN David**
Technicien bureau études, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY.
demeurant à ANNONAY
- **Monsieur FLORENTIN Laurent**
Ingénieur R&D, BAUMERT, SCHAEFFERSHEIM.
demeurant à CRUAS
- **Madame FONTANEL Ghislaine**
Employée commerciale, CSF, DAVEZIEUX.
demeurant à QUINTENAS
- **Madame FRAYSSE Sylviane**
Opératrice pliage, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS.
demeurant à ACCONS
- **Monsieur FROMENTOUX Eric**
Agent de production, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE.
demeurant à SAINT-ROMAIN-D'AY
- **Madame GAGNE Sylvie**
Juriste Gestionnaire assurance, ACM, VALENCE.
demeurant à SOYONS
- **Madame GAILLARD Odette**
Employée, BLANCHARD FRANGES BOUILLON ET FILE, SAINT-JULIEN-
BOUTIERES.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS
- **Monsieur GAILLARD Patrice**
Cadre logistique, CANSON, ANNONAY.
demeurant à DAVEZIEUX
- **Monsieur GARNODIER Rolland**
Technicien d'atelier, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE.
demeurant à COLOMBIER-LE-JEUNE
- **Madame GATELET Lydie**
Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS.
demeurant à ECLASSAN

- **Monsieur GAUCHIER Michel**
Ingénieur, ORANO DEMANTELEMENT, CHUSCLAN.
demeurant à SAINT-BARTHELEMY-GROZON

- **Monsieur GAUDIN Gilles**
Responsable informatique, GARDNER DENVER FRANCE, MOISSY-
CRAMAYEL.
demeurant à BOGY

- **Monsieur GAUTHIER Philippe**
Opérateur, PLASTIC OMNIUM COMPOSITES, ANDANCE.
demeurant à SAINT-DESIRAT

- **Madame GAUTHIER Yvette**
Opératrice essais fin de chaîne, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS,
SAINT-FÉLICIEN.
demeurant à SAINT-FELICIEN

- **Monsieur GAY Bertrand**
Technicien de maintenance, BISCUITERIE DE LA TOUR D'ALBON,
ANNEYRON.
demeurant à VILLEVOCANCE

- **Monsieur GENESTON Lionel**
Electromécanicien, CHEMVIRON FRANCE SAS, RUEIL-MALMAISON.
demeurant à SAINT-VINCENT-DE-BARRES

- **Madame GERLAND Brigitte**
Ouvrière en ESAT, E.S.A.T. ADAPEI de la Drôme, VALENCE.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- **Monsieur GILLES Christian**
Assistant qualité clientèle, O-I FRANCE SAS, LABEGUDE.
demeurant à PRADES

- **Madame GIRARDEY Véronique**
Chargée d'affaires-économie sociale, CAISSE EPARGNE PREVO LOIRE
DROME ARDECHE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS

- **Madame GLEIZOLLES Dominique**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-
ÉTIENNE.
demeurant à SOYONS

- **Monsieur GODART Claude**
Chef de projets, THALES AVS FRANCE SAS, MÉRIGNAC.
demeurant à TOULAUD

- **Monsieur GONNARD Philippe**
Chef d'équipe ourdissage, NATEXPROD, ARDOIX.
demeurant à SAINT-JEURE-D'AY

- **Monsieur HAON Christian**
Technicien, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE.
demeurant à BESSAS

- **Monsieur HERITIER Denis**
Maçon, CAMPENON BERNARD CENTRE EST, PIERRELATTE.
demeurant à VIVIERS

- **Madame IMBERT Brigitte**
Gestionnaire de résidences, BNP PARIBAS IMMOBILIER RESIDENCES
SERVICES, ALIXAN.
demeurant à DUNIERE-SUR-EYRIEUX

- **Monsieur IMBERT Jean-Pascal**
Préparateur expédition, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE
CHEYLARD.
demeurant à LE CHEYLARD

- **Monsieur JANICOT Didier**
Ouvrier papetier, SAICA PAPER FRANCE, LAVEYRON.
demeurant à ANNONAY

- **Madame JURDIT Françoise**
Infirmière, AESIO SANTE SUD RHONE ALPES, VALENCE.
demeurant à SARRAS

- **Monsieur KAUFFMAN Carlos**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à VINEZAC

- **Monsieur KAUFFMANN Henri**
Monteur ajusteur, 'NCI PRODUCTION', PRIVAS.
demeurant à CRUAS

- **Monsieur KRASOUSKY JEAN CLAUDE**
Ouvrier, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, GRENOBLE.
demeurant à AUBENAS

- **Monsieur LABOURY Pascal**
Ouvrier en ESAT, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX.
demeurant à ROIFFIEUX

- **Madame LACOSTE Christiane**
Gestionnaire formation, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à ARDOIX

- **Monsieur LADET Christophe**
Responsable distribution échantillons, LABORATOIRE BAUSCH &
LOMB/CHAUVIN, AUBENAS.
demeurant à AUBENAS

- **Monsieur LAFFONT Pascal**
Chauffeur poids lourds, COLAS FRANCE, VALENCE.
demeurant à BEAUCHASTEL

- **Madame LANDRAUD Fabienne**
Responsable environnement, STE ELECTRIQUE D'AUBENAS, AUBENAS.
demeurant à RUOMS

- **Monsieur LARPENT Christian**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- **Madame LAVERT Brigitte**
Agent de service ASH, MUTUALITE FRANCAISE ARDECHE-DROME,
PRIVAS.
demeurant à PRADES

- **Monsieur LEFEBVRE Eddy**
Peintre, ETS DEVES SAS, SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC.
demeurant à SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC

- **Monsieur MAILLET Alain**
Fondateur, O-I FRANCE SAS, LABEGUDE.
demeurant à PRADES

- **Madame MANCHERON Guilène**
Comptable, ELECTROLUX FRANCE, SENLIS.
demeurant à GROSPIERRES

- **Madame MANDON Sylvie**
Manager, CPAM Ardèche, PRIVAS.
demeurant à CHALENCON

- **Monsieur MARCARIAN Philippe**
Agent technique, MERCEDES-BENZ FRANCE, ÉTOILE-SUR-RHÔNE.
demeurant à LE POUZIN

- **Madame MARION Christine**
Comptable, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS.
demeurant à LE CHEYLARD

- **Monsieur MARTEL Thierry**
Conducteur routier PL/SPL, BERT TRANSPORTS ET SERVICES, SAINT-
RAMBERT-D'ALBON.
demeurant à ECLASSAN

- **Monsieur MARTIN Frédéric**
Technicien Sécurité, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE.
demeurant à LABLACHERE

- **Madame MARTIN Patricia**
Aide-soignante, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.
demeurant à SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN

- **Madame MATHIEU Marie**
Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- **Monsieur MAZABRARD Bruno**
Régleur estampage découpe auto, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS.
demeurant à DESAIGNES

- **Monsieur MEJEAN Serge**
Cadre supérieur de santé, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.
demeurant à VEYRAS

- **Monsieur METEYER Marc**
Technicien, CSE ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT TRICASTIN, PIERRELATTE.
demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

- **Madame MEUNIER Martine**
Aide à domicile, SEMAD, ANNONAY.
demeurant à VILLEVOCANCE

- **Monsieur MEY Philippe**
Magasinier, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à LE CHEYLARD

- **Monsieur MIGNOT Pascal**
Compte clé régional, VANDEMOORTELE EUROPE, MASSY.
demeurant à CHAMPIS

- **Monsieur MINODIER Fabrice**
Opérateur finition, STS COMPOSITES FRANCE, FELINES.
demeurant à SAINT-ALBAN-D'AY

- **Madame MONTAGNE Marie-Jeanne**
Aide-soignante, HOPITAL PRIVE DE SAINT AGREVE, SAINT-AGRÈVE.
demeurant à SAINT-AGREVE

- **Monsieur MOULIN Denis**
Responsable atelier, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- **Monsieur MOULIN Philippe**
Responsable réception expédition papeterie, CANSON, ANNONAY.
demeurant à ANDANCE

- **Monsieur MOUNIER Didier**
Préparateur PU, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à SAINT-AGREVE

- **Monsieur MOURELON Thierry**
Gestionnaire approvisionnement, CANSON, ANNONAY.
demeurant à ANNONAY

- **Monsieur MOUREZ Jean-Bernard**
Responsable R.H., SAVOIE REFRACTAIRES, VÉNISSIEUX.
demeurant à ANNONAY
- **Madame MOUTON Cécile**
Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS.
demeurant à ARRAS-SUR-RHONE
- **Monsieur MOUTON Lionel**
Employé de bureau, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à AUBENAS
- **Monsieur MULAS Marc**
Commercial, ETABLISSEMENTS R.FILLIERE, AVIGNON.
demeurant à COUCOURON
- **Monsieur NICOLAS Jean-Marie**
Technicien, RHODIA OPERATIONS, SALINDRES.
demeurant à SANILHAC
- **Monsieur NOGUEIRA José**
Peintre en bâtiment, ENTREPRISE BERGERON ET PITOT, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à CORNAS
- **Monsieur OMOBONO Silvio**
Opérateur reseaux, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,
ROMANS-SUR-ISÈRE.
demeurant à SAINT-CYR
- **Monsieur OSTERNAUD Loïc**
Technicien maintenance, STS COMPOSITES FRANCE, FELINES.
demeurant à SAINT-CLAIR
- **Monsieur PALISSE François**
Responsable production, SAUR, ANNONAY.
demeurant à SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY
- **Madame PECHEUR Patricia**
Infirmière, HÔPITAL PRIVE DROME-ARDECHE, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES
- **Monsieur PEGEOT Eric**
Technicien confirmé, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX
ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN.
demeurant à ROCHEMAURE
- **Monsieur PELISSIER Hubert**
Polisseur, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS.
demeurant à ARCENS
- **Monsieur PERRIER Maurice**
Agent administratif principal, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS.
demeurant à AUBENAS

- **Monsieur PEYROT Jerome**
Technicien prototypiste, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE.
demeurant à SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN

- **Madame PHILIBERT Fabienne**
Cadre de banque, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL DAUPHINE
VIVARAIS, VALENCE.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- **Monsieur PICHON Gérard**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à VOGUE

- **Madame PLANCHER Dominique**
Assistante export, CANSON, ANNONAY.
demeurant à FELINES

- **Monsieur PONCETY Jean Pierre**
Ingénieur, IVECO FRANCE, ANNONAY.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- **Monsieur POUDEVIGNE Jean-Marie**
Conducteur d'engin, FLORENTAISE, LAVILLEDIEU.
demeurant à JAUJAC

- **Madame POUZET Anne-Marie**
Conseiller technique, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA DROME,
VALENCE.
demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- **Monsieur QUIBLIER Jean-Pierre**
Papetier, CANSON, ANNONAY.
demeurant à SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY

- **Monsieur RAFFARD Joël**
Opérateur finition, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à ANNONAY

- **Madame RAMIER Christian**
Peintre, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à DAVEZIEUX

- **Monsieur RAMPON Frédéric**
Éducateur physique et sportif, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE
MARIE, PRIVAS.
demeurant à COUX

- **Monsieur RANC Christophe**
Gestionnaire logistique matériel, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - INFRA
RHONE ALPES, LAMASTRE.
demeurant à LE CRESTET

- **Monsieur RAPENNE Frédéric**
Agent de sécurité, intervention, environnement., OSIRIS, ROUSSILLON.
demeurant à PEYRAUD

- **Monsieur RAVINEL Jean Lou**
Ingénieur Développement, DEKRA INDUSTRIAL, LIMOGES.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- **Monsieur REMY Nicolas**
Technicien support maintenance, GERFLOR PROVENCE SNC, SAINT-PAUL-
TROIS-CHÂTEAUX.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- **Monsieur REVOL Jean-Christophe**
Manœuvre, FRAPPA, DAVÉZIEUX.
demeurant à SAVAS

- **Madame REYNOUARD Christine**
Employée de commande Préparateur, VALDIS, VALENCE.
demeurant à CORNAS

- **Monsieur REYNOUARD Fabrice**
Technicien qualité, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE.
demeurant à SAINT-PERAY

- **Madame RICHARD Nathalie**
Conseiller de clientèle, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL
DAUPHINE VIVARAIS, VALENCE.
demeurant à MERCUER

- **Monsieur RIEU Martial**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à AUBENAS

- **Monsieur RIPOCHE Xavier**
Responsable propriété intellectuelle, SAINT GOBAIN GLASS FRANCE,
COURBEVOIE.
demeurant à ROIFFIEUX

- **Madame ROCARD Nelly**
Chargée de clientèle professionnelle, CAISSE REGIONALE DU CREDIT
MUTUEL DAUPHINE VIVARAIS, PRIVAS.
demeurant à SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN

- **Madame ROCHEDY Irène**
Opératrice en finition, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à PEAUGRES

- **Monsieur ROCHEDY Vincent**
Chef d'équipe grilles, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à BELSENTES

- **Monsieur ROGIER Patrice**
Conducteur d'engins, EIFFAGE GC INFRA LINEAIRES, VELIZY-VILLACOUBLAY.
demeurant à JOYEUSE

- **Monsieur ROSTAIND Thierry**
Responsable administration systèmes informatiques, CONDUENT BUSINESS SOLUTIONS (FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à SOYONS

- **Madame ROUSSELET Cécile**
Employée commerciale, SAS LOVIRIC - INTERMARCHE, SAINT-VALLIER.
demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-VALOUX

- **Monsieur ROUSSON Bernard**
Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- **Madame RUCHON Martine**
Agent de production, L'EBENOID, SAINT-PRIEST.
demeurant à BOULIEU-LES-ANNONAY

- **Monsieur SAGE Claude**
Opérateur Cariste, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à ANNONAY

- **Madame SALQUE Colette**
Ouvrière en ESAT, E.S.A.T. ADAPEI de la Drôme, VALENCE.
demeurant à SAINT-PERAY

- **Monsieur SANIAL Bruno**
Chef de poste Dorniers, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à LE CHEYLARD

- **Monsieur SAUVAYRE Georges**
Magasinier cariste, IVECO FRANCE, ANNONAY.
demeurant à SAINT-CLAIR

- **Monsieur SELETTE Pierre**
Directeur administratif et financier, LXF ASSURANCES, VALENCE.
demeurant à ANNONAY

- **Monsieur SENDER Bruno**
Responsable de secteur, RB HYGIENE HOME FRANCE SAS, MASSY.
demeurant à LABEAUME

- **Madame SERRANO Sylvie**
Responsable métier, ORANO PROJETS, BAGNOLS-SUR-CÈZE.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- **Monsieur SIMONINI Christian**
Ingénieur, THALES AVS FRANCE SAS, MÉRIGNAC.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- **Madame SONNIER Marie-Claire**
Ouvrière en maroquinerie, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON,
SARRAS.
demeurant à OZON

- **Madame TALARON Béatrice**
Infirmière, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.
demeurant à PRIVAS

- **Madame TALARON Huguette**
Soudeuse four, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS.
demeurant à ARCENS

- **Monsieur TALLARON Denis**
Tuyauteur industriel, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEMESSEY SERVICES,
SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON.
demeurant à ANNONAY

- **Monsieur TALON Robert**
Conseiller technico commercial, NEOLAIT, YFFINIAC.
demeurant à LESPERON

- **Monsieur TEISSIER Pierre**
Technicien d'exploitation, ENGIE ENERGIE SERVICES, VITROLLES.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- **Monsieur TOURNAYRE Laurent**
Responsable d'usine, FLORENTAISE, LAVILLEDIEU.
demeurant à AUBENAS

- **Monsieur TRAVERSIER Philippe**
Conducteur d'engins, SOGEA RHONE-ALPES, VILLEURBANNE.
demeurant à SAINT-SYLVESTRE

- **Madame VALLART Anne**
Technicienne editique, AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE
SECURITE SOCIALE, SAINT-PRIEST.
demeurant à CHAMPAGNE

- **Monsieur VALLON Franck**
Ouvrier, KALISTRUT AEROSPACE, SAINT-VALLIER.
demeurant à SAINT-ROMAIN-D'AY

- **Monsieur VERNET Thierry**
Opérateur Découpe B, TENDRIADE SAS, SAULCE-SUR-RHONE.
demeurant à SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC

- **Monsieur VIDALENCHE Laurent**
Contrôleur matières nucléaires, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT,
PIERRELATTE.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- **Monsieur VIGNAL Joannès**
Tisseur Grilles, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS
- **Monsieur VINANDY Philippe**
Cadre FRAMATOME LYON, FRAMATOME, LYON 6EME.
demeurant à LIMONY
- **Monsieur VOLLE Bruno**
Opérateur industrie agro-alimentaire, ETS SABATON, AUBENAS.
demeurant à ASPERJOC
- **Madame VOLLE Claude**
Aide-soignante, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.
demeurant à PRIVAS
- **Monsieur WEBER Eric**
Moniteur d'atelier, AESIO SANTE SUD RHONE ALPES, VALENCE.
demeurant à RUOMS
- **Monsieur ZANNELLI François**
Salarié, GMF ASSURANCES, MONTÉLIMAR.
demeurant à VERNOUX-EN-VIVARAIS

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Monsieur ALEXANDRE Alain**
Agent de production (conducteur machine CN), TRIGANO VDL,
TOURNON-SUR-RHÔNE.
demeurant à BOZAS
- **Monsieur ARCHIER Joël**
Magasinier, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à VILLEVOCANCE
- **Madame ARDAIL Françoise**
Technicienne de prestations, CPAM Ardèche, PRIVAS.
demeurant à LUSSAS
- **Madame ARGAUD Joëlle**
Opérateur polyvalent Niv 2, MECELEC COMPOSITES SA, MAUVES.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-MUZOLS
- **Madame BADEL Marie-Hélène**
Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS.
demeurant à ARDOIX
- **Monsieur BANCEL Franck**
Technicien méthodes, LORD SOLUTIONS FRANCE, PONT-DE-L'ISÈRE.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- **Madame BASTIDE Hélène**
Gestionnaire de clientèle particuliers, CAISSE EPARGNE PREVO LOIRE
DROME ARDECHE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON
- **Monsieur BATTANDIER Jean-Louis**
Changeur de séries, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à TALENCIEUX
- **Madame BERTRAMOND Frédérique**
Infirmière psychiatrique, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE,
PRIVAS.
demeurant à VESSEAUX
- **Madame BLACHE Chantal**
Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS.
demeurant à SARRAS
- **Monsieur BONAMIGO Michel**
Serrurier, COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MAINTENANCE ET
D'ASSISTANCE TECHNIQUE, SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL
- **Monsieur BOSC Laurent**
Agent de production, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE.
demeurant à PREAUX
- **Monsieur BOUCHER Philippe**
Mécanicien maroquinerie, MANUFACTURE DE MAROQUINERIE DU
DAUPHINE, GRANGES LES BEAUMONT.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES
- **Monsieur BOULESTEIX Jean-Christophe**
Opérateur, FRAMATOME, LYON.
demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE
- **Monsieur BOURGAUD Jean-François**
Cariste, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à SERRIERES
- **Madame BRIAS Nicole**
Préparatrice de commandes, CANSON, ANNONAY.
demeurant à BOULIEU-LES-ANNONAY
- **Monsieur BRUS Michel**
Responsable entretien général, O-I FRANCE SAS, LABEGUDE.
demeurant à VILLENEUVE-DE-BERG
- **Madame BRUYAT Yvette**
Ouvrière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS.
demeurant à ANDANCE

- **Monsieur BUFFAT Michel**
Coordinateur d'ilot, MECELEC COMPOSITES SA, MAUVES.
demeurant à VION

- **Monsieur CABERO Luis**
Mécanicien outillage, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à TALENCIEUX

- **Monsieur CANDELLARO Jacques**
Commercial, GAN PREVOYANCE, PARIS.
demeurant à BIDON

- **Madame CARIVEN Chantal**
Conseillère de vente, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, SAUMUR.
demeurant à FELINES

- **Monsieur CARLE Frédéric**
Technicien Méthodes, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à SAINT-CLAIR

- **Monsieur CARRONNIER Thierry**
Employé, JST TRANSFORMATEURS, LYON.
demeurant à ANNONAY

- **Monsieur CHAPRIE Philippe**
Peintre, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- **Monsieur CHAPURLAT Patrick**
Travailleur en ESAT, ESAT ADAPEI 26 CAT'INOV, SAINT-VALLIER.
demeurant à VION

- **Monsieur CHARRE Michel**
Cuisinier, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.
demeurant à COUX

- **Monsieur CHENEY Pascal**
Ouvrier, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à ANDANCE

- **Monsieur CHEPEL Franck**
Chargé d'affaires, KROHNE, ROMANS-SUR-ISÈRE.
demeurant à PEYRAUD

- **Madame CLAIR Sylvette**
Technicien expérimenté, POLE EMPLOI, PRIVAS.
demeurant à PRANLES

- **Madame CLOT Catherine**
Responsable comptabilité générale, CANSON, ANNONAY.
demeurant à THORRENC

- **Madame COMBES Annie**
Technicien conseil référent PF, CAISSE D ALLOCATION FAMILIALES DE L
ARDECHE, AUBENAS.
demeurant à AUBENAS

- **Monsieur COMBETTES Gabriel**
Menuisier, SARL BESSET, LALOUVESC.
demeurant à LALOUVESC

- **Madame COSTE Evelyne**
Technicien de prestations, CPAM DE LA DROME, VALENCE.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- **Monsieur CROUZET Jean-Noël**
P1 Magasinier Cariste, IVECO FRANCE, ANNONAY.
demeurant à CHANEAC

- **Madame CROUZET Simone**
Responsable paye, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS.
demeurant à CHANEAC

- **Monsieur DAVID Jean-Pierre**
Technicien de maintenance, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à ROIFFIEUX

- **Monsieur DEBOURG Jean-Luc**
Conducteur de machine automatisée, MIXT COMPOSITES RECYCLABLES
MCR, TOURNON-SUR-RHÔNE.
demeurant à VION

- **Monsieur DELOCHE Alain**
Technicien réseau, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,
VALENCE.
demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS

- **Monsieur DELOCHE ROCHE Gabriel**
Opérateur, KALISTRUT AEROSPACE, SAINT-VALLIER.
demeurant à SARRAS

- **Monsieur DESMON Michel Gervais**
Opérateur, PLASTIC OMNIUM COMPOSITES, ANDANCE.
demeurant à SAINT-CYR

- **Monsieur DUARTE DA CUNHA Manuel José**
Chef de file, CAMPENON BERNARD DAUPHINE SAVOIE, ANNONAY.
demeurant à SAVAS

- **Madame DUCLAUX Laurence**
Comptable, LABORATOIRE TETRA MEDICAL, ANNONAY.
demeurant à BOULIEU-LES-ANNONAY

- **Madame DUPRE Françoise**
Secrétaire, REYES INTEGRATIONS SAS, VALENCE.
demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- **Monsieur ETTWILLER Christophe**
Technicien de laboratoire, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à LE CHAMBON
- **Monsieur FABRY Roland**
Opérateur finition, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à SAINT-VICTOR
- **Madame FANGET Françoise**
Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS.
demeurant à SARRAS
- **Monsieur FARRE Simon**
Fondeur P.I, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-FÉLICIEN.
demeurant à SAINT-AGREVE
- **Madame FAURE Martine**
Infirmière psychiatrique, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.
demeurant à SAINT-PRIEST
- **Monsieur FERNANDES FERREIRA Joao Carlos**
Aide soignant, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.
demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE
- **Monsieur FOMBONNE Richard**
Papetier, CANSON, ANNONAY.
demeurant à SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY
- **Madame FOURNIER Pascale**
Ouvrière en maroquinerie, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE
- **Madame FRANCOIS Dominique**
Infirmière psychiatrique, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE-MARIE, PRIVAS.
demeurant à LYAS
- **Monsieur FRUGIER Pascal**
Conducteur de travaux, DREYER, AVIGNON.
demeurant à ROCHEMAURE
- **Monsieur GARE Gilles**
Gestionnaire réparations, SOLYSTIC, ALIXAN.
demeurant à CHARMES-SUR-RHONE
- **Madame GATELET Lydie**
Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS.
demeurant à ECLASSAN

- **Monsieur GAUTHIER Didier**
Usineur P.I, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-FÉLICIEN.
demeurant à SAINT-FELICIEN
- **Madame GAY Maryse**
Ouvrière P1 montage carrosserie, IVECO FRANCE, ANNONAY.
demeurant à SATILLIEU
- **Monsieur GERARD Sylvain**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE, BAGNOLS-
SUR-CÈZE.
demeurant à BANNE
- **Madame GIRARDEY Véronique**
Chargée d'affaires-économie sociale, CAISSE EPARGNE PREVO LOIRE
DROME ARDECHE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS
- **Monsieur GRAIL Jean-Michel**
Magasinier - cariste, SAICA PAPER FRANCE, LAVEYRON.
demeurant à ANNONAY
- **Madame GRANON Michèle**
Conseiller services de l'assurance maladie, CPAM Ardèche, PRIVAS.
demeurant à LE TEIL
- **Monsieur GUIGAL Joël**
Opérateur de fabrication, PLASTIC OMNIUM COMPOSITES, ANDANCE.
demeurant à ANNONAY
- **Monsieur GUILLAUME Dominique**
Responsable études opérationnel, ORANO PROJETS, BAGNOLS-SUR-CÈZE.
demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE
- **Madame HENARD Françoise**
Technicien GCR, CAISSE D ASSURANCE RETRAITE ET DE SANTE AU
TRAVAIL RHONE ALPES, LYON.
demeurant à CORNAS
- **Monsieur HOURS Patrick**
Directeur industriel et achat, SOLYSTIC, ALIXAN.
demeurant à SAINT-PERAY
- **Madame IMBERT Brigitte**
Gestionnaire de résidences, BNP PARIBAS IMMOBILIER RESIDENCES
SERVICES, ALIXAN.
demeurant à DUNIERE-SUR-EYRIEUX
- **Monsieur JARNIAS Thierry**
Chef d'équipe, ENDEL, PIERRELATTE.
demeurant à SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN

- **Monsieur LANGREZ Philippe**
Technicien sup méthodes, SOLYSTIC, ALIXAN.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES
- **Monsieur LARPENT Claude**
Ouvrier ESAT Les Amandiers, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-
SOUS-AUBENAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
- **Madame LAURENT Simone**
Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS.
demeurant à BOUCIEU-LE-ROI
- **Monsieur LECHE Christian**
Agent de production ,conducteur de machine CN, TRIGANO VDL,
TOURNON-SUR-RHÔNE.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-MUZOLS
- **Madame LE ROUX Nelly**
Opérateur de ligne, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE.
demeurant à CHEMINAS
- **Madame LONGUEVILLE Bernadette**
Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS.
demeurant à ETABLES
- **Monsieur LURIE Stéphane**
Contrôleur, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON.
demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON
- **Monsieur MAIRE Alain**
Visiteur, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à LE CHEYLARD
- **Madame MANCHERON Guilène**
Comptable, ELECTROLUX FRANCE, SENLIS.
demeurant à GROSPIERRES
- **Monsieur MARCHAND-FALLOT Gilles**
Analyste N1, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.
demeurant à SAINT-PRIEST
- **Monsieur MARIN Christophe**
Conseiller de clientèle, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES,
TOURNON-SUR-RHÔNE.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE
- **Madame MARION Catherine**
Opératrice contrôle plateforme, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-
VALAMAS.
demeurant à LE CHEYLARD

- **Monsieur MATHON Eric**
Régleur Dorniers, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS

- **Monsieur MERCIER Patrice**
Technicien R&D, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à JAUNAC

- **Monsieur MESSOUMIAN Christian**
Peintre, FRAPPA, DAVÉZIEUX.
demeurant à ANNONAY

- **Madame MEUCCI Isabelle**
Secrétaire, ARGEXCO, BAIX.
demeurant à SAINT-PRIEST

- **Monsieur MEYRAND Serge**
Responsable de production, CONCEPT' FRUITS, VERNOSC-LÈS-
ANNONAY.
demeurant à SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY

- **Madame MONTEIL Anne-Marie**
Manager, CPAM Ardèche, PRIVAS.
demeurant à VALS-LES-BAINS

- **Madame MOUNIER Jacqueline**
Agent de production, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-
FÉLICIEN.
demeurant à SAINT-AGREVE

- **Monsieur NARBOT Gilles**
Chef d'équipe Dornier, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE
CHEYLARD.
demeurant à LE CHEYLARD

- **Madame NEY Patricia**
Rédacteur, UNION MUT GESTION GROUPE HOSP MUTUALISTE DE
GRENOBLE, GRENOBLE.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- **Monsieur NOGUEIRA José**
Peintre en bâtiment, ENTREPRISE BERGERON ET PITOT, GUILHERAND-
GRANGES.
demeurant à CORNAS

- **Monsieur OBON Jacques**
Conducteur de machine en transformation, CANSON, ANNONAY.
demeurant à SAVAS

- **Monsieur OMOBONO Silvio**
Opérateur reseaux, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,
ROMANS-SUR-ISÈRE.
demeurant à SAINT-CYR

- **Madame PELLEGRINI Pascale**
Conseillère services de l'assurance maladie, CPAM Ardèche, PRIVAS.
demeurant à LE TEIL
- **Madame PERROUD Christiane**
Conseillère en gestion des droits, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à DAVEZIEUX
- **Madame PILON Nadine**
Ouvrière en maroquinerie, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON,
SARRAS.
demeurant à SARRAS
- **Madame PLANTEVIN Joëlle**
Technicienne de prestations, CPAM Ardèche, PRIVAS.
demeurant à BALAZUC
- **Madame POUZET Anne-Marie**
Conseiller technique, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA DROME,
VALENCE.
demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE
- **Monsieur PRIEUR Eric**
Mécanicien d'entretien, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,
VALENCE.
demeurant à CHARMES-SUR-RHONE
- **Monsieur PRUNET Jean**
Ingénieur responsable logiciels embarqués, CONDUENT BUSINESS
SOLUTIONS (FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à SAINT-PERAY
- **Monsieur QUINTANA Pedro**
Directeur général, CONCEPT' FRUITS, VERNOSC-LÈS-ANNONAY.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY
- **Madame RAFFARD Agnès**
Assistante de service, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-
FÉLICIEN.
demeurant à SAINT-ALBAN-D'AY
- **Monsieur RAVINEL Jean Lou**
Ingénieur Développement, DEKRA INDUSTRIAL, LIMOGES.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE
- **Madame REDON Solange**
Gestionnaire bancaire technicien, CAISSE EPARGNE PREVO LOIRE DROME
ARDECHE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS
- **Madame REGAL Jeannine**
Employée commerciale, INTERMARCHÉ - SAS TOURNON DISTRIBUTION,
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS.
demeurant à ARRAS-SUR-RHONE

- **Madame REYNAUD Christine**
Opératrice polyvalente, MECELEC COMPOSITES SA, MAUVES.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE
- **Monsieur REYNIER Alain**
Veilleur de nuit, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.
demeurant à SAINT-PRIEST
- **Madame REYNOUARD Christine**
Employée de commande Préparateur, VALDIS, VALENCE.
demeurant à CORNAS
- **Monsieur RICHARD Christophe**
Technicien d'atelier, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à ANNONAY
- **Monsieur RICHARD Etienne**
Technicien de maintenance, CIMENTS CALCIA, CRUAS.
demeurant à FLAVIAC
- **Monsieur ROCHEDY Gilbert**
Agent de maintenance outillage, MECELEC COMPOSITES, SAINT-AGRÈVE.
demeurant à SAINT-AGREVE
- **Monsieur RUFRANCOS Xavier**
Opérateur PAO, LUQUET ET DURANTON, ANNONAY.
demeurant à ANNONAY
- **Monsieur SANIAL Jérôme**
Chef d'équipe complexage, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE
CHEYLARD.
demeurant à MARIAC
- **Monsieur SAROUL Jacques**
Mécanicien, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à MARIAC
- **Monsieur SAUZE Patrick**
Papetier, CANSON, ANNONAY.
demeurant à SAINT-CLAIR
- **Monsieur SCHWEITZER Luc**
Informaticien exploitation, EURO-INFORMATION PRODUCTION -
GROUPEMENT INFORMATIQUE, STRASBOURG.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES
- **Madame SERRANO Sandrine**
Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS.
demeurant à SARRAS
- **Monsieur SERRE Christian**
Magasinier logistique, STE ELECTRIQUE D'AUBENAS, AUBENAS.
demeurant à LA SOUCHE

- **Monsieur SERRE Christophe**
Agent de production, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE.
demeurant à MAUVES
- **Monsieur SEUX Philippe**
Technicien de maintenance, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à SAVAS
- **Monsieur SEUX Robert**
Cariste, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à SAINT-DESIRAT
- **Madame SEVENIER-PASAYAN Corinne**
Chargée de clientèle, SOC AUTEUR COMPOSITEUR EDITEUR MUSIQUE,
NEUILLY-SUR-SEINE.
demeurant à TOURNON-SUR-RHONE
- **Madame SONNIER Marie-Claire**
Ouvrière en maroquinerie, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON,
SARRAS.
demeurant à OZON
- **Madame TALENCIEUX Chantal**
Pilote logistique, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY
- **Monsieur TEYSSIER Jean-Luc**
Cadre de santé de nuit, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE,
PRIVAS.
demeurant à CHOMERAC
- **Monsieur TEYSSIER Joël**
Soudeur four, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS.
demeurant à ARCENS
- **Monsieur THOUÉZ Christian**
Polyvalent Rivière Tannage, TANNERIE D ANNONAY, ANNONAY.
demeurant à VOCANCE
- **Monsieur VACHER Bruno**
Technicien expérimenté, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à CHAMPIS
- **Monsieur VALLIER Christian**
Infirmier de secteur psychiatrique, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE
MARIE, PRIVAS.
demeurant à LUSSAS
- **Madame VALLON Brigitte**
Opératrice de production, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-
FÉLICIEIN.
demeurant à LALOUVESC

- **Madame VEILLEUX Elisabeth**
Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS.
demeurant à VION

- **Monsieur VERNE Patrick**
Responsable de site, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL-
MALMAISON.
demeurant à SAINT-GERMAIN

- **Madame VIALLETON Nadine**
Responsable qualité, NUTRITION ET SANTE, ANNONAY.
demeurant à SAVAS

- **Monsieur VINANDY Philippe**
Cadre FRAMATOME LYON, FRAMATOME, LYON 6EME.
demeurant à LIMONY

- **Monsieur VOLLE Didier**
Soudeur chalumeau, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS.
demeurant à LACHAPELLE-SOUS-CHANEAC

- **Monsieur VOLOZAM Patrick**
Technicien de maintenance, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT.
demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-VALOUX

Article 5 : Monsieur le secrétaire général et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Privas, le 07/06/2022
Le Préfet

SIGNE

Thierry DEVIMEUX

07_Préf_Préfecture de l'Ardèche

07-2022-06-15-00006

Arrêté médailles d'honneur agricole

ARRETE N°

Accordant la médaille d'honneur agricole
A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2022

Le préfet de l'Ardèche
Chevalier de la légion d'honneur

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

Sur proposition du directeur de cabinet,

A R R E T E

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Monsieur APELIAN Stéphane**
Employé de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE
Cédex 9.
demeurant à LE POUZIN
- **Madame COLLOT Sandrine**
Employée de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE
Cédex 9.
demeurant à PAYZAC
- **Madame CROSES Chrystelle**
Responsable Gestionnaire PSSP, MSA ARDECHE DROME LOIRE, PRIVAS.
demeurant à CHARMES-SUR-RHONE
- **Madame DUMAN Céline**
Employée de banque, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL
SUD RHONE ALPES, GRENOBLE.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- **Monsieur FERREIRA David**
Employée de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE
Cédex 9.
demeurant à SOYONS

- **Monsieur GAILLARD Frédéric**
Contrôleur, MSA ARDECHE DROME LOIRE, PRIVAS.
demeurant à SAINT-VINCENT-DE-BARRES

- **Monsieur GAY Anthony**
Responsable de Secteur Commercial, GROUPAMA MEDITERRANEE,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX

- **Monsieur GILDAS Thomas**
Directeur Clientèle Professions Libérales, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-
ALPES, GRENOBLE Cédex 9.
demeurant à LAVILLEDIEU

- **Monsieur HERITIER Michel**
Responsable magasin, NATURA' PRO COOPERATIVE, SAINT-AGRÈVE.
demeurant à DEVESSET

- **Madame NOGIER Chantal**
Technicien PSSP, MSA ARDECHE DROME LOIRE, PRIVAS.
demeurant à PRIVAS

- **Monsieur PAYAN Olivier**
Electromécanicien, UNION DES DISTILLERIES DES COSTIERES, VAUVERT.
demeurant à VALLON-PONT-D'ARC

- **Madame POULAT Carole**
Employée de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE
Cédex 9.
demeurant à PRANLES

- **Madame REYNAUD Carine**
Employée de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE
Cédex 9.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- **Madame ROUSSET Nadège**
Technicienne PSSP service retraite, MSA ARDECHE DROME LOIRE, PRIVAS.
demeurant à COUX

- **Monsieur VACHER-GRANIER Gilles**
Gestionnaire comptabilité finances, MSA ARDECHE DROME LOIRE,
PRIVAS.
demeurant à PRIVAS

- **Madame VIERNE Céline**
Gestionnaire CF, MSA ARDECHE DROME LOIRE, PRIVAS.
demeurant à COUX

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- **Madame CHAREYRE Sandrine**
Employée de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE
Cédex 9.
demeurant à SAINT-PRIEST
- **Monsieur CROUZET Norbert**
Chef de projet agroéquipements, NATURA' PRO COOPERATIVE,
MONTÉLIMAR.
demeurant à SAINT-MAURICE-EN-CHALENCON
- **Monsieur DESESTRES Bernard**
Employé de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE
Cédex 9.
demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS
- **Madame DE SURMONT Françoise**
Responsable projet Techno Semences, HM.CLAUSE, PORTES-LÈS-
VALENCE.
demeurant à SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN
- **Monsieur DUJET Patrick**
Employé de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE
Cédex 9.
demeurant à SAINT-PERAY
- **Monsieur FAURE Gilles**
Conducteur Installation Diffusion, UNION DES DISTILLERIES DES
COSTIERES, VAUVERT.
demeurant à VALLON-PONT-D'ARC
- **Monsieur HERITIER Michel**
Responsable magasin, NATURA' PRO COOPERATIVE, SAINT-AGRÈVE.
demeurant à DEVESSET
- **Monsieur PENAGUIN Frédéric**
Chargé d'affaires expertise sociale, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES,
GRENOBLE Cédex 9.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES
- **Madame RIOU Jannick**
Employée crédit Agricole, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES,
GRENOBLE Cédex 9.
demeurant à SAINT-LAGER-BRESSAC
- **Monsieur ROISSAC Didier**
Employée de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE
Cédex 9.
demeurant à AUBENAS

- **Monsieur SUCHET Jean-Christophe**
Cadre de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE
Cédex 9.
demeurant à PRADES

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Monsieur CROUZET Norbert**
Chef de projet agroéquipements, NATURA' PRO COOPERATIVE,
MONTÉLIMAR.
demeurant à SAINT-MAURICE-EN-CHALENCON
- **Madame GIRAULT Claire**
Relation clients, MSA ARDECHE DROME LOIRE, VALENCE.
demeurant à PRIVAS
- **Monsieur NOUVELLET Jacques**
Employé de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE
Cédex 9.
demeurant à PRIVAS
- **Madame RUFO Evelyne**
Employée de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE
Cédex 9.
demeurant à VESSEAUX
- **Madame SERRAN Nathalie**
Expert ASS, MSA ARDECHE DROME LOIRE, PRIVAS.
demeurant à PRIVAS
- **Madame VALLON Gisèle**
Coordinateur PSSP contrôle médical dentaire, MSA ARDECHE DROME
LOIRE, SAINT-PRIEST-EN-JAREZ.
demeurant à SAINT-PERAY

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Madame BLACHON Chantal**
Employée de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE
Cédex 9.
demeurant à SECHERAS
- **Madame CHAUTARD Patricia**
Conseillère Crédit Agricole Retraitée, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-
ALPES, GRENOBLE Cédex 9.
demeurant à LAGORCE
- **Monsieur CROUZET Norbert**
Chef de projet agroéquipements, NATURA' PRO COOPERATIVE,
MONTÉLIMAR.
demeurant à SAINT-MAURICE-EN-CHALENCON

- **Monsieur FOURMIGUE Pierre**
Chauffeur Colonne Distillation, UNION DES DISTILLERIES DES COSTIERES,
VAUVERT.
demeurant à SALAVAS

- **Madame GALLI Myriam**
Responsable du Service Relations Clients, MSA ARDECHE DROME LOIRE,
PRIVAS.
demeurant à LE POUZIN

- **Madame RUFO Evelyne**
Employée de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE
Cédex 9.
demeurant à VESSEAUX

- **Monsieur SAPET Bruno**
Responsable Magasin, NATURA'PRO SA, PRIVAS.
demeurant à SAINT-ALBAN-D'AY

Article 5 : Madame la secrétaire générale et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Privas, le 15/06/2022

Le Préfet

SIGNE

Thierry DEVIMEUX

Recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Lyon dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

07_Préf_Préfecture de l'Ardèche

07-2022-06-10-00006

Arrêté médailles Régionale Départementale et
Communale

A R R E T E N°

Accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale
à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2022

Le Préfet de l'Ardèche
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

Sur proposition de Monsieur le Directeur des services du Cabinet,

A R R E T E :

Article 1 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :

- **Madame ANDRE Béatrice**
Assistante de direction, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à CHOMERAC.
- **Monsieur AVON Pascal**
Agent technique polyvalent, Mairie de CHARMES SUR RHONE, demeurant à CHARMES-SUR-RHONE.
- **Madame BANC Nathalie**
Attaché territorial, MAIRIE DE BOUCIEU LE ROI, demeurant à BOUCIEU-LE-ROI.
- **Monsieur BARBE Vincent**
Attaché territorial, Mairie de SOYONS, demeurant à CHARMES-SUR-RHONE.
- **Madame BAUDOIN Guylaine**
Directrice des finances, COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE-CRUSSOL, demeurant à GUILHERAND-GRANGES.
- **Madame BEAUME Nicole née FABREGES**
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à MONTPEZAT-SOUS-BAUZON.
- **Monsieur BELIN Jean-François**
Agent polyvalent des Services Techniques, COMMUNE DE VEYRAS, demeurant à VEYRAS.
- **Madame BELLERRE Christine née NOYERIE**
Agent d'accueil piscine, COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE, demeurant à VERNOUX-EN-VIVARAIS.
- **Monsieur BEN MESSAOUD Helal**
Adjoint territorial d'animation principal 2ème classe, COM COM DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE, demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL.

- **Monsieur BEVENGUT Jean-Luc**
Gardien de déchetterie, COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE,
demeurant à PRIVAS.

- **Madame CANCY Virginie**
Puéricultrice, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à PRIVAS.

- **Monsieur CHANTEPY Emmanuel**
Gestionnaire RH, COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE-CRUSSOL, demeurant à SAINT-PERAY.

- **Madame CHANUT Nicole née PREYNAS**
Secrétaire, COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL'EYRIEUX, demeurant à ARCENS.

- **Madame CHAUCHE Maryline née BOLLON**
Éducateur des activités physiques et sportives, COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION PRIVAS
CENTRE ARDECHE, demeurant à VERNOUX-EN-VIVARAIS.

- **Monsieur CHAUSSIGNAND Laurent**
Adjoint technique principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à
CHOMERAC.

- **Madame CONSOLO Laurence née GRANGE**
Adjoint territorial d'animation principale de 2ème classe, COM COM DU RHONE AUX GORGES DE
L'ARDECHE, demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL.

- **Monsieur CREMILLIEUX Stéphane**
Adjoint au maire, Mairie de GUILHERAND-GRANGES, demeurant à GUILHERAND-GRANGES.

- **Madame DAL PRA Laurence née MICHELAS**
Instructeur du droit des sols, COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE,
demeurant à SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN.

- **Monsieur DIET Yannick**
Technicien principal de 1ère classe/technicien au bureau d'études et innovation, SYNDICAT DES EAUX
DU BASSIN DE L ARDECHE, demeurant à JUVINAS.

- **Madame ELDIN Nathalie**
Chef d'équipe des Collèges, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à BOURG-
SAINT-ANDEOL.

- **Madame ETIENNE Sandra**
Attaché territorial, responsable rh, SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L ARDECHE, demeurant à
ORGNAC-L'AVEN.

- **Monsieur EXBALIN Lilian**
Chargé de gestion réseaux, SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L ARDECHE, demeurant à
LUSSAS.

- **Madame FERREIRA Bérengère née LEGAZ**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DROME - VIVARAIS, demeurant à SAINT-JULIEN-EN-SAINT-
ALBAN.

- **Madame FICHTNER Véronique**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE LORIOLE-SUR-DRÔME, demeurant à
MEYSSE.

- **Monsieur FORT Jean-Roger**
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE,
demeurant à VALLON-PONT-D'ARC.

- **Monsieur FRACHISSE Olivier**
Adjoint technique polyvalent, Mairie de CHARMES SUR RHONE, demeurant à CHARMES-SUR-RHONE.
- **Monsieur FROMENT Cyrille**
chargé de l'enlèvement des ordures ménagères, COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE, demeurant à BEAUCHASTEL.
- **Monsieur FUMA Armelle**
Adjoint technique territorial principal 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à GUILHERAND-GRANGES.
- **Madame GAUCHER Sylvie née TABOYAN**
Maire, Mairie de GUILHERAND-GRANGES, demeurant à GUILHERAND-GRANGES.
- **Monsieur GERLAT Jean-Michel**
Chauffeur, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON.
- **Madame GLARMET Marie-Ange**
I.D.E.C, Les jardins de la Cèze, demeurant à SAINT-ANDRE-DE-CRUZIERES.
- **Madame GRENIER Laurence née PREMAILLON**
Adjoint technique territorial, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à TOURNON-SUR-RHONE.
- **Madame HAGUET Fabienne**
Adjoint technique territorial principal 2e classe, COMMUNE DE LYON, demeurant à LE CRESTET.
- **Monsieur HEMONIC Jérôme**
Chef d'unité, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à AUBENAS.
- **Madame LABOURY Jean-Claude**
Responsable du CED, DEPARTEMENT DE LA DROME, demeurant à SAINT-FELICIEN.
- **Madame LAVERGNE Gaëlle**
Agent du patrimoine médiathèque, COMMUNAUTE DE COMMUNES ARDECHE RHONE COIRON, demeurant à LE TEIL.
- **Monsieur LEYNAUD Frédéric**
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à JOANNAS.
- **Monsieur LIABEUF Jérôme**
Responsable des services techniques, MAIRIE DE DAVEZIEUX, demeurant à ANNONAY.
- **Madame MALLET Josette née NOYER**
Adjointe au maire, Mairie de GUILHERAND-GRANGES, demeurant à GUILHERAND-GRANGES.
- **Monsieur MANEVAL Nicolas**
Chef d'unité adjoint des forestiers sapeurs, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à UZER.
- **Madame MARION Marguerite née CLIOZIER**
Adjoint du patrimoine 1ère classe, Mairie de CHARMES SUR RHONE, demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS.
- **Monsieur MARQUIE Guy**
Secrétaire PMI, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à ANNONAY.

- **Monsieur MIENVILLE Michel**
Conseiller municipal, Mairie de GUILHERAND-GRANGES, demeurant à GUILHERAND-GRANGES.
- **Madame MORFIN Magali née CHAMBON**
Attaché territorial, COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL'EYRIEUX, demeurant à ALBOUSSIÈRE.
- **Monsieur MOURARET Gilles**
Adjoint technique territorial principal 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à VALS-LES-BAINS.
- **Madame ORTOLO Claire née DUHAMEL**
Assistant socio-éducatif 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE.
- **Madame PARET Florence née FILOZ**
Adjoint administratif principal 1ère classe, DEPARTEMENT DE LA DROME, demeurant à GUILHERAND-GRANGES.
- **Monsieur PERRIER Gilbert**
Technicien de spectacle, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE, demeurant à PRIVAS.
- **Monsieur PETRIS Louis Joseph**
Chef d'équipe signalisation, COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE-CRUSSOL, demeurant à GUILHERAND-GRANGES.
- **Madame PONS Jennifer**
Brigadier chef principal, COMMUNE DE BOLLENE, demeurant à VIVIERS.
- **Madame PRALY Marie-Agnès née GENTHIAL**
Adjoint administratif principal 1ère classe, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à DUNIERE-SUR-EYRIEUX.
- **Madame RIFFARD Jany**
Adjointe au maire, Mairie de GUILHERAND-GRANGES, demeurant à GUILHERAND-GRANGES.
- **Madame ROBERT Marlène**
Secrétariat des élus, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à PRIVAS.
- **Madame ROCHE Valerie née ROBERT**
Assistante Finances, COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE-CRUSSOL, demeurant à TOULAUD.
- **Madame ROSSILLE Régine née HUBER**
Adjoint technique, Mairie de CHARMES SUR RHONE, demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS.
- **Monsieur ROUBY Pascal**
Employé de mairie, MAIRIE DE SAINT BAUZILE, demeurant à SAINT-BAUZILE.
- **Monsieur ROURE Thierry**
Agent de maîtrise, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à ROCHER.
- **Monsieur ROUVIER Alain**
Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE, demeurant à THUEYTS.
- **Madame SAPET Bernadette**
Éducatrice spécialisée, DEPARTEMENT DE LA DROME, demeurant à ARDOIX.
- **Madame SAUREL Laetitia**
Chargée de la prévention des risques en matière de sécurité, SDIS DE L'ARDECHE, demeurant à PRIVAS.

- **Madame SCHIUSSLER Karine**
Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER VALENCE, demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE.
- **Monsieur VACHER Claude**
Adjoint technique principal 2ème classe, Mairie de SOYONS, demeurant à CHARMES-SUR-RHONE.
- **Monsieur VARENNES Philippe**
Chef de cuisine des Collèges, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à VERNOUX-EN-VIVARAIS.
- **Madame VAUCELLE Laurence née HUET**
Rédacteur territorial, MAIRIE DE SAINT BAUZILE, demeurant à CHOMERAC.

Article 2 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale VERMEIL est décernée à :

- **Monsieur BACCONNIER Yann**
Ingénieur principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à ALISSAS.
- **Monsieur BASTIDE Didier**
Technicien, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à CHAMBONAS.
- **Madame BETTON Annie née SESSIECQ**
Agent spécialisé principal de 1ère classe, MAIRIE DE DAVEZIEUX, demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY.
- **Monsieur BLAISE Patrick**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL'EYRIEUX, demeurant à MARIAC.
- **Monsieur BROT Philippe**
Chef de Secteur, SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L ARDECHE, demeurant à LABLACHERE.
- **Monsieur CARDINAL Alain**
Éducateur spécialisé, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à VALS-LES-BAINS.
- **Madame CHAMBLAS Fabienne née MOURIER**
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à LE CRESTET.
- **Madame CHAVE Béatrice**
Attaché principal, DEPARTEMENT DE LA DROME, demeurant à GILHAC-ET-BRUZAC.
- **Madame CLEMENT Fabienne née OLEJNICZAK**
Agent technique principal 1ère classe, Mairie de CHARMES SUR RHONE, demeurant à CHARMES-SUR-RHONE.
- **Monsieur COMBRET Thierry**
Brigadier chef principal, COMMUNE DE PONT-SAINT-ESPRIT, demeurant à SAINT-JUST-D'ARDECHE.
- **Monsieur CONSTANT Stephane**
Rédacteur territorial, gestionnaire comptable, SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L ARDECHE, demeurant à LAGORCE.
- **Madame CONSTANTY Francine née METAUD**
Rédacteur, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à COUX.

- **Monsieur COQUELET André**
Adjoint au maire, Mairie de GUILHERAND-GRANGES, demeurant à GUILHERAND-GRANGES.
- **Monsieur DALLARD Hervé**
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à LE TEIL.
- **Monsieur DE CRUZ Alain**
Moniteur d'atelier sport, DEPARTEMENT DE LA DROME, demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS.
- **Monsieur DEHAIES Dominique**
Technicien territorial, MAIRIE DE SAINT SERNIN, demeurant à SAINT-SERNIN.
- **Madame DHORMES Nathalie**
Rédacteur principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à PRIVAS.
- **Madame DUPLAND Christine née DUBOIS**
Attachée territoriale, MAIRIE DE SAINT SERNIN, demeurant à SAINT-SERNIN.
- **Madame FAURE Sylvane née DEBERT**
Aide soignant de classe supérieure, COMMUNE DE SAINT ETIENNE, demeurant à SAINT-ALBAN-AURIOLLES.
- **Monsieur FAURE Yves**
Agent entretien routier et exploitation, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à MEZILHAC.
- **Madame FAYOLLE Françoise**
Adjoint administratif principal 1ère classe, MAIRIE DE SAINT SERNIN, demeurant à SAINT-SERNIN.
- **Monsieur FROMENT Pascal**
Agent de maitrise principal, Mairie de CHARMES SUR RHONE, demeurant à CHARMES-SUR-RHONE.
- **Monsieur GAILLARD David**
Ouvrier principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER VALENCE, demeurant à GUILHERAND-GRANGES.
- **Madame JAMET Béatrice née RIBET**
Auxiliaire de puériculture, CENTRE INTERCOMMUNAL ACTION SOCIAL PRIVAS CENTRE ARDECHE, demeurant à LE POUZIN.
- **Monsieur JEAN Thierry**
Agent de maitrise principal, MAIRIE DE DAVEZIEUX, demeurant à DAVEZIEUX.
- **Madame LAPORTE Sylvie née REVERDY**
Assistante de direction, DEPARTEMENT DE LA DROME, demeurant à SAINT-PERAY.
- **Monsieur LASCOMBE Alain**
Attaché territorial, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à PRIVAS.
- **Monsieur LEVASSEUR Sébastien**
Brigadier chef principal de police municipale, MAIRIE DE DAVEZIEUX, demeurant à DAVEZIEUX.
- **Madame MANIOULOUX Catherine**
Assistante socio-éducatif principale, DEPARTEMENT DE LA DROME, demeurant à SAINT-JEAN-DE-MUZOLS.

- **Monsieur MOUNIER Laurent**
Adjoint technique principal 1ère cl, DEPARTEMENT DE LA LOIRE, demeurant à BOULIEU-LES-ANNONAY.
- **Monsieur PAYA Gilbert**
Agent de maîtrise principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à SAINT-AGREVE.
- **Madame PIERI Pascale**
Enseignante Socio-Culturel, Syndicat Socio-Culturel du Tricastin, demeurant à SAINT-REMEZE.
- **Monsieur REYNAUD Roland**
Mécanicien, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à TOURNON-SUR-RHONE.
- **Madame ROUMANILLE Magali**
Archiviste, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à PRIVAS.
- **Monsieur ROUVIER Alain**
Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE, demeurant à THUEYTS.
- **Madame SAUVADON Sylvie**
Archiviste, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON.
- **Monsieur SELLIER Thierry**
Directeur Services Techniques, Mairie de SAINT-AGREVE, demeurant à SAINT-AGREVE.
- **Madame SOUCHE Myriam**
Rédacteur principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à PRIVAS.
- **Monsieur VALERY Alain**
Ingénieur en chef hors classe, COMMUNE DE VENISSIEUX, demeurant à SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN.

Article 3 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale OR est décernée à :

- **Madame ALLARD-CHALANCON Josiane née CHALANCON**
Rédacteur principal 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à LE CHEYLARD.
- **Monsieur AUDIGIER Jean-Marie**
Technicien principal 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à CHOMERAC.
- **Madame AVON Corinne**
Attachée territoriale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à ALISSAS.
- **Madame BOURRET Lucie née COURSDON**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER VALENCE, demeurant à VION.
- **Monsieur BROSSARD Patrick**
Agent de maîtrise, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à PRIVAS.
- **Monsieur BRUN Michel**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MICHEL DE CHABRILLANOUX, demeurant à SAINT-MICHEL-DE-CHABRILLANOUX.

- **Madame CHANTEPERDRIX Valérie née JOHO**
Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER VALENCE, demeurant à PLATS.
- **Monsieur CHAREL Christian**
Agent de maîtrise, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à SAINT-AGREVE.
- **Monsieur CHASSAGNE Thierry**
Ouvrier principal 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE, demeurant à ANNONAY.
- **Monsieur COIN Marcel**
Technicien principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à VEYRAS.
- **Monsieur COLLUS Pierre**
Agent de maîtrise, Mairie de SOYONS, demeurant à SOYONS.
- **Monsieur COMTE Thierry**
Professeur enseignement artistique, Syndicat mixte du conservatoire, demeurant à SAINT-JUST-D'ARDECHE.
- **Madame DESBOS Chantal née SOLEILHAC**
Agent spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles, COMMUNE DE BOLLENE, demeurant à SAINT-MONTAN.
- **Madame GARNIER Annick**
Secrétaire de mairie, Mairie de PEAUGRES, demeurant à PEAUGRES.
- **Monsieur HAESSIG Jean-Luc**
Ingénieur principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à VEYRAS.
- **Madame HUBER Hélène**
Rédacteur principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à LABASTIDE-DE-VIRAC.
- **Monsieur MARCON Vincent**
Assistant de conservation, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à LYAS.
- **Madame MEYRAND Martine née JAUFFRES**
Attaché territorial, COMMUNE DE SAINT-AMBROIX, demeurant à SAINT-ANDRE-DE-CRUZIERES.
- **Monsieur NAUDY Antoine**
Ingénieur, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à CHOMERAC.
- **Monsieur PEYRONNET Eric**
Technicien, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à VEYRAS.
- **Monsieur ROCHE Didier**
Technicien, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à SAINT-JEAN-ROURE.
- **Monsieur ROUVIER Alain**
Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE, demeurant à THUEYTS.
- **Madame SANIEL Isabelle**
Rédacteur principal 1ère classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL'EYRIEUX, demeurant à LE CHEYLARD.
- **Madame ZUCCHI Catherine née FORESTIER**
Rédacteur, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE, demeurant à PRIVAS.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 5 : Madame la secrétaire générale et Monsieur le directeur des services du cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Privas , le 10/06/2022

Le préfet

SIGNE

Thierry DEVIMEUX

Recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Lyon dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

07_Préf_Préfecture de l'Ardèche

07-2022-06-19-00001

arrêté levée pollution N1.odt

VU l'instruction du Gouvernement du 5 janvier 2017 relative à la gestion des épisodes de pollution de l'air ambiant (NOR : DEVR1700340J) ;

VU l'arrêté zonal n° 69-2019-06-19-001 du 19 juin 2019 portant approbation du document-cadre zonal relatif aux procédures préfectorales et aux mesures de dimension interdépartementale en cas d'épisodes de pollution de l'air ambiant ;

VU l'arrêté n°07-2020-10-23-006 du 23 octobre 2020 relatif aux procédures préfectorales d'information-recommandation et d'alerte du public en cas d'épisode de pollution de l'air ambiant dans le département de l'Ardèche et abrogeant l'arrêté n° 07-2018-03-09-002 ;

VU le règlement sanitaire départemental de l'Ardèche et notamment son article 84 ;

Vu l'avis émis par les membres du comité des partenaires par consultation électronique du 12 août au 07 septembre 2020 ;

VU l'avis favorable émis par le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) du département de l'Ardèche dans sa séance du 25 septembre 2020 ;

VU l'arrêté préfectoral n° **07-2022-06-17-00009** du 17/06/2022 relatif aux mesures d'urgence de niveau N1 prises pour faire face au pic de pollution de type « estival », débuté le 16/06/2022 ;

CONSIDERANT les analyses de l'Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) prévoyant la fin de l'épisode de pollution en cours sur le bassin d'air « Vallée du Rhône » ;

Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : LEVEE DES MESURES D'URGENCES

L'arrêté préfectoral n° 07-2022-06-17-00009 du 17/06/2022 relatif aux mesures d'urgence de niveau N1 prises pour faire face au pic de pollution débuté le 16/06/2022 sur tout le territoire des communes du bassin d'air « Vallée du Rhône » est abrogé à compter du 19/06/2022 à 14 heures.

ARTICLE 2 : DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le tribunal administratif de Lyon (Tribunal administratif de Lyon – Palais des Juridictions administratives – 184, rue Duguesclin 69 433 Lyon Cedex 03) ou sur l'application « télérecours citoyens » accessible via le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : EXECUTION

Le secrétaire général et le directeur de cabinet de la préfecture de l'Ardèche, les sous-préfets d'arrondissement, la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne Rhône-Alpes, le directeur départemental des territoires de l'Ardèche, la directrice de la délégation départementale de l'agence régionale de santé, le directeur départemental de la sécurité publique et le colonel commandant le groupement de gendarmerie de l'Ardèche, le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, le directeur des services départementaux de l'éducation nationale, le représentant de l'enseignement privé dans le département, les maires des communes et présidents d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du bassin d'air « Vallée du Rhône », le président du conseil départemental, le directeur interdépartemental des routes Massif-Central (DIR-MC), la directrice interdépartementale des routes Centre-Est (DIR-CE), le président de l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air (ATMO Auvergne Rhône-Alpes), sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui :

- sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État en Ardèche,
- fera, en outre, l'objet d'un avis de publication dans deux journaux locaux diffusés dans le département de l'Ardèche,
- sera affiché dans chacune des communes du bassin d'air « Vallée du Rhône » .

Privas, le 19/06/2022

Pour le préfet,
La Secrétaire Générale,

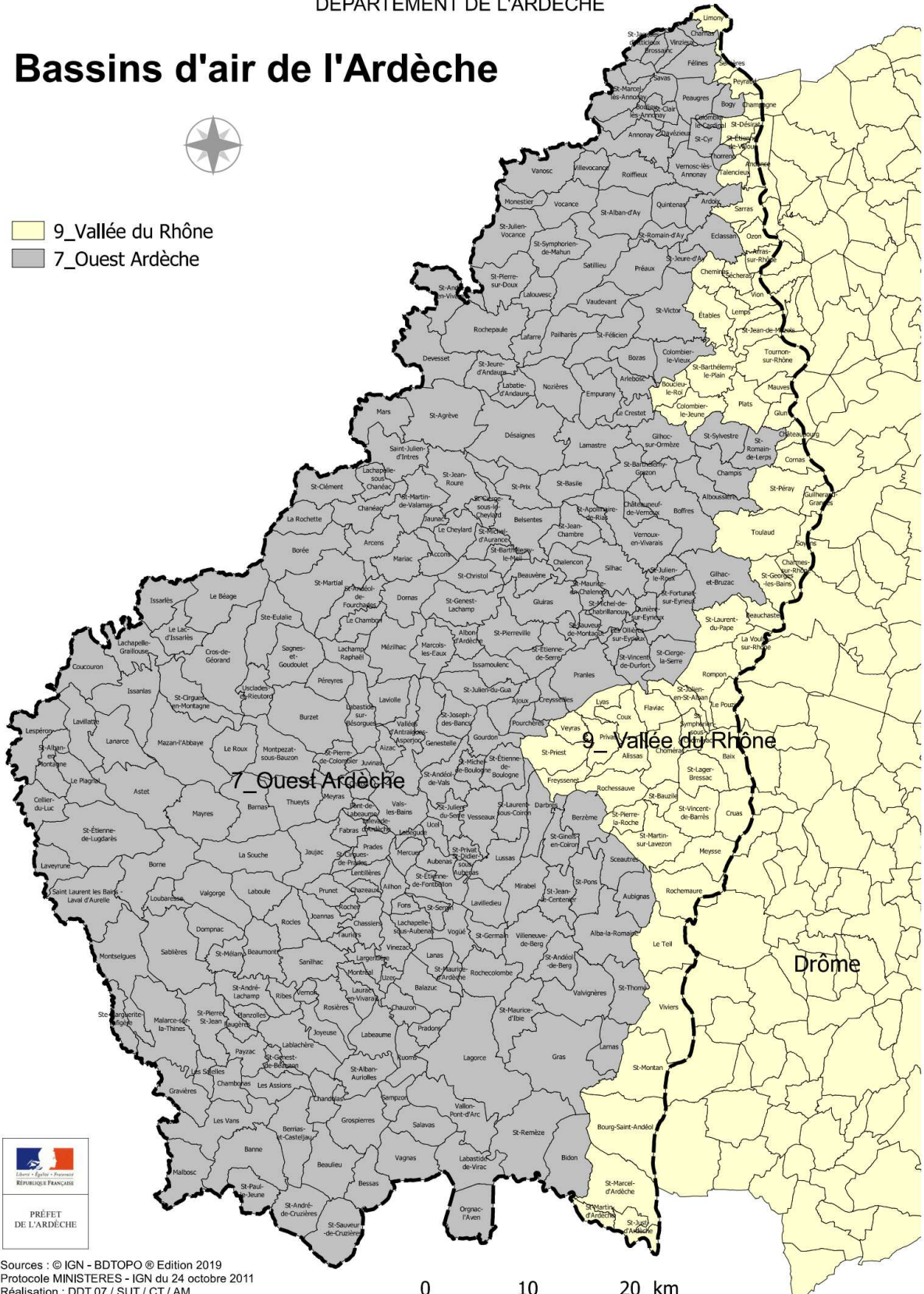
Signé

Isabelle ARRIGHI

Bassins d'air de l'Ardèche



- 9_Vallée du Rhône
- 7_Ouest Ardèche



Sources : © IGN - BDTOP0 © Edition 2019
 Protocole MINISTÈRES - IGN du 24 octobre 2011
 Réalisation : DDT 07 / SUT / CT / AM
 Z:\SIG_travail_en_cours_\SIHSRDT\Zonespollution\Com_Zone_Pol.qgs

0 10 20 km

Version du 11/03/2020

84_ARS_Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

07-2022-06-10-00005

Decisions DG liste HA 2022-2027

Décision N° 2022-21-0045

Portant désignation des hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique pour les départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que des hydrogéologues agréés coordonnateurs et de leurs suppléants

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre national du mérite

Vu le code de la santé publique notamment l'article R 1321.14,

Vu l'arrêté ministériel du 15 mars 2011 modifié relatif aux modalités d'agrément, de désignation et de consultation des hydrogéologues en matière d'hygiène publique,

Vu l'instruction DGS/EA4/2011/267 du 1er juillet 2011 relative aux modalités d'agrément, de désignation et de consultation des hydrogéologues en matière d'hygiène publique,

Vu la décision du directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes n°2022-21-0023 ouvrant un appel à candidature pour la désignation d'hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique ;

DÉCIDE

Article 1

La liste des hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique pour les départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes est établie comme suit :

Département de l'Ain :

TORELLI Pierre, coordonnateur
GUIRAUD Fabien, suppléant au coordonnateur
ATTARD Guillaume
BROUILLOUX Emilie
CAVALERA Thomas Abel
CECILLON Gilles
CUROT Sandra
GALLINO Stéphanie
JACQUEMIN Philippe
MURZILLI Olivier
PILLEBOUE Evelyne
SANDFORD Erica
TALUY Pierrick
TIRAT Michel
TISSIER Edouard

Liste complémentaire Ain :

MATHIEUX Florian

Département de l'Allier :

VERDIER Bertrand, coordonnateur
KERBOUL Anne-Laure, suppléante au coordonnateur
BENOIT Romain
CHEYNET Nicolas
DORSEMAINE Patrick
MARCHANDEAU Stéphane

Liste complémentaire Allier :

ROGER Arnaud
ROYAL Paul

Département de l'Ardèche :

NAUD Georges, coordonnateur
BERGERET Patrick, suppléant au coordonnateur
BOROT Benoit
FAURE Guy
GAUTIER Jérôme
MONTORIER Bernard
RICHARD Olivier
ROYAL Paul
TSCHANZ Xavier
USTAL Magali
VALENTIN Jocelyn

Liste complémentaire Ardèche :

CECILLON Gilles
DOUSSIN Jérémie
HEDOIN Jérémie

Département du Cantal :

LAPUYADE Frédéric, coordonnateur
CHALIER Marc, suppléant au coordonnateur
AUMAR Cyril
BENOIT Romain
DANNEVILLE Laurent
DORSEMAINE Patrick
FREMION Monique
MARCHANDEAU Stéphane
MONTORIER Bernard
VERDIER Bertrand

Liste complémentaire Cantal :

HENOU Bernard
ROYAL Paul

Département de la Drôme :

MONIER Thierry, coordonnateur
BERGERET Patrick, suppléant au coordonnateur
COLLIGNON Bernard
GAUTIER Jérôme
LANGLAIS Sébastien
RICHARD Olivier
TORELLI Pierre
USTAL Magali
VALENTIN Jocelyn
VERNAY Laurent

Courrier : CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03
04 72 34 74 00
www.auvergne-rhone-alpes.sante.gouv.fr
@ars_ara_sante

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS (ars-ara-dpd@ars.sante.fr).

Département de l'Isère :

MONIER Thierry, coordonnateur
BOZONAT Jean-Pierre, suppléant au coordonnateur
ATTARD Guillaume
BERGERET Patrick
BIJU-DUVAL Jérôme
BLONDEAU Aurélien
CAPPOEN Vincent
CECILLON Gilles
DZIKOWSKI Marc
GALLINO Stéphanie
GUIRAUD Fabien
LANGLAIS Sébastien
MURZILLI Olivier Lucien Gérard
SANDFORD Erica
TALUY Pierrick
TIRAT Michel
TISSIER Edouard

Département de la Loire :

BONNET Franck, coordonnateur
DEROSIER Philippe, suppléant au coordonnateur
ATTARD Guillaume
BROUILLOUX Emilie
CHEYNET Nicolas
FAURE Guy
KERBOUL Anne-Laure
MONIER Thierry
ROGER Arnaud
ROYAL Paul

Département de la Haute-Loire :

MONTORIER Bernard, coordonnateur
VERDIER Bertrand, suppléant au coordonnateur
BOIVIN Pierre
DEROSIER Philippe
DORSEMAINE Patrick
LIVET Marc
MARCHANDEAU Stéphane
ROYAL Paul

Liste complémentaire Haute-Loire :

BROUILLOUX Emilie
FAURE Guy
GARCELON Emmanuel

Département du Puy de Dôme :

LIVET Marc, coordonnateur
DORSEMAINE Patrick, suppléant au coordonnateur
AUMAR Cyril
BOIVIN Pierre
BOROT Benoît
CHALIER Marc
DANNEVILLE Laurent
DEROSIER Philippe
FREMION Monique
MAURILLON Nicolas

Courrier : CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03
04 72 34 74 00
www.auvergne-rhone-alpes.sante.gouv.fr
@ars_ara_sante

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS (ars-ara-dpd@ars.sante.fr).

MONTORIER Bernard
VERDIER Bertrand

Département du Rhône et de la Métropole de Lyon :

TIRAT Michel, coordonnateur
BLONDEL Thierry, suppléant au coordonnateur
ATTARD Guillaume
BONNET Franck
CECILLON Gilles
CUROT Sandra
GUIRAUD Fabien
MATHIEUX Florian
MURZILLI Olivier
TISSIER Edouard

Liste complémentaire Rhône et Métropole de Lyon :

FAURE Guy
KERBOUL Anne-Laure
ROGER Arnaud

Département de la Savoie :

TALUY Pierrick, coordonnateur
GALLINO Stéphanie, suppléant au coordonnateur
JOSNIN Jean-Yves
BLONDEAU Aurélien
BOURGEOIS Denys
BOZONAT Jean-Pierre
BROUILLOUX Emilie
CARFANTAN Jean-Charles
DZIKOWSKI Marc
ROUSSET Philippe

Liste complémentaire Savoie :

TORELLI Pierre

Département de la Haute Savoie :

DZIKOWSKI Marc, coordonnateur
ROUSSET Philippe, suppléant au coordonnateur
BOZONAT Jean-Pierre
GALLINO Stéphanie
GRANGE Stéphane
JOSNIN Jean-Yves
PILLEBOUE Evelyne
SOMMERIA Laure
TALUY Pierrick

Liste complémentaire :

CUROT Sandra
JACQUEMIN Philippe
SANDFORD Erica

Article 2

Pendant la durée de la période d'agrément, les hydrogéologues des listes complémentaires ci-dessus pourront, en tant que de besoin, être nommés par le directeur général de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Courrier : CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03
04 72 34 74 00
www.auvergne-rhone-alpes.sante.gouv.fr
[@ars_ara_sante](mailto:ars_ara_sante)

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS (ars-ara-dpd@ars.sante.fr).

Article 3

La validité de l'agrément est de cinq ans à compter du 12 juin 2022.

Article 4

En application de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 15 mars 2011 susmentionné, compte tenu de l'impossibilité de rendre l'avis avant la fin de la période d'agrément précédente, l'agrément des hydrogéologues suivants est prolongé afin de rendre l'avis demandé.

Cette prolongation est valable uniquement pour le délai et l'avis mentionné.

Nom Prénom	Département	Avis	Délai
BESSION Jean-Claude	Puy-De-Dôme	SME d'Issoire – La Garandie: avis sur modification des périmètres de protection après travaux sur les drains de captages.	15/09/2022
TSCHANZ Xavier	Drôme	Fromagerie - ROUSSAS: avis sur l'autorisation d'un captage pour l'usage agroalimentaire et définition des mesures de protection	31/12/2022

Article 5

La directrice de la santé publique de l'ARS est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée aux recueils des actes administratifs de chaque préfecture de département de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Article 6

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Lyon le 10 juin 2022

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Docteur Jean-Yves GRALL

84_DREAL_Direction régionale de
l'environnement, de l'aménagement et du
logement d'Auvergne-Rhône-Alpes

07-2022-06-17-00011

Capture suivie d'un relâcher immédiat sur place
d'espèces animales protégées



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Lyon, le 17 juin 2022

Arrêté n°07-2022-06-17-00011

portant dérogation aux dispositions de l'article L. 411-1 du code de l'environnement pour capture suivie d'un relâcher immédiat sur place d'espèces animales protégées

Bénéficiaire : Bureau d'études ALCEDO faune et flore

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L. 163-5, L. 411-1, L. 411-1A, L. 411-2 et R. 411-1 à R. 411-14 ;

VU l'arrêté interministériel du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur les espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

VU l'arrêté interministériel du 18 décembre 2014 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de capture de spécimens d'espèces animales protégées peuvent être accordées par les préfets pour certaines opérations pour lesquelles la capture est suivie d'un relâcher immédiat sur place ;

VU l'arrêté interministériel du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection ;

VU l'arrêté préfectoral n°07-2021-01-25-032 du 25 janvier 2021 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Philippe DENEUVY, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le ressort du département de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral n°DREAL-SG-2022-42/07 du 19 avril 2022 portant subdélégation de signature aux agents de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes pour les compétences générales et techniques pour le département de l'Ardèche ;

VU les lignes directrices de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes du 30 octobre 2017 précisant la nature des décisions individuelles, notamment dans le cadre des dérogations à la protection des espèces, soumises ou non à participation du public, au vu de leur incidence sur la protection de l'environnement, dans l'ensemble des départements de la région ;

VU la demande de dérogation pour la capture suivie d'un relâcher immédiat sur place d'espèces animales protégées déposée le 10 mars 2022 par le bureau d'études ALCEDO faune et flore ;

VU le projet d'arrêté transmis le 03 juin 2022 au pétitionnaire, et la réponse du 05 juin 2022 ;

CONSIDÉRANT que la présente demande est déposée dans l'intérêt de la protection de la faune et de la flore sauvages et de la conservation des habitats naturels ;

CONSIDÉRANT qu'il n'existe pas d'autre solution satisfaisante ;

CONSIDÉRANT que la dérogation ne nuit pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations d'espèces protégées concernées dans leur aire de répartition naturelle compte tenu des prescriptions mises en œuvre, telles que détaillées à l'article 2 ci-après ;

CONSIDÉRANT que les personnes à habilitier disposent de la compétence pour les opérations considérées ;

SUR proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Bénéficiaire et objet de l'autorisation

Dans le cadre des actions d'inventaires d'espèces animales protégées, le bureau d'études ALCEDO faune et flore dont le siège social est situé à SANILHAC (07110 – n°85 impasse Baslaval) est autorisé à pratiquer la capture suivie d'un relâcher immédiat sur place d'espèces animales protégées, dans le cadre défini aux articles 2 et suivants du présent arrêté.

**CAPTURE SUIVIE D'UN RELÂCHER IMMÉDIAT SUR PLACE
D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES :
espèces ou groupes d'espèces visés, nombre et sexe le cas échéant**

AMPHIBIENS

Ensemble des espèces potentiellement présentes dans le périmètre d'étude,
à l'exception des espèces listées à l'arrêté ministériel du 9 juillet 1999 (espèces menacées d'extinction)

ARTICLE 2 : Prescriptions techniques

Lieu d'intervention : département de l'Ardèche.

Protocole :

Le bénéficiaire procède à des inventaires de population d'espèces animales sauvages, dans le cadre de :

- l'évaluation préalable et du suivi des impacts sur la biodiversité de projets de travaux, d'ouvrages et d'aménagements. Les protocoles d'inventaires sont établis par des personnes morales ou physiques dûment mandatées par les responsables des projets de travaux, d'ouvrages et d'aménagements, pour la réalisation de tels inventaires,
- l'élaboration ou du suivi de plans, de schémas, de programmes ou d'autres documents de planification nécessitant l'acquisition de connaissances ou visant à la préservation du patrimoine naturel prévus par des dispositions du code de l'environnement. Les protocoles d'inventaires sont établis par des personnes morales ou physiques dûment mandatées par l'autorité désignée par le code de l'environnement pour élaborer le plan, le schéma, le programme ou le document de planification considéré.

Les opérations de capture sont strictement limitées à ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif recherché.

Le protocole d'inventaire permet de qualifier correctement le niveau des populations et l'importance de celles-ci au regard de l'état de conservation des espèces concernées en tenant compte de leur biologie et de leurs cycles biologiques.

Modalités :

Les modalités de capture sont les suivantes :

- capture manuelle ou, le cas échéant, par engin de capture (filet verveux, épuisette de type pisciculture ou aquariophilie, nasses à vairons ou Ortmann) pour déterminer, sexer, examiner ou photographier les individus ;
- opérations réalisées selon le protocole du suivi « POP Amphibiens¹ » issu de la Société herpétologique de France ;
- utilisation de boîte transparente pour les prises de vue photographique ;
- relâcher des spécimens capturés dans un délai maximum de 12 heures (un cycle nocturne complet) à partir de la pose de l'engin de pêche ;
- aucune manipulation d'œufs n'est effectuée ;

1 http://lashf.org/wp-content/uploads/2022/02/POP_Protocole_POPAmphibien_Communaute_2022.pdf

- les filets et épuisettes sont vérifiés, avant chaque utilisation, afin qu'ils ne comportent aucun élément pouvant blesser les individus ;
- les animaux ne sont pas capturés en phase de copulation ou de ponte.

La pression d'inventaire maximale est évaluée annuellement à 90 jours de terrain, avec l'intervention possible de 3 personnes procédant simultanément aux opérations.

Les captures sont réalisées selon des modalités et à l'aide de moyens n'occasionnant aucune blessure ni mutilation aux animaux capturés. Le marquage éventuel des animaux est réalisé selon des techniques et à l'aide de matériels limitant le stress et n'occasionnant ni blessure ni mutilation. Le matériel de marquage est adapté à la taille et au mode de vie des animaux afin de ne pas perturber ces derniers après leur relâcher.

Pour les amphibiens, et afin de limiter la dissémination de chytridiomycose et d'autres maladies (ranaviroses), les prescriptions du protocole d'hygiène pour le contrôle des maladies des amphibiens dans la nature à destination des opérateurs de terrain², sont scrupuleusement respectées.

ARTICLE 3 : Personnes habilitées

Les personnes habilitées pour réaliser les opérations sont :

- Rémi DUGUET, président de la SASU (société par actions simplifiée unipersonnelle) ALCEDO faune et flore, titulaire d'un diplôme de l'École pratique des hautes études (EPHE) ;
- Grégory DESO, chargé d'études de l'AHPAM (Association herpétologique Provence Alpes Méditerranée) ;
- Pauline PRIOL, consultante indépendante en suivis de populations animales, titulaire d'un diplôme de l'École pratique des hautes études (EPHE) ;

Elles sont porteuses de la présente autorisation lors des opérations visées, et sont tenues de la présenter à toute demande des agents commissionnés au titre de l'environnement.

ARTICLE 4 : Durée de validité de l'autorisation

La présente autorisation est valable jusqu'au 31 mars 2025.

ARTICLE 5 : Mise a disposition des données

Le bénéficiaire met ses données d'observation d'espèces à disposition de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes dans les conditions définies par le système d'information sur la nature et les paysages, notamment en ce qui concerne les règles de dépôt, de formats de données et de fichiers applicables aux métadonnées et données élémentaires d'échange relatives aux occurrences d'observation d'espèces.

Le bénéficiaire adresse à la DREAL, chaque année avant le 31 mars un rapport sur la mise en œuvre de la dérogation au cours de l'année précédente. Ce rapport comprend :

- le nombre d'opérations conduites au cours de l'année sous couvert de la dérogation ;
- les dates et les lieux par commune des opérations ;
- les espèces ou groupes d'espèces dont la présence a été identifiée ;
- le nombre de spécimens capturés de chaque espèce, le sexe lorsque ce dernier est déterminable et, s'il y a lieu, le mode de marquage utilisé ;
- le nombre d'animaux morts au cours des opérations ;
- le nombre d'animaux non visés dans la dérogation et néanmoins pris dans les matériels de capture au cours des opérations.

ARTICLE 6 : Autres législations et réglementations

La présente décision ne dispense pas de l'obtention d'autres accords ou autorisations par ailleurs nécessaires pour la réalisation de l'opération susmentionnée et du respect des autres dispositions législatives et réglementaires susceptibles d'être applicables sur les espaces protégés du territoire d'étude.

² *Miaud C., 2014 - Protocole d'hygiène pour le contrôle des maladies des amphibiens dans la nature à destination des opérateurs de terrain. Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Université de Savoie et École pratique des hautes études (eds), 7 p.*

ARTICLE 7 : Voies et délais de recours

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les deux mois qui suivent sa publication ou sa notification :

- par la voie d'un recours administratif. L'absence de réponse dans le délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet, qui peut elle-même faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent,
- par la voie d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent,
- par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible via le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 8 : Exécution

Monsieur le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes et Monsieur le Chef du service départemental de l'office français de la biodiversité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au bénéficiaire et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche.

Pour la Préfète et par délégation,
La Cheffe de service déléguée
Eau, Hydroélectricité et Nature

SIGNE

Laurence DAYET